



## Réseau des Journalistes Africains Spécialisés sur le Développement Durable & le Changement Climatique



### Un programme de l'Association Africa 21





**Références :** Accord de Paris, African Union, African Union Commission, AFD, AGNU, BAD, Banque mondiale, Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, Convention de Ramsar, COP 15 sur la biodiversité, COP 27, COP 28, CITES, DBSA, FAO, FEM, FMI, GGGI, GIEC, GIZ, Greenpeace Afrique, IGAD, OACI, OCHA, OMS, PNUD/FEM, PNUD/BIOFIN, PNUE, SADC, Sommet de Rio, UE, UNECA, UNESCO, USAID, WCS, WFP, World Bank.

## Table des matières

<b>Ernest Agbota (Bénin) ; L'accord de Charm Cheikh et l'adaptation de l'agriculture face au changement climatique en Afrique ; Radio Parakou / ORTB, mai 2024. ....</b>	<b>5</b>
<b>Boris Ngounou (Cameroon); Déforestation massive au Cameroun : appel urgent à l'action internationale ; Afrik 21, 2 mai 2024. ....</b>	<b>6</b>
<b>Lenah Bosibori (Kenya); Kenya set to build a fertilizer manufacturing plant in two years ; Africa Science News, May 3, 2024. ....</b>	<b>8</b>
<b>Cécile Goudou (Bénin) ; Les femmes journalistes en environnement se racontent; ORTB, 3 mai 2024.....</b>	<b>10</b>
<b>Halili Letea (Tanzania) ; Expert: Inadequate Drainage Systems Fuel Dar es Salaam Flooding; Habitat Media, May 6, 2024.....</b>	<b>11</b>
<b>Jenifer Gilla (Tanzania) Government Takes Steps to Strengthen Climate Resilience in Agriculture ; Habitat Media, May 6, 2024. ....</b>	<b>14</b>
<b>Boris Ngounou (Cameroon) ; Menace rampante : la crise climatique accélère la prolifération des serpents venimeux ; Afrik 21, 7 mai 2024. ....</b>	<b>16</b>
<b>Boris Ngounou (Cameroon) ; Présidentielle Cameroun 2025 : « les communautés voteront pour la prise en compte de leurs droits fonciers et coutumiers » ; Environnementales, 7 mai 2024..</b>	<b>18</b>
<b>Fousseni Togola (Mali) ; La faim, ce fléau qui étroit l'Afrique de l'Ouest et Centrale ; Sahel Tribune.com, 9 mai 2024. ....</b>	<b>22</b>
<b>Lenah Bosibori (Kenya); USD 10 M investment hub launched to improve soil fertility in West Africa; Africa Science News, May 9, 2024. ....</b>	<b>24</b>
<b>Thuku Kariuki (Kenya) ; Kenyan Company could Win XPRIZE for Carbon Capture ; Science Africa, May10, 2024. ....</b>	<b>26</b>
<b>Lenah Bosibori (Kenya) ; African heads urged to trade with each other to increase capacity and utilize the raw materials in the continent ; Africa Science News, May 12, 2024.....</b>	<b>31</b>
<b>Boris Ngounou (Cameroon) ; Afrique : plus de 74% des journalistes lâchent l'environnement, faute de financement ; Afrik 21, 16 mai 2024. ....</b>	<b>33</b>
<b>Cécile Goudou (Bénin) ; Desserez vos cravates, levez les barrières, libérez l'information ! ; ORTB, 16 mai 2024. ....</b>	<b>35</b>





Sarah Natoolo (Uganda) ; Women in climate change; UBC Radio, May 16, 2024. ....	36
Karina Zarazafy (Madagascar) ; USAID Madagascar : 3 nouveaux projets en faveur de l'environnement ; Bleen Média, 16 mai 2024. ....	36
Boris Ngounou (Cameroon) ; Afrique : plus de 74% des journalistes lâchent l'environnement, faute de financement ; Environnementales, 16 mai 2024.....	39
Naïma Cherii (Maroc) ; Pêche illégale/Nador : Le concombre de mer au cœur d'un commerce lucratif ; Le Reporter Express, 17 mai 2024. ....	42
Ian Muhire (Burundi) ; Reserve Naturelle de la Kibira et son passé historico-culturelle ; Twiteho Ibdidikije, Radio Kagoza FM, 17 mai 2024. ....	46
Wassila Ould Hamouda (Algérie) ; 1ere édition du débat alimentaire africain: La Déclaration d'Alger insiste sur une agriculture durable ; Horizons, 19 mai 2024. ....	47
Karina Zarazafy (Madagascar); Andriamparany Thierry Pradel : « On soutient les pêcheurs dans la conservation pour que leurs activités bénéficient aux générations futures. » ; Bleen Média, 20 mai 2024. ....	50
Karina Zarazafy (Madagascar) ; Abeilles, garantes d'un avenir mielleux ... et durable ; Bleem Média, 21 mai 2024. ....	56
Lenah Bosibori (Kenya); Early warning systems saves IGAD region from another desert locust outbreak ; Africa Science News, May 22, 2024.....	59
Boris Ngounou (Cameroon) ; En Afrique, la biodiversité face au déficit mondial du financement de sa conservation ; Afrik 21, 22 mai 2024.....	61
Boris Ngounou (Cameroon) ; Anuradha Mittal : « des peuples autochtones sacrifiés au nom de la conservation ! » ; Afrik 21, 22 mai 2024. ....	66
Boris Ngounou (Cameroon) ; Sénégal : les raisons derrière la réforme du secteur de la pêche ; Afrik 21, 22 mai 2024.....	71
Boris Ngounou (Cameroon) ; L'ONG Conservation Justice au Gabon : Préserver les Abeilles pour Sauver les Forêts et les Communautés Locales ; Environnementales, 22 mai 2024.....	74
Hector Nammangue (Togo) ; Le gouvernement togolais, en route vers la généralisation de la budgétisation verte ; Vert Togo, 23 mai 2024. ....	76
Boris Ngounou (Cameroon); La SADC en quête de 5,5 Md\$ pour la résilience à la sécheresse en Afrique australe ; Afrik 21, 24 mai 2024.....	79
Habib Yembering Diallo (Guinée) ; Réchauffement climatique : Les Guinéens étouffent ; Le lynx, 25 mai 2024. ....	81
Wassila Ould Hamouda (Algérie) ; Des énergies renouvelables à l'efficacité énergétique, le chemin vers le développement durable : Innovation et efficacité pour un avenir vert; Horizons, 26 mai 2024. ....	94





Wassila Ould Hamouda (Algérie) ; Des énergies renouvelables à l'efficacité énergétique, le chemin vers le développement durable : Hydrogène vert : Un vecteur stratégique; Horizons, 26 mai 2024. ....	98
Rivonala Razafison (Madagascar) ; L'exploitation des drones pour préserver la biodiversité à Madagascar ; Mongabay ; 27 mai 2024. ....	102
Victor Moturi (Kenya); Reviving sweetness: overcoming challenges in Kenya's honey production ; RFI, May 27, 2024. ....	113
Benjamin Kuriyo (Burundi); Lac Tanganyika : Que faire pour endiguer la montée des eaux ? Burundi Eco, 27 mai 2024. ....	114
Boris Ngounou (Cameroon) ; Trafic d'ivoire : ouverture d'un Procès Historique à Libreville ; Environnementales, 27 mai 2024. ....	123
Fousseni Diagola (Mali) ; Mali : une nouvelle centrale solaire pour briser la crise énergétique ; Sahel Tribune.com, 28 mai 2024. ....	125
Sharon Ambani Tamba (Kenya) ; Regenerative agriculture ; Tuchanuane Episode 1, Imani Radio, May 28, 2024. ....	129
Cécile Goudou (Bénin) ; Réglez pour que l'environnement ne paie pas vos factures; Les filets de l'environnement, ORTB, 28 mai 2024. ....	130
Boris Ngounou (Cameroon); « Sauver les zones humides d'Afrique : un combat crucial pour la biodiversité » ; Afrik 21, 28 mai 2024. ....	131
Boris Ngounou (Cameroon); Cameroun : la chaleur tue « 50 à 60 personnes par jour dans le Grand Nord ; Afrik 21, 29 mai 2024. ....	134
Boris Ngounou (Cameroon); La DBSA lance un fonds pionnier pour sauver la biodiversité en Afrique australe ; Afrik 21, 30 mai 2024.....	137
Habib Yembering Diallo (Guinée) ; Environnement : Dix questions « climatiques » au Pr. Mamadou Lamarana Diallo ; Le Lynx, 31 mai 2024.....	139
René Barhakaziga (RDC) ; RDC/ Sud-Kivu : La GIZ soutient le projet apiculture en territoire de Kabare ; Agence environnement plus, 31 mai 2024.....	145





## Radio Parakou

### **Ernest Agbota (Bénin) ; L'accord de Charm Cheikh et l'adaptation de l'agriculture face au changement climatique en Afrique ; Radio Parakou / ORTB, mai 2024.**

Tag : COP 27, COP 28, FAO.

Pour écouter l'émission :

[https://drive.google.com/file/d/1OHXXUx8MnXX2obhKkWfKrzVxLPUX\\_bai/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1OHXXUx8MnXX2obhKkWfKrzVxLPUX_bai/view?usp=sharing)

L'accord de Charm el-Cheikh marque une étape significative vers une reconnaissance mondiale des défis spécifiques que le changement climatique pose à l'Afrique et la nécessité de soutenir des mesures d'adaptation robustes, en particulier dans le secteur agricole. Par des financements accrus, des transferts de technologies et un renforcement des capacités, cet accord vise à renforcer la résilience des systèmes agricoles africains face à un climat de plus en plus fluctuant.

5





# Afrik 21

## **Boris Ngounou (Cameroon); Déforestation massive au Cameroun : appel urgent à l'action internationale ; Afrik 21, 2 mai 2024.**

Tag : Green Peace Afrique, UE.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/deforestation-massive-au-cameroun-appel-urgent-a-laction-internationale/>



6

La déforestation massive et la dégradation des forêts au Cameroun atteignent des proportions alarmantes, mettant en péril la biodiversité, les droits des communautés locales et les engagements internationaux en matière de protection de l'environnement. Dans une lettre ouverte adressée aux ministères des Affaires étrangères de plusieurs pays et à la Commission européenne, des organisations environnementales et des défenseurs des droits humains ont exprimé leur profonde préoccupation et appelé à une action immédiate.

Signée par des figures éminentes telles que Samuel Nguiffo du Centre pour l'environnement et le développement (CED) et Stella Tchoukep de Greenpeace Afrique, la lettre dénonce la déforestation à grande échelle pour les plantations agro-industrielles et l'exploitation forestière illégale qui sévissent au Cameroun. Elle met en lumière la violation des droits





humains des communautés locales et des peuples autochtones, résultants de la mauvaise gouvernance tant au niveau national qu'international.

Les chiffres présentés dans la lettre sont alarmants. Dans la zone clé de Campo Ma'an, environ 60 000 hectares de forêt sont menacés, notamment par des plantations industrielles d'huile de palme. La forêt d'Ébo, qui abrite une biodiversité exceptionnelle, est également sous la menace de l'exploitation forestière illégale, malgré les protestations nationales et internationales. Les conséquences sont dévastatrices non seulement pour l'environnement, mais aussi pour les communautés locales qui dépendent de ces forêts pour leur subsistance et leur culture.

### **Un appel à l'action internationale**

Face à cette crise, les signataires de la lettre exhortent les gouvernements et les institutions internationales à agir de toute urgence. Ils appellent à ce que les engagements internationaux de lutte contre la déforestation et la protection des droits humains soient respectés, et demandent que la finance et le commerce ne contribuent pas aux opérations illégales.

L'article souligne également les implications économiques de la déforestation pour le Cameroun, mettant en garde contre les conséquences potentielles sur les échanges commerciaux avec l'UE et d'autres marchés. La dégradation de l'image du pays en matière de protection de l'environnement pourrait compromettre les efforts visant à soutenir les petits exploitants et à améliorer la traçabilité et la qualité de la production agricole, notamment du cacao, une exportation majeure du Cameroun.

La lettre ouverte met en lumière l'urgence d'une action concertée pour mettre fin à la déforestation et à la violation des droits humains au Cameroun. Elle appelle à la solidarité internationale et à une réponse immédiate de la part des gouvernements et des institutions concernés. L'avenir des forêts du Cameroun et de ses communautés locales dépend de la volonté politique et de l'action collective pour préserver ces précieux écosystèmes.



## **Lenah Bosibori (Kenya); Kenya set to build a fertilizer manufacturing plant in two years ; Africa Science News, May 3, 2024.**

Tag : African Union

To access the article : <https://africasciencenews.org/kenya-set-to-build-a-fertilizer-manufacturing-plant-in-two-years/>



The Principal Secretary in the ministry of agriculture Dr Kiprono Rono has reaffirmed the government's commitments to build a fertilizer manufacturing plant in the country in the next two years.

Speaking in Nairobi during the preparations meeting for Kenya to host The Africa Fertilizer and Soil Health Summit in Nairobi, Dr Ronoh said the plant is expected to reduce the fertilizer burden on farmers by at least 25 per cent.

"The government is in negotiation with private sector players, at least four of them expressing interest in putting up the manufacturing plant," said Dr Rono.

Rono added that the challenge they are experiencing as a ministry is the fluctuation of the currency and if the country produces the fertilizer locally, it will help the country to gain.

"Kenya has sufficient demand that guarantees the return on first capital intensive investment, the statistics and the requirement for the 6.4 million farmers to grow food for this country and also for their livelihood, we are looking at a capital outplay of fertilizer alone of close to Sh 50 billion," said Dr Rono.

Kenya becomes the second African Union member state to host the Summit since 2006 when the Summit was held in Abidjan 17 years ago.





“As a country we are proud to be the second African AU member to host this important gathering after 17 years, the 2024 African fertilizer and soil health summit is the continent’s largest this year,” said Dr Ronoh.

The Summit themed ‘Listen to the Land’ brings together over 2,000 stakeholders to evaluate the state of Africa’s soil health in a three days culminating dialogue and deal making, culminating with a high-level presidential Summit will be held from the 7<sup>th</sup>-9<sup>th</sup> of May at the Kenyatta International Convention Centre (KICC).

Expected from the Summit are four key priorities namely; Nairobi declaration, 10-year Action Plan, Soil Initiative for Africa document and Mechanism to finance the Action Plan.

The theme of the event; “Listen to the land” looks to explore the current condition of Africa’s soils with the mindset that multiple solutions – including fertilizers – exist and must be implemented rapidly to avert the worsening of situations.

On her part, Josefa Leonel Sacko Commissioner for Agriculture Rural Development, Blue Economy and Sustainable Environmental (ARBE) of the African Union Commission, said that many African countries heavily rely on imports particularly fertilizer leaving them vulnerable to market shocks.

“We all remember the ongoing Russia and Ukraine crisis and the need to be food sovereignty in Africa by raising a lot of activities to feed the 2.4 billion by 2050,” said Sacko.





**Cécile Goudou (Bénin) ; Les femmes journalistes en environnement se racontent; ORTB, 3 mai 2024.**

Tag : -.

Pour accéder au reportage : [https://soundcloud.com/cecilegoudou2017/3-mai-les-femmes-journalistes-en-environnement-se-racontent?si=132a8e63c6bb4d3ebcad2615b43e3a0d&utm\\_source=clipboard&utm\\_medium=text&utm\\_campaign=social\\_sharing](https://soundcloud.com/cecilegoudou2017/3-mai-les-femmes-journalistes-en-environnement-se-racontent?si=132a8e63c6bb4d3ebcad2615b43e3a0d&utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing)

L'information environnementale se traite aussi au féminin. Qui sont ces femmes, qui se portent au chevet de la planète à travers les médias ? Qu'est-ce qui les a poussées vers le journalisme environnemental ? Comment font-elles leur travail et quel plus apportent elles dans la lutte pour un mieux-être de la planète ?

10





## **Halili Letea (Tanzania) ; Expert: Inadequate Drainage Systems Fuel Dar es Salaam Flooding; Habitat Media, May 6, 2024.**

Tag : -.

To access the article : <https://habitatmedia.co.tz/expert-inadequate-drainage-systems-fuel-dar-es-salaam-flooding/>



**11**

Dar es Salaam. Climate change expert from the University of Dar es Salaam, Prof Pius Yanda, has advised the government to expand roadside drains to accommodate the increased volume of water flowing during heavy rains to prevent flooding that affects residents.

He offered this advice as the country, particularly Dar es Salaam, has been experiencing a difficult transportation period this week due to the ongoing heavy rains causing flooding, especially on roads, despite the government's extensive efforts to construct drains to alleviate the problem.

Professor Yanda explained that when these drains were being built, the rainfall intensity was not as high, hence the need to expand them to handle the current volume of water.





“Due to climate change, the rains are not frequent but intense and fall for a short period, causing the drains to overflow, leading to the floods we are witnessing now,” he said.

He further advised the government, through urban planning units in local councils, to start considering constructing buildings suitable for the local geography to provide adequate space for natural watercourses to flow and avoid flooding.

He also cited the problem of people building in natural watercourses, causing rainwater to lack an outlet and end up flooding roads and homes.

The environmental expert also mentioned the mismanagement of solid waste, which leads to it littering the streets and ending up in drains, blocking them and preventing water from flowing to appropriate areas. He advised the municipality to properly manage this issue.

The Rural and Urban Roads Agency (TARURA) Dar es Salaam Regional Manager, Geoffrey Mkinga, said that resolving the problem requires a concerted effort from relevant institutions such as the National Environment Management Council (NEMC) and all municipalities.

He said that on their part, they are mitigating the damage by cleaning and unclogging existing roadside drains, although these drains are being overwhelmed as water lacks outlets after its natural course is blocked by settlements.

He also advised municipalities to supervise the land allocation exercise to ensure that residents do not build in natural watercourses, as this is one of the causes of flooding.

The Head of the Kinondoni Municipal Government Communication Unit, Aquilinus Shinduki, said that the municipality’s main role is to ensure that waste is not dumped in drains, so they are continuing to educate the community.

“For example, we in Kinondoni Municipality have set aside funds to unclog drains in our area, and it is an ongoing issue, so we believe that as the days go by, we will significantly reduce this inconvenience,” he said.

He also said that the Urban Planning Department is continuing to monitor and prevent unauthorized construction, especially in and around waterways, and sensitizing residents who have built in valleys and on riverbanks to relocate to allow water to flow freely and avoid floods that bring misery to the community.





### **TMA Information**

Meanwhile, the Tanzania Meteorological Agency (TMA) has issued a warning of continued heavy rains in some regions of the country, including Dar es Salaam, Tanga, Pwani, and the islands of Unguja and Pemba, until tomorrow.

It has also issued a warning of strong winds reaching 40 kilometers per hour and large waves reaching two meters in some parts of the Indian Ocean Coastal Strip.

It said that due to this situation, there is a possibility of impacts including deaths, infrastructure damage, houses flooding and people being displaced, and advised people to take precautions.

Despite the various efforts being made by the government to address the problem of flooding, especially on roads, the problem has continued to worsen as the rainy season progresses.

The reality is evident in the ongoing rains that have caused flooding on some roads in Dar es Salaam, leading to closures, including Jangwani Road, causing inconvenience to residents commuting in the city center.

The rains have also affected over 8,000 students in Rufiji and Kibiti districts in Pwani Region after floods damaged infrastructure, forcing the group to miss school.





## **Jenifer Gilla (Tanzania) Government Takes Steps to Strengthen Climate Resilience in Agriculture ; Habitat Media, May 6, 2024.**

Tag : -.

To access the article : <https://habitatmedia.co.tz/government-takes-steps-to-strengthen-climate-resilience-in-agriculture/>



Dar es Salaam. In an effort to mitigate, adapt to, and build resilience to the effects of climate change in the country, the government has devised various strategies, including increasing the use of technology and conducting environmental and social impact assessments of the phenomenon.

These strategies are the implementation of the Climate Change Resilience Plan and the National Environmental Strategy in agriculture, which have been implemented in various parts of the country in line with the Climate Change Resilient Agriculture Guidelines prepared by the government in collaboration with stakeholders from 2014 to 2017. The Minister for





Agriculture, Hussein Bashe, told Parliament yesterday when reading the Ministry's Budget Estimates, Revenue and Expenditure for the 2024/25 financial year, adding that the situation has contributed to improved food production in the country.

"To enhance agricultural resilience to climate change challenges, the Ministry planned to revive the Climate Change Resilience Plan in the Agriculture Sector and implement the National Environmental Strategy where various areas have been implemented," Bashe said.

He also said that an environmental and social impact assessment was conducted on the resilient food systems project and the large-scale collective farms of Jenga Kesho Bora (BBT) and the Bihawana Farmer Training Center.

"The farms that were assessed include Ikang'asi, Mapogoro, Ndogowe, Chinangali and the Bihawana Center, where four (4) environmental and social impact assessment certificates for these farms have been obtained," he said.

He also said that the ministry is implementing Environmental and Social Management Plans (ESMPs) in 23 irrigation schemes to enable environmental conservation.

Bashe also said that they provided education on climate-smart agriculture, markets, environmental management and irrigation infrastructure to 57 young people in the Jenga Kesho Bora (BBT) program.

He also said that a monitoring exercise was carried out on the integration of environmental and climate-smart agriculture issues into the budgets and plans of the Itigi, Iramba, Manyoni and Ikungi District Councils, where it was found that these issues were being considered.

He said that through the resilient food systems project, the Ministry established environmental and social management desks at the Tanzania Agricultural Research Institute (TARI), the Agricultural Seeds Agency (ASA) and the Seed Quality Control Institute (TOSCI) as well as a grievance redress mechanism from the community level to the Ministry.

He said the ministry is preparing an Environmental and Social Management Framework (ESMF) and an Integrated Pest Management Plan (IPMP) for the project to enable access to agricultural inputs in Tanzania to ensure that the project is implemented with due consideration for environmental conservation.

He said that through the project, the ministry has provided training on environmental management to environmental and agricultural officers in the 56 districts implementing the





project, while through the National Irrigation Commission, the ministry has completed an environmental and social impact assessment on 29 projects for the purpose of starting construction of irrigation schemes and dams.

## Afrik 21

**Boris Ngounou (Cameroon) ; Menace rampante : la crise climatique accélère la prolifération des serpents venimeux ; Afrik 21, 7 mai 2024.**

Tag : OMS.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/menace-rampante-la-crise-climatique-accelere-la-proliferation-des-serpents-venimeux/>



16

Le changement climatique mondial est à l'origine d'une série de phénomènes environnementaux dramatiques. Parmi eux, la migration des espèces, y compris les serpents venimeux, suscite une préoccupation croissante. Une récente étude publiée dans la revue Lancet Planetary Health met en lumière les conséquences dévastatrices du réchauffement climatique sur la répartition géographique de ces reptiles mortels, notamment en Afrique.





Selon les chercheurs, les conditions climatiques changeantes poussent de nombreuses espèces de serpents venimeux à migrer vers de nouveaux habitats, ce qui pourrait entraîner une prolifération de ces animaux dans des régions auparavant non touchées. Les pays les plus vulnérables à cette menace incluent le Niger et la Namibie, où l'arrivée de serpents venimeux pourrait survenir à grande échelle, mettant en danger la santé et la sécurité des populations locales.

L'étude révèle que d'ici à 2070, l'habitat de plusieurs espèces de serpents venimeux, tels que les crotales, les cobras, les mambas, ainsi que la vipère du Gabon de l'Ouest, pourrait connaître une expansion significative, jusqu'à 250 % dans certains cas. Cette expansion est largement attribuable à la dégradation des écosystèmes tropicaux et subtropicaux, causée par le changement climatique et les activités humaines.

Les conséquences de cette migration de serpents venimeux sont alarmantes. En effet, ces reptiles représentent une menace sérieuse pour la santé publique, avec des millions de cas d'envenimations par morsures chaque année à travers le monde. En Afrique, où les ressources médicales et les approvisionnements en sérum antivenimeux sont souvent limités, l'arrivée de nouvelles espèces de serpents venimeux pourrait entraîner une augmentation significative du nombre de décès et de handicaps permanents.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé les morsures de serpents venimeux parmi les maladies tropicales négligées les plus importantes à surveiller, soulignant ainsi l'urgence d'agir face à cette menace croissante. Chaque année, entre 80 000 et 138 000 personnes meurent des suites de morsures de serpent en Afrique, et environ 400 000 autres subissent des amputations ou des lésions permanentes, contribuant ainsi à une lourde charge pour les systèmes de santé déjà fragile.

Pour répondre à cette menace, une action concertée est nécessaire au niveau local, national et international. Les gouvernements africains doivent investir dans la prévention et la gestion des envenimations par morsures de serpent, en renforçant les systèmes de santé et en garantissant un accès adéquat aux traitements antivenimeux. De plus, des mesures de





surveillance et de prévention du changement climatique doivent être mises en œuvre pour atténuer les effets néfastes sur la biodiversité et la santé publique.

La divagation des serpents venimeux en Afrique, amplifiée par le changement climatique, représente un défi majeur pour la santé publique et la conservation de la biodiversité. Il est impératif d'agir rapidement et efficacement pour prévenir les conséquences désastreuses de cette menace émergente et protéger les populations vulnérables contre les morsures de serpent.



18

**Boris Ngounou (Cameroon) ; Présidentielle Cameroun 2025 : « les communautés voteront pour la prise en compte de leurs droits fonciers et coutumiers » ; Environnementales, 7 mai 2024.**

Tag : GIEC, Greenpeace Afrique.

Pour accéder à l'article : <https://environnementales.com/presidentielle-cameroun-2025-les-communautés-voteront-pour-la-prise-en-compte-de-leurs-droits-fonciers-et-coutumiers/>



Pour mieux adresser l'impact des industries extractives sur les communautés forestières du Cameroun, l'organisation de défense de l'environnement Greenpeace Afrique et ses





partenaires ont organisé un atelier national de partage d'expérience avec les représentants des dites communautés triées sur le volet sur l'étendue du pays. Votre journal donne la parole à Stella Tchoukep. La chargée campagne forêt de Greenpeace Afrique dresse le bilan des échanges et partage d'expérience menés par les communautés forestières du 27 au 29 avril dernier à Kribi, cité balnéaire située au sud du Cameroun.

### **Environnementales : Quels étaient les objectifs de cet atelier ?**

Stella Tchoukep, Chargée de campagne forêt chez Greenpeace Afrique : Eh bien, il y avait plusieurs objectifs pour cette réunion, mais je vais me concentrer sur deux qui sont fondamentaux. Le premier objectif était d'abord de permettre aux communautés d'échanger des idées et de partager leurs expériences. De voir ce qui se passe dans différents contextes et dans le cadre de différents types d'exploitation. Parce que nous avons observé qu'il y a des opérations forestières, des opérations minières et des opérations agro-industrielles. Et tout cela impacte parfois de manière similaire et parfois différemment les communautés. Donc, l'idée était d'abord de comprendre comment ces différents projets impactent les communautés.

Maintenant, le deuxième objectif était de considérer, une fois que nous avons identifié les différents impacts, ce qui doit être fait. Nous devons proposer des solutions, chacune adaptée à son contexte, mais aussi de manière générale et globale. Parce que même s'il existe différents impacts, nous avons remarqué qu'il y a des impacts similaires qui nécessitent de traiter le problème au niveau national, de changer les politiques et de changer la législation.

Donc, ce sont les deux objectifs. Premièrement, pour que les communautés apprennent à se connaître, à réaliser que ce que vous vivez chez vous est aussi ce que je vis chez moi, et à réfléchir à comment nous pouvons agir pour inverser la situation. Comment pouvons-nous agir pour aider le gouvernement à développer et à mettre en œuvre des politiques de développement socialement durables et environnementalement viables? ».

### **En termes généraux, quelle est la menace globale à laquelle sont confrontées ces communautés ?**

Eh bien, toutes ces communautés se plaignent essentiellement d'une chose, et de cette chose découle de nombreux autres problèmes. Il s'agit de l'accaparement des terres, de leurs terres





traditionnelles. Nous sommes donc dans un système où l'État veut développer le pays, et pour cela, il a besoin d'espace, il a besoin d'exploiter des ressources. Du moins, c'est ce que disent nos politiques.

Ainsi, l'État s'est retrouvé dans un système quelque peu colonial de privatisation des terres et des ressources pour mener ces projets dits de développement. Et donc, les communautés espéraient que, et c'est pourquoi certaines sont souvent très favorables à ces projets, elles espéraient qu'avec ces projets dits de développement, le développement suivrait. Malheureusement, elles nous diront que non seulement elles sont privées de leurs terres, mais il n'y a pas de développement. Non seulement il n'y a pas de développement, mais il y a aussi la dégradation de leur environnement et de leurs conditions de vie.

C'est pourquoi la première chose qu'elles demandent est la sécurisation de leur terre traditionnelle, de leur terre ancestrale, afin que même si l'État veut développer ses projets, leur terre ne soit pas affectée. Donc, cette approche, sur un plan beaucoup plus large, présente un avantage. Elle permet aux communautés d'être les auteurs de leur propre développement, mais aussi de contribuer à la lutte contre le changement climatique car l'empreinte des communautés sur les espaces n'est pas la même que celle des agro-industries. Et donc, il a été reconnu, même par le GIEC, que si les communautés ont un accès sécurisé à la terre et aux ressources, elles contribueront davantage à réduire le changement climatique.

**Pensez-vous que le plaidoyer issu de cet atelier peut résoudre le problème, qui est essentiellement politique, selon ce que nous constatons ?**

Eh bien, disons qu'il existe des voies d'action qui peuvent conduire à des résultats lorsque nous examinons la scène politique au Cameroun et aussi les scénarios qui se déroulent ailleurs. Le Cameroun est aujourd'hui à une phase critique. Nous attendons les élections en 2025. Aujourd'hui, le plaidoyer consiste à dire, par exemple, à sensibiliser les communautés pour dire, en choisissant votre prochain leader, votre prochain président de la République, veillez à ce qu'il intègre dans sa politique de développement la sécurité ou la sécurisation de vos droits fonciers et coutumiers. C'est un exemple. Si nous voulons avoir, les communautés doivent être en mesure de saisir des moments critiques pour pouvoir transmettre leurs doléances.





Et nous avons des élections, c'est un moment parfait pour cela. Le dernier exemple que nous avons est au Sénégal. Le nouveau président, dans sa politique, a annoncé, et nous espérons qu'il le fera, qu'il renégociera les différents contrats miniers, forestiers, etc. C'est un élément très important. Et ce sera l'occasion pour les communautés de dire, chers présidents, nos doléances n'ont pas été prises en compte dans les anciens contrats. Au moment de les renouveler, veuillez prendre en compte nos droits et nos intérêts.

Ainsi, au Cameroun, chaque candidat aura inévitablement un plan. Et il s'agira de dire à chaque candidat qui se présente, qu'avez-vous pour les communautés de manière concrète? Donc, les communautés doivent saisir ce moment pour adresser, non pas de faibles doléances, mais vraiment des doléances qui peuvent changer drastiquement et positivement leurs conditions de vie.



## **Fousseni Togola (Mali) ; La faim, ce fléau qui étirent l'Afrique de l'Ouest et Centrale ; Sahel Tribune.com, 9 mai 2024.**

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://saheltribune.com/la-faim-ce-fleau-qui-etreint-lafric-de-louest-et-centrale/>



22

Chaque été, un spectre parcourt l'Afrique de l'Ouest et du Centre : celui de la faim. Selon les dernières données d'une enquête menée par l'ONU et diverses ONG, plus de 50 millions de personnes dans dix-sept pays de ces régions sont confrontées à une insécurité alimentaire alarmante. Et alors que la période de soudure approche, cette situation ne fait qu'empirer.

Quand le terme « *soudure* » désigne une crise alimentaire qui revient avec la régularité d'un mauvais rêve, vous savez que le système est rompu. Ce n'est plus seulement une question de mauvaise récolte ou de conditions météorologiques défavorables ; c'est la manifestation d'une crise structurelle qui frappe de plein fouet les plus vulnérables.

### **Les conflits détruisent les vies et les moyens de subsistance**

Cette année, dans des pays comme le Nigeria, le Tchad et la Sierra Leone, jusqu'à 20 % de la population pourrait souffrir de faim extrême. Des régions entières, comme Ménaka au Mali,





sont au bord d'une « *faim catastrophique* ». Ce terme, écho sinistre dans le vocabulaire humanitaire, traduit une réalité où des familles entières n'ont rien à se mettre sous la dent, et où les enfants se couchent le ventre vide, nuit après nuit.

Ce n'est pas faute de savoir ce qui alimente cette crise. Les conflits incessants qui sévissent dans ces régions, combinés aux effets exacerbés du changement climatique, ont créé un cocktail dévastateur qui détruit les moyens de subsistance et chasse les gens de leurs terres. Sadou Soumana, conseiller technique en sécurité alimentaire, résume bien la situation à l'antenne d'un média occidental : « *Quand les conflits arrivent, ça détruit les vies, mais aussi, ça détruit les moyens de subsistance.* » Ce constat, loin d'être une révélation, devrait sonner comme un appel au changement urgent et radical.

Le changement climatique, avec ses sècheresses prolongées et ses inondations capricieuses, ne fait qu'aggraver la situation. L'agriculture pluviale, pierre angulaire de la subsistance dans ces régions, ne peut tout simplement plus supporter le poids de ces bouleversements climatiques. Le déficit céréalier devient une réalité annuelle, et la pauvreté des sols un ennemi aussi redoutable que la sécheresse elle-même.

### **Financements en retard, et souvent trop peu ou trop tard**

Et pourtant, face à cette urgence, le financement de la réponse humanitaire est à la traîne. Seuls 10 % du plan de réponse sont actuellement financés en Afrique centrale. C'est dérisoire, et cela témoigne d'un manque de volonté collective de s'attaquer à la racine du problème. Les financements tardent à arriver, et quand ils arrivent, c'est souvent trop peu, trop tard.

Il est temps de réveiller les consciences, de secouer les puissances mondiales et locales, et d'exiger un changement. La faim n'est pas une fatalité ; c'est le résultat de décisions politiques, de négligences et d'un système global qui privilégie trop souvent le profit au détriment des personnes. Si nous ne pouvons pas nourrir les gens, alors nous faillons à l'un des droits humains les plus fondamentaux. Les dirigeants africains et internationaux doivent prendre acte de cette crise et agir en conséquence. La dignité humaine en dépend.



**Lenah Bosibori (Kenya); USD 10 M investment hub launched to improve soil fertility in West Africa; Africa Science News, May 9, 2024.**

Tag : World Bank.

To access the article : <https://africasciencenews.org/usd-10-m-investment-hub-launched-to-improve-soil-fertility-in-west-africa/>



24

The World Bank has launched a \$ 10 million investment Hub in West Africa and the Sahel to help increase agricultural productivity, food security and soil fertility over the next five years.

Speaking in Nairobi during the signing ceremony with partners of the Hub, Katie Freeman a Senior Agriculture Economist at the World Bank said that soil health is critical to productivity and Farmer incomes across West Africa and the Sahel.

“We are financing the Hub with \$ 10 million over five years through Accelerating Impacts of CGIAR Climate Research for Africa (AICCRA). The World Bank is financing AICCRA for climate research across Africa and as part of this program,” said Freeman.

The interest of the World Bank in financing this hub is related to the role of the hub in helping to increase fertilizer application, fertilizer efficiency and fertilizer use across the West African sub region with the idea that this is central to increasing production and productivity and to help food security in West Africa according to Freeman.





She also noted that Africa has faced its worsening food and nutrition security crisis, an estimated 125 million people are expected to be food insecure by July including 44.5 million people in Western and Central and 81 million in Eastern and Southern Africa.

“These are very heavy numbers and they are also completely contrary to the World based edition of eliminating extreme poverty on a livable planet, we are not accomplishing our goal of eliminating extreme poverty and food security,” added Freeman.

According to Freeman, AICCRA is the partner that is going to contribute to the establishment of these regional Hub.

Ana Maria Loboguerrero the Executive Director AICCRA said that they have three main indicators in AICCRA framework that speak about the hub and they are going to be following them so that they can make this agenda in the best way possible.

“This World Bank funded program aims to reach 3 million hectares with climate-smart agriculture solutions, it also aims to reach 500,000 hectares with specific fertilizer requirements and building on previous success,” she reiterated.

“We believe in the importance of having soil information and the way that this whole information is presented, we believe also that having digital soil maps are one of the key elements that can help us to trigger action in relation to soil tranquilizers and soil health in Africa,” added Loboguerrero.

Soil health is critical to productivity and farmer incomes across West Africa and the Sahel. We started to think about how to both increase soil nutrients across Africa but also increase the efficiency and effectiveness of fertilizers used in West Africa. One of the things named to help increase soil mapping and fertilizer recommendations and nutrient recommendations across the seven regions.

The launch was done in Nairobi during the 2024 Africa Fertilizer and Soil Health (AFSH) Summit held at the Kenyatta International Convention Centre (KICC), Nairobi, Kenya under the Theme “Listen to the Land”, which will guide deliberations, deals and product showcases around sustainably transforming the fertility of Africa’s agricultural land.

The Summit brought together African Heads of State, high-ranking government officials, senior policy makers, private-sector players (including fertilizer manufacturers, importers, blenders and distributors), and civil society organizations for discussions aimed at driving knowledge exchange, technology promotion and a strategic drive towards Africa’s agricultural and food system transformation.



## Thuku Kariuki (Kenya) ; Kenyan Company could Win XPRIZE for Carbon Capture ; Science Africa, May10, 2024.

Tag : -.

To access the article : <https://news.scienceafrica.co.ke/kenyan-company-could-win-xprize-for-carbon-capture/>



26

A Kenyan-based company, Octavia Carbon, is one of the ten finalists to receive the \$100 million grand prize to develop carbon capture technology to mitigate global warming.

Funded by Elon Musk, a prominent businessman and investor, and the Musk Foundation, XPRIZE Carbon Removal is aimed at fighting climate change and rebalancing Earth's carbon cycle.

With the increasing demand for renewable energy, Kenya has an ideal environment for Direct Air Capture (DAC), where carbon dioxide is captured from the air and either stored or turned into other useful products, like aviation fuel.



Relying on this technology, Octavia Carbon, has designed world-class vehicles to enter the carbon capture race.

Duncan Kariuki, Octavia's Product Lead explains, "Being an XPRIZE Carbon Removal finalist means a strong validation for the great potential that Direct Air Capture in Kenya holds...We are particularly excited for all the socio-economic impact that DAC will have in Kenya, especially in creating prosperity through meaningful jobs and increasing energy access."

Besides, the company is partnering with local universities to develop further technology meant to tame climate change. It is also proactively engaging the government to update policies that will make their products more cost-effective and encourage other environmentally minded companies to join them here in Kenya.

The XPRIZE has captured the attention of young innovators across the globe. However, creating carbon capture devices that can meet the competition's parameters is a tall order.

27

The machines must be able to pick up 1000 tonnes of carbon dioxide per year; model their costs at a scale of one million tonnes per year; and show a pathway to achieving a scale of gigatonnes per year in the future.

Three years into the competition, with one year to go, the field has narrowed considerably.

Takachar, a Kenyan innovation company from Mwea, had made the last 20 finalists. The company specializes in turning crop and forest residues in rural communities into carbon-negative bioproducts.

The inclusion of two Kenyan enterprises in the top 20, the only African entries to make it that far, shows that innovation to fight climate change has made its home here.





# Afrik 21

**Boris Ngounou (Cameroon) ; Cameroun: otage de chalutiers étrangers, la pêche hauturière ravage la biodiversité ; Afrik 21, 10 mai 2024.**

Tag : UE

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/cameroun-otage-de-chalutiers-etrangeurs-la-peche-hauturiere-ravage-la-biodiversite/>



28

Le 7 mai 2024, à Douala, s'est tenu un atelier visant à examiner les impacts de la pêche en eaux lointaines sur le Cameroun. Organisé par African Marine Mammal Conservation Organization (Ammco) en collaboration avec CEMLAWS Africa et le ministère camerounais des Pêches et des Industries animales, cet événement a été une étape importante dans la compréhension des défis auxquels est confronté le secteur de la pêche dans le pays.

Le projet, financé par l'ambassade des États-Unis d'Amérique au Ghana, vise à promouvoir la transparence, la responsabilité et les capacités locales pour faire face aux impacts





déstabilisants des navires de pêche éloignés étrangers (DWFV) dans le golfe de Guinée et les eaux de la Mauritanie.

Les discussions lors de l'atelier ont révélé des données alarmantes sur les conséquences de la pêche hauturière non réglementée. En moyenne, l'Afrique de l'Ouest perd environ 790 000 tonnes de poisson par an en raison de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN), ce qui entraîne des pertes économiques de plus de 2 milliards de dollars annuellement.

### **Le Cameroun écope d'un « carton rouge »**

Le Cameroun, en particulier, a été confronté à des sanctions de l'Union européenne (UE) en raison de sa gestion insatisfaisante de la pêche hauturière, recevant un « carton rouge » pour son manque de conformité aux normes internationales. Ces sanctions ont été précédées par un « carton jaune », mettant en lumière les défis persistants auxquels est confronté le pays en matière de gouvernance des ressources marines.

Un aspect clé discuté lors de l'atelier est le concept de « pavillon de complaisance », où les navires étrangers sont enregistrés dans un pays sans vérification adéquate de leurs antécédents en matière de pêche. Cela permet à des navires peu scrupuleux d'échapper à la réglementation et de nuire aux efforts de conservation des ressources marines.

### **L'urgence d'une nationalisation des armateurs de chalutiers**



Aristide Takoukam Kamla, président d'AMMCO





Les participants ont également souligné l'importance d'encourager les investissements locaux dans le secteur de la pêche pour assurer une gestion plus durable et bénéfique des ressources marines. *« Il est important de souligner que l'objectif de la formation n'était pas d'exclure les investisseurs étrangers, mais plutôt d'encourager les investisseurs nationaux à s'impliquer dans le secteur de la pêche. Le potentiel est réel, et je suis convaincu que l'économie camerounaise bénéficierait grandement de la participation accrue d'investisseurs nationaux dans la pêche industrielle. »* explique Aristide Takoukam Kamla, président d'AMMCO.

Cet atelier a été une opportunité précieuse pour sensibiliser sur les impacts de la pêche en eaux lointaines et pour discuter des mesures nécessaires pour améliorer la gouvernance du secteur. Il a mis en lumière l'importance d'une approche collaborative entre les gouvernements, les organisations de la société civile et les acteurs privés pour assurer la durabilité et la prospérité des communautés côtières du Cameroun.



**Lenah Bosibori (Kenya) ; African heads urged to trade with each other to increase capacity and utilize the raw materials in the continent ; Africa Science News, May 12, 2024.**

Tag : African Union Commission.

To access the article : <https://africasciencenews.org/african-heads-urged-to-trade-with-each-other-to-increase-capacity-and-utilize-the-raw-materials-in-the-continent/>



African heads of state have been urged to trade with each other in fertilizer purchasing to help increase productivity and utilize the raw materials in the continent instead of purchasing from other parts of the world.

Speaking during the second African Fertilizer and Soil Health summit in Nairobi, Hakainde Hichilema the president of the republic of Zambia said that there is no point in working together to increase capacity but a number of us are placing orders to purchase fertilizer from other parts of the world.

“We need to invest in our continent to increase capacity by using our raw materials, we the heads of states should include in our minimum requirements buying from each other instead of depending on others to supply us with fertilizer from outside the continent, in Zambia we have already practiced that in fertilizer and other aspects,” said Hichilema.

He notes that the continent has raw materials which must be exploited effectively but there is a need to invest in order to exploit the resources.

“Let us invest in the best appropriate technology and correct fair capital which remains valid in these conversations,” added President Hichilema.

Hichilema also insisted that fertilizer should also be affordable and available. “There is no point making fertilizer available if it is not affordable to our farmers because we will not achieve the intended objective to increase productivity as well as securing food for the vulnerable families,” said President Hichilema.





On his part William Ruto, the president of the Republic of Kenya noted that Africa remains heavily reliant on food imports despite the continent's vast potential for agricultural production.

He attributed it to several factors including inadequate fertilizer application, extreme climate adversities and extensive land degradation.

“Across Africa, people face numerous challenges that hinder their efforts and investments in enhancing agriculture productivity, these include inadequate fertilizer application, extreme climate adversities like floods and intense drought and extensive land degradation all pointing to the broader issue of poor soil health,” said president Ruto.

In his opening remarks, Moussa Faki Mahamat Chairperson Of the African Union Commission noted that Africa is experiencing accelerated soil degradation, including through desertification and floods as seen in East Africa and here in Kenya, often alternatively -either droughts or floods which in turn reduces the production and productivity in the African agricultural sector.

He noted the commitments of the AU Commission to address the issues of soil health in all african countries. “The African Union Commission is committed to address the issues of soil health in all African countries. This determination is what led us to develop the Soil Initiative for Africa (SIA) and the Africa Fertilizer and Soil Health Action Plan. While the Soil Initiative for Africa is a long-term framework aligned with our Agenda 2063, the Action Plan is the 10-year implementation plan,” he said.

In terms of fertilizer use, Mahamat noted that Africa is below the global average and the target set by African Heads of State and Government in 2006 where they endorsed the Abuja declaration on Fertilizers for a Green Revolution in Africa, with a target of 50 kilograms per hectare per year.

“Eighteen years later, the average fertilizer use rate stands at about 18 kilograms, less than half of the target set in 2006. We have a responsibility to learn and apply the lessons on why this gap remains,” said Mahamat.

He reiterates that some African countries produce fertilizers but we depend mostly on imported fertilizers, making them very expensive for our farmers. Yet the African Center for Fertilizer Development based in Zimbabwe has been in existence since the 1980s.

“We must optimize the use of such existing Continental assets to boost local fertilizer production and deliver quality fertilizers to African farmers at affordable prices,” he said.



## **Boris Ngounou (Cameroon) ; Afrique : plus de 74% des journalistes lâchent l'environnement, faute de financement ; Afrik 21, 16 mai 2024.**

Tag : UNESCO, UNECA, UA.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/afrique-plus-de-74-des-journalistes-lachent-lenvironnement-faute-de-financement/>



33

Le Réseau des journalistes africains spécialisés sur le développement durable et le changement climatique a publié aujourd'hui les résultats d'un sondage révélateur lors de la 3e Convention annuelle des médias africains (CMA) qui se tient du 15 au 17 mai 2024 à Accra au Ghana. Cette enquête, menée du 10 au 13 mai 2024, met en lumière les défis financiers auxquels sont confrontés les journalistes couvrant les questions environnementales à travers le continent.

Parmi les 150 journalistes interrogés, une tendance préoccupante émerge : plus de 74,7% indiquent avoir abandonné ou réduit la couverture des sujets environnementaux en raison du manque de moyens financiers. Ces chiffres révèlent une crise pressante dans le secteur journalistique africain, mettant en évidence les défis persistants auxquels sont confrontés





ceux qui cherchent à rapporter sur des questions cruciales telles que le changement climatique, la pollution et la durabilité.

L'étude montre que 85,3% des journalistes estiment ne pas disposer de moyens suffisants pour exercer leur métier correctement. Parmi les principales raisons invoquées, la pandémie de COVID-19, le déclin économique et l'absence de publicité figurent en tête de liste. De plus, 82,7% des répondants ont fait état de difficultés financières au cours des trois dernières années, citant des raisons telles que l'inflation, les loyers élevés et la rareté des publicités.

En outre, près de la moitié des journalistes (44%) reconnaissent un manque de préparation intellectuelle pour aborder les questions environnementales, soulignant le besoin crucial de formations spécialisées dans ce domaine. De plus, près des deux tiers des répondants ont été témoins d'une violation de la liberté de la presse au cours des trois dernières années, illustrant les risques inhérents à la couverture de sujets sensibles.

### **La voix des journalistes environnementaux**

Malgré ces défis, une lueur d'espoir émerge : plus d'un quart des journalistes (26,7%) constatent un intérêt croissant du public pour les questions environnementales. Dans le même temps, près d'un tiers (32,7%) identifient une demande croissante de sujets tels que le changement climatique, le développement durable et la biodiversité.

Les résultats de ce sondage réalisé par le Réseau des journalistes africains spécialisés sur le développement durable et le changement climatique soulignent l'urgence d'une action concertée pour soutenir les journalistes environnementaux en Afrique. Alors que la crise climatique s'intensifie, il est impératif de garantir que ces voix continuent à informer et à sensibiliser le public sur les enjeux environnementaux critiques auxquels le continent est confronté.

La présentation de ce sondage intervient dans le cadre de la 3<sup>e</sup> Convention annuelle des médias africains (CMA) qui se tient du 15 au 17 mai 2024 à Accra au Ghana. Disponible dans





sa version pré-rapport, l'étude sera entièrement publiée le 25 mai 2024 sur le site du think tank Africa 21.

La CMA a été lancée en 2021 par l'East African Editors Forum, le bureau de liaison de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) auprès de l'Union africaine (UA) et de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (UNECA) et le bureau national de l'Unesco à Dar es Salaam en Tanzanie. Le CMA est devenu un forum essentiel pour faire progresser la liberté des médias, l'innovation et la durabilité sur le continent africain. Cet événement s'inspire de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée chaque année le 3 mai. Une journée mondiale qui a donné le ton cette année aux journalistes environnementalistes, via le thème «*Une presse pour la planète : le journalisme face à la crise environnementale*».

35



### **Cécile Goudou (Bénin) ; Desserez vos cravates, levez les barrières, libérez l'information ! ; ORTB, 16 mai 2024.**

Tag : -

Pour accéder au reportage : [https://soundcloud.com/cecilegoudou2017/desserez-vos-cravates-levez-les-barrieres-liberez-linfomation-pour-les-journalistes-de-lenvironnement?si=8a9a2a46137b4ecb9c0b99c5a3e3799c&utm\\_source=clipboard&utm\\_medium=text&utm\\_campaign=social\\_sharing](https://soundcloud.com/cecilegoudou2017/desserez-vos-cravates-levez-les-barrieres-liberez-linfomation-pour-les-journalistes-de-lenvironnement?si=8a9a2a46137b4ecb9c0b99c5a3e3799c&utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing)

Ce que les journalistes spécialisés en environnement partagent le mieux avec leurs confrères d'autres spécialités, c'est la difficulté d'accès aux sources d'information. Pour que le thème "Crise climatique, urgence du journalisme" qui consacre la journée internationale de la presse





2024 doit avoir un sens, il va falloir libérer l'information au profit des journalistes de l'environnement. Nous sommes en pleine crise c'est urgent!



**Sarah Natoolo (Uganda) ; Women in climate change; UBC Radio, May 16, 2024.**

Tag: GGGI

To lister the report : [https://drive.google.com/file/d/1xqp-a7FFe2jd\\_spWZLrA5GsSuFL0\\_TUI/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1xqp-a7FFe2jd_spWZLrA5GsSuFL0_TUI/view?usp=sharing)

36



**Karina Zarazafy (Madagascar) ; USAID Madagascar : 3 nouveaux projets en faveur de l'environnement ; Bleen Média, 16 mai 2024.**

Tag : USAID.

Pour accéder à l'article : <https://www.bleenmada.com/usaid-madagascar-3-nouveaux-projets-en-faveur-de-lenvironnement/>

L'USAID Madagascar vient de lancer trois nouveaux projets de conservation et de gouvernance environnementales d'un financement de 41 millions USD et pour une durée de 5 ans.





Le Gouvernement américain, à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international ou USAID, a lancé, ce 16 mai 2024, trois nouveaux projets de protection de l'environnement et des ressources de Madagascar.

37

41 millions de dollars. Tel est le montant des trois projets lancés par l'USAID Madagascar ce jour. Et ils s'étaleront sur 5 ans. Ces projets porteront respectivement sur la conservation terrestre : le « Projet HARENA », la conservation marine et côtière : le « Projet RIAKE », et la gouvernance environnementale : le « Projet MIZANA ». D'après l'Ambassade des États-Unis à Madagascar, avec ces trois nouveaux projets, les États-Unis auront « *doublé leurs investissements dans le secteur environnement à Madagascar* ». « *Le gouvernement des États-Unis double son investissement dans l'environnement de Madagascar avec ces trois nouvelles activités et renforce son engagement inébranlable en faveur de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles inestimables de Madagascar. Nous reconnaissons l'importance critique de ces écosystèmes marins et terrestres pour la santé de la population et de l'économie* » a en effet souligné l'ambassadrice des États-Unis à Madagascar et dans l'Union des Comores, Claire Pierangelo, lors de l'événement.





Selon l'USAID Madagascar, le projet Harena sera mis en œuvre par DAI Global et consistera principalement à « *améliorer les moyens de subsistance, renforcer les efforts de conservation et réduire les menaces pour la biodiversité* » à proximité des zones protégées.

Le projet Riake quant à lui sera réalisé par le Centre de ressources côtières de l'Université de Rhode Island, et se concentrera, d'après le ministère de la Pêche et de l'Economie bleue sur « *l'amélioration et la gestion durable des ressources marines* » et « *l'amélioration des moyens de subsistances des petits pêcheurs à la base* ». Il s'agira ainsi de protéger l'océan et réguler les zones de pêche dans les régions Atsimo-Andrefana, Menabe, DIANA et sur la Baie d'Antongil.

Quant au projet Mizana, il sera mis en œuvre par l'Alliance Voahary Gasy et se concentrera sur la lutte contre la corruption dans le secteur.

Outre les régions citées plus haut, bénéficieront également de ces projets les régions Atsimo Atsinanana, Analanjirofo, SAVA, Androy, Vatovavy et Fitovinany.





**Boris Ngounou (Cameroon) ; Afrique : plus de 74% des journalistes lâchent l'environnement, faute de financement ; Environnementales, 16 mai 2024.**

Tag : UNESCO, UA, UNECA.

Pour accéder à l'article : <https://environnementales.com/afrique-plus-de-74-des-journalistes-lachent-lenvironnement-faute-de-financement/>



39

Le Réseau des journalistes africains spécialisés sur le développement durable et le changement climatique a publié aujourd'hui les résultats d'un sondage révélateur lors de la 3e Convention annuelle des médias africains (CMA) qui se tient du 15 au 17 mai 2024 à Accra au Ghana. Cette enquête, menée du 10 au 13 mai 2024, met en lumière les défis financiers auxquels sont confrontés les journalistes couvrant les questions environnementales à travers le continent.

Parmi les 150 journalistes interrogés, une tendance préoccupante émerge : plus de 74,7% indiquent avoir abandonné ou réduit la couverture des sujets environnementaux en raison du





manque de moyens financiers. Ces chiffres révèlent une crise pressante dans le secteur journalistique africain, mettant en évidence les défis persistants auxquels sont confrontés ceux qui cherchent à rapporter sur des questions cruciales telles que le changement climatique, la pollution et la durabilité.

L'étude montre que 85,3% des journalistes estiment ne pas disposer de moyens suffisants pour exercer leur métier correctement. Parmi les principales raisons invoquées, la pandémie de COVID-19, le déclin économique et l'absence de publicité figurent en tête de liste. De plus, 82,7% des répondants ont fait état de difficultés financières au cours des trois dernières années, citant des raisons telles que l'inflation, les loyers élevés et la rareté des publicités.

En outre, près de la moitié des journalistes (44%) reconnaissent un manque de préparation intellectuelle pour aborder les questions environnementales, soulignant le besoin crucial de formations spécialisées dans ce domaine. De plus, près des deux tiers des répondants ont été témoins d'une violation de la liberté de la presse au cours des trois dernières années, illustrant les risques inhérents à la couverture de sujets sensibles.

### **La voix des journalistes environnementaux**

Malgré ces défis, une lueur d'espoir émerge : plus d'un quart des journalistes (26,7%) constatent un intérêt croissant du public pour les questions environnementales. Dans le même temps, près d'un tiers (32,7%) identifient une demande croissante de sujets tels que le changement climatique, le développement durable et la biodiversité.

Les résultats de ce sondage réalisé par le Réseau des journalistes africains spécialisés sur le développement durable et le changement climatique soulignent l'urgence d'une action concertée pour soutenir les journalistes environnementaux en Afrique. Alors que la crise climatique s'intensifie, il est impératif de garantir que ces voix continuent à informer et à sensibiliser le public sur les enjeux environnementaux critiques auxquels le continent est confronté.

La présentation de ce sondage intervient dans le cadre de la 3e Convention annuelle des médias africains (CMA) qui se tient du 15 au 17 mai 2024 à Accra au Ghana. Disponible dans sa version pré-rapport, l'étude sera entièrement publiée le 25 mai 2024 sur le site du think tank Africa21.

La CMA a été lancée en 2021 par l'East African Editors Forum, le bureau de liaison de





l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) auprès de l'Union africaine (UA) et de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (UNECA) et le bureau national de l'Unesco à Dar es Salaam en Tanzanie. Le CMA est devenu un forum essentiel pour faire progresser la liberté des médias, l'innovation et la durabilité sur le continent africain. Cet événement s'inspire de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée chaque année le 3 mai. Une journée mondiale qui a donné le ton cette année aux journalistes environnementalistes, via le thème «Une presse pour la planète : le journalisme face à la crise environnementale».



## Naïma Cherii (Maroc) ; Pêche illégale/Nador : Le concombre de mer au cœur d'un commerce lucratif ; Le Reporter Express, 17 mai 2024.

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://lereporterexpress.ma/2024/05/17/peche-illegale-nador-le-concombre-de-mer-au-coeur-dun-commerce-lucratif/>



42

Si la pêche illégale du concombre de mer a déjà fait des dégâts à l'écosystème de certaines régions comme celle de la baie de Dakhla, les eaux de Nador en regorgent encore en grand nombre. Mais la disparition de cette espèce marine, protégée mondialement, pourrait être imminente si rien n'est fait pour remédier au phénomène, alertent des professionnels à Nador.



Opération d'envergure contre le braconnage de concombre de mer. A Nador, une grande quantité de cette espèce marine vient d'être saisie. La police judiciaire a arrêté mardi 7 mai sept personnes pour avoir pêché illégalement deux tonnes et 468 kilogrammes de concombres de mer. Plusieurs équipements de plongée et barques à moteur ont également été saisis. Les suspects ont fait l'objet d'une enquête judiciaire et des investigations sont toujours en cours pour découvrir toutes les personnes impliquées dans cette activité illégale, indiquent des sources policière.

La quantité saisie, qui a eu lieu dans les zones d'Al-Aroui, Silwan, Arkaman et Beni Ansar, vaudrait plus de 1.727.600 DH, selon des sources locales. Il s'agirait de la plus grande opération contre les trafiquants de concombre de mer dans cette région depuis que cet étrange animal menacé est devenu une convoitise pour les braconniers qui en font un business très lucratif. Mais des groupes organisés semblent disposer d'importants moyens et arrivent à échapper à la vigilance des services en charge du contrôle. C'est ce qui permet à cette pêche illégale de proliférer à Nador, commentent nos sources.

Sa collecte est interdite. Pourtant, à Nador, beaucoup s'adonnent à cette pêche clandestine. Outre la pêche à la dynamite et la surexploitation des ressources halieutiques, c'est donc un autre représentant de la faune locale qui attire les contrebandiers, les concombres de mer. Ces espèces marines, qui déchaînent les passions de ce marché noir, sont victimes de la surpêche depuis plusieurs années, selon des professionnels de la pêche à Nador.

«Ce phénomène, nous l'observons depuis environ dix ans et il prend de l'ampleur d'une manière très inquiétante. C'est un marché obscur qui s'épanouit à Nador, au grand dam des autorités», a déclaré cette semaine à Le Reporter Hicham Soudani, un professionnel de la pêche artisanale à Marchica.

Si des régions comme Dakhla ont épuisé leurs ressources et la pêche illicite du concombre de mer a déjà fait des dégâts à l'écosystème de la baie de cette ville, les eaux de Nador en regorgent encore en grand nombre. Le trafic y est encore prospère mais l'extinction de cet animal pourrait être imminente si on ne fait rien pour remédier au phénomène, prévient





notre interlocuteur, soulignant que « ce trafic satisfait une clientèle étrangère (chinoise) et pourrait conduire forcément à l'abaissement des stocks dans les eaux de Nador».

Joint au téléphone, il ajoute: «Certaines personnes ne savent pas le danger de la collecte du concombre de mer sur l'écosystème marin et l'environnement. On doit donc miser sur la sensibilisation à travers une campagne d'envergure pour sensibiliser les gens sur la gravité de cette activité».

### **Marchica, Arkmane, Cap d'eau, Béni Chiker, Beni Ansar...ces zones où la contrebande prospère !**

Venus de partout pour récupérer des concombres de mer, très appréciés dans les pays asiatiques, des dizaines de plongeurs s'adonnent chaque jour à cette activité illégale. Généralement, c'est dans certaines zones comme Marchica, Arkmane, Cap d'eau, Béni Chiker et Beni Ansar qu'ils opèrent clandestinement, explique ce professionnel, qui évoque aussi «une dizaine de barques» qui inquiètent les pêcheurs locaux.

Chaque jour, les pêcheurs ramènent entre 500 et 800 kilos de concombres de mer. Selon des sources concordantes, la collecte de cet animal marin peut atteindre parfois jusqu'à une tonne par jour. Les pêcheurs vendent leur produit aux acheteurs entre 14 et 25 dirhams au kilo selon la taille. Certains d'entre eux ramènent de grandes quantités et peuvent toucher jusqu'à 1000 dirhams chaque jour.

«Une fois pêchés, les collecteurs vendent leur produit à quatre grands acheteurs (intermédiaires) de la région, lesquels ont des unités clandestines à Nador où ces animaux marins sont vidés, bouillis puis séchés. Ils sont ensuite emballés en lots dans des sacs sur des camions -transportant des marchandises- à destination de Casablanca», expliquent nos sources. C'est donc à Casablanca que le produit final est livré à des clients chinois entre 800 et 900 dirhams le kilo.

Le produit va s'envoler vers sa destination finale, la Chine où des organisations criminelles ciblent le concombre de mer pour ses vertus médicinales. Il est revendu à des prix très élevés





(10.000 DH). Certains trafiquants chinois arrivent à le vendre à plus de 40.000 dirhams le kilo. C'est donc à l'international que le produit prend de la valeur.

Le concombre de mer est une espèce marine protégées dans l'ensemble des eaux territoriales dans le monde. Il joue un rôle très important dans l'entretien des fonds marins. Selon les scientifiques, un seul spécimen peut ingurgiter plus de 45 kilos de sédiments par an. Leurs très bonnes aptitudes digestives leur permettent de rejeter un sédiment fin, pur et homogène.

Des professionnels s'opposent pourtant à l'interdiction de la collecte de cette espèce marine. Ils ont même appelé à l'adoption d'un plan d'aménagement des pêcheries de concombre de mer. Pour eux, les dispositions d'un tel plan contribueraient à la préservation de cette espèce marine. «Il faut un plan d'aménagement des pêcheries de concombre de mer. Puisque cette espèce est très abondante surtout dans certaines régions du pays comme Nador. S'il y avait une loi et si cette activité était autorisée, il n'y aurait pas cette pêche illégale. Les prix seraient élevés et tout le monde pourrait en profiter, à commencer par les pêcheurs», estiment des sources à la Confédération nationale de la pêche artisanale.

En 2016, les professionnels de la pêche côtière avaient adressé un courrier à l'Institut national de la recherche halieutique (INRH) dans lequel ils demandaient de lancer une étude afin de connaître les stocks réels existant en matière de concombres de mer. Mais jusqu'à présent, «on n'a pas encore identifié les durées de croissance de cette espèce. Comme pour tous les autres plans d'aménagement, les aspects principaux à savoir sont notamment les périodes d'arrêt biologique et les zones d'interdiction de pêche», concluent nos sources.





**Ian Muhire (Burundi) ; Reserve Naturelle de la Kibira et son passé historico-culturelle ; Twiteho Idukikije, Radio Kazoza FM, 17 mai 2024.**

Tag : UNESCO.

Pour écouter l'émission : [https://soundcloud.com/ianmuhire/reserve-naturelle-de-la-kibira-et-son-passe-historico-culturelle?si=a3391be7a0fe4c7d9536784e12fee138&utm\\_source=clipboard&utm\\_medium=ext&utm\\_campaign=social\\_sharing](https://soundcloud.com/ianmuhire/reserve-naturelle-de-la-kibira-et-son-passe-historico-culturelle?si=a3391be7a0fe4c7d9536784e12fee138&utm_source=clipboard&utm_medium=ext&utm_campaign=social_sharing)

Cette aire protégée, d'une biodiversité très riche et variée, est un site naturel dans lequel on trouve des milliers d'espèces de faune et de flore très diversifiées et dont beaucoup d'entre elles sont endémiques. On y rencontre des insectes, des primates, des oiseaux, des reptiles, de grands mammifères.

46



**Wassila Ould Hamouda (Algérie) ; 1ere édition du débat alimentaire africain: La Déclaration d'Alger insiste sur une agriculture durable ; Horizons, 19 mai 2024.**

Tag : Commission de l'Union Africaine, FAO.

Pour accéder à l'article : <https://www.horizons.dz/?p=123527>



47

**L'Algérie a abrité la première édition du débat alimentaire africain organisée à l'initiative du groupe de réflexion Filaha Innov (GRFI) en co-organisation avec l'institut sénégalais des recherches Agronomiques (ISRA).**

Marquée par la participation de dix pays africains, la rencontre qui a eu lieu au niveau du palais des expositions des Pins Maritimes à Alger, a permis aux chercheurs et aux experts d'aborder les défis et les opportunités en matière de nutrition et de sécurité alimentaire dans le continent. Le mot d'ordre étant de partager les connaissances et de trouver des solutions





durables pour garantir l'accès à une alimentation saine et suffisante pour toutes les populations africaines. Dans cette optique, les intervenants ont tous mis l'accent sur la nécessité de refonder les politiques publiques sur des bases plus ouvertes et inclusives qui permettront la mobilisation des actifs agricoles, notamment les petits exploitants, en vue de contribuer à la sécurité à la fois alimentaire de leurs ménages ainsi que de leurs pays. Une démarche à laquelle l'Algérie s'est pleinement inscrite en œuvrant activement à renforcer la rentabilité du secteur agricole et, par ricochet, assurer la sécurité alimentaire.

L'expert Omar Bessaoud a mis en avant l'accompagnement de l'Etat accordé aux agriculteurs que ce soit en termes d'aide pour la réalisation des forages, ou pour un accès gratuit à l'eau, au sol et à des engrais qui sont pris en charge à concurrence de 50%. Le directeur en sciences économiques et membre élu de l'académie de l'agriculture de France a préconisé de soutenir l'agriculture de montagne et des hauts plateaux en accompagnant les petit paysans pour qu'ils contribuent, a-t-il précisé, à la sécurité alimentaire, au niveau de leur territoire. Bessaoud a appelé à encourager les initiatives visant un développement durable de l'agriculture. Toutefois, il a fait observer que la sécurité alimentaire n'est pas un problème des agriculteurs. Et pour cause, « les pays les plus performants sur le plan agricole sont les pays industrialisés qui développent une production, en amont et en aval, d'intrant et de machine et une recherche extrêmement poussée au service de l'agriculture ».

48

### **Une situation alarmante**

Sur le plan continental, la question alimentaire demeure préoccupante. Les chiffres avancés par la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture en Algérie, Irina Buttaud, démontrent clairement l'urgence d'agir pour assurer un avenir durable au continent africain. Elle a souligné que la situation est alarmante et que l'Afrique est « encore loin de l'Objectif du développement durable (ODD) 2 » qui stipule l'élimination de la faim à l'horizon de 2030. « Notre planète fait face à des multiples crises qui sont directement liés au système agroalimentaire, notamment les changements climatiques, l'appauvrissement de la biodiversité, la déforestation et la dégradation du sol ainsi que le stress hydrique, l'instabilité... Cela veut dire que la sécurité alimentaire reste très vulnérable. Nous sommes en





phase d'un triple fardeau : une surconsommation, une pratique non durable de la nutrition et un accès inéquitable aux ressources alimentaires », a-t-elle indiqué, précisant que plus de 3,1 milliard dans le monde, dont 42% de la population n'ont pas les moyens d'acheter une alimentation saine et nutritive. Le monde perd chaque année plus de 10 millions d'hectares sains et productifs. « L'Afrique fait face à une démographie galopante. Elle va atteindre 2,5 milliards de population en 2025. D'où la nécessité de s'atteler à gérer les ressources de manière plus efficace et durable », a-t-elle souligné.

Pour sa part, Joséfa Sacko, commissaire à l'Économie rurale et à l'Agriculture de la Commission de l'Union africaine a fait savoir que 20% de la population africaine n'ont pas accès à une nutrition saine. Elle a axé son intervention sur la valorisation des sols et le renforcement de leur rentabilité. Citant le cas des céréales, elle a fait savoir que les rendements du continent avoisinent le 1,65 tonne par hectare alors qu'il dépasse les 4 tonnes/ha ailleurs. Parmi les recommandations inscrites dans la déclaration d'Alger présentée à la fin des travaux, les participants ont mentionné la nécessité de mettre en œuvre des politiques de convergences entre éleveurs et agriculteurs, de promouvoir les productions génétiques végétales et animales issues du patrimoine naturel afin de concourir à une plus grande sécurité alimentaire et de faire de la coopération alimentaire un facteur de paix. L'accent est mis également sur le soutien de toutes les initiatives rurales et l'orientation de l'agriculture dans une logique agro-forestière et agro-écologique. L'impératif de privilégier le financement mutuel rural et l'implication des institutions financières à une participation active est également mis en avant tout comme la nécessité d'intensifier les échanges agricoles entre pays frontaliers dans une orientation sud-sud « afin de construire des territoires de coprospérité régionale. »



**Karina Zarazafy (Madagascar); Andriamparany Thierry Pradel : « On soutient les pêcheurs dans la conservation pour que leurs activités bénéficient aux générations futures. » ; Bleen Média, 20 mai 2024.**

Tag : AFD.

Pour accéder à l'article : <https://www.bleenmada.com/andriamparany-thierry-pradel-on-soutient-les-pecheurs-dans-la-conservation-pour-que-leurs-activites-beneficient-aux-generations-futures/>

A travers cette interview, Andriamparany Thierry Pradel nous explique à quel point la pêche est tributaire de la conservation. Une situation qui se reflète dans le niveau de production.



50

A Antafiampatsa-Irodo, dans l'Aire marine protégée Corridor Marin des 7 Baies, nous avons croisé, en avril dernier, les équipes de Sahanala Pêche en pleine préparation de l'ouverture de la saison de collecte des poulpes. Cette société fait partie des grands collecteurs de produits



halieutiques de la zone et est une promotrice de la pêche durable. Andriamparany Thierry Pradel (ATP), Coordonnateur de projet Pêche au sein de la société a accepté de nous en dire plus sur leurs activités.

#### **Interview.**

**Bleen : Nous sommes actuellement à Irodo, au niveau du Corridor Marin des 7 Baies où vous collaborez avec les pêcheurs et les gestionnaires d'aires protégées dans le cadre de la pêche durable. Est-ce la seule zone où vous œuvrez ?**

**ATP :** Nous opérons sur 4 zones, 2 dans la région DIANA et 2 dans la région SAVA. Ici dans la DIANA, nous travaillons avec les pêcheurs de l'aire marine protégée de Nosy Hara qui est gérée par Madagascar National Parks ou MNP. Et ici, dans le Corridor Marin des 7 Baies, qui est gérée par la Conservation Internationale.

Dans la SAVA, nous œuvrons dans la zone Loky Manambato, gérée par Fanamby et dans le Cap Est qui est géré par la Wildlife Conservation Society ou WCS.

**Bleen : Pourquoi vos exploitations ne se font-elles que dans des zones de conservation ?**

**ATP :** Nous avons opté pour ces zones de conservation car nous anticipons déjà l'avenir des pêcheurs. Sahanala est parmi les premières sociétés à promouvoir cette pêche durable et responsable. Nous collaborons donc avec les pêcheurs qui travaillent dans ces aires protégées. Nous nous proposons ensuite de rechercher des débouchés où écouler ces produits. C'est-à-dire que c'est la société qui fait en sorte d'acheminer les produits depuis les pêcheurs locaux jusqu'aux clients. C'est pour dire que Sahanala Pêche n'existe que pour rehausser le niveau de vie des pêcheurs.

**Bleen : Pourriez-vous nous dire qui sont alors vos clients finaux, où envoyez-vous ces produits ?**





**ATP :** Le circuit est comme suit : les produits partent des pêcheurs locaux, passent par l'usine de Sahanala à Vohémar avant d'être acheminés vers nos clients finaux qui se trouvent notamment en Europe. C'est principalement Gel Pêche qui achète les produits en question.

**Bleen :** **Quels sont les différents types de produits que vous exploitez au niveau de Sahanala Pêche ?**

**ATP :** Nous avons déjà commencé à exploiter les poulpes l'année dernière et nous continuerons pour cette année 2024. S'y ajouterons les calmars, les poissons et les langoustes.

**Bleen :** **Quels sont les produits phares, en termes de ressources halieutiques, dans cette zone du Corridor Marin des 7 Baies ?**

**ATP :** Nous avons surtout les poulpes car il y a le principe de conservation de ces espèces qui est assimilé. Mais il y a également les langoustes, car ce sont aussi des espèces préservées dans cette zone. Par contre, du fait de l'absence de débouchés, les calmars n'ont pas pu être valorisés. Mais là, nous allons commencer à les écouler sur le marché.

**Bleen :** **Cela fait maintenant combien d'années que vous exploitez dans la zone ?**

**ATP :** On a commencé l'année dernière (2023). Et on s'inscrit dans la durabilité. Sahanala n'est pas là que pour exploiter les ressources de la mer. Sahanala est là pour durer. On travaille avec les pêcheurs et on les soutient dans cette conservation pour que leurs activités de pêche dans cette aire marine protégée soit durables et bénéficient aux générations futures.

**Bleen :** **Pouvez-vous nous donner des chiffres quant à la production de 2023, ainsi que vos objectifs pour cette année 2024 ?**

**ATP :** L'année dernière, nous avons récolté aux alentours de 55 tonnes de poulpes. On peut dire qu'il s'agissait d'une phase test pour voir comment nous travaillons et comment on devrait collaborer avec les pêcheurs locaux. Mais cette année, nous envisageons d'augmenter cette production. Nous prévoyons de collecter dans les 350 tonnes de poulpes. Mais ce, dans





toutes nos zones d'intervention et non seulement dans ce corridor. On ne peut pas concentrer autant de production sur une seule zone car cela porterait atteinte aux efforts de conservation. Et donc, cet objectif est relatif à toutes les zones que j'ai citées plus tôt. Entre autres, Nosy Hara, cette zone CM7Baies, Loky-Manambato, et Cap-Est mais également Vinany Vao.

**Bleen : Combien de pêcheurs travaillent avec vous dans cette zone des 7 Baies ?**

**ATP :** Actuellement, nous travaillons avec près de 400 pêcheurs. Mais nous en ciblons 1000. En effet, après recensement, leur nombre pourrait facilement atteindre les 1000. Cependant, certains pêcheurs ne sont uniquement que des pratiquants. Ils n'intègrent pas les associations. C'est pourquoi aujourd'hui, avec la Conservation Internationale, nous sensibilisons ces pêcheurs-là à intégrer des associations afin qu'ils puissent bénéficier d'une carte professionnelle de pêcheur et des droits y afférents.

**Bleen : Justement, vous avez dit que vous apportez des soutiens aux pêcheurs dans le cadre de cette promotion de la pêche durable. Pouvez-vous nous dire quels sont ces soutiens?**

**ATP :** Nous apportons deux types de soutiens aux pêcheurs. Il y a la formation. On les forme afin qu'ils puissent savoir quel est l'avenir de la pêche. Nous nous sommes fixés un objectif de leur fournir 32 formations. Et aujourd'hui, on en a réalisé 24. Le projet Kobaby nous soutient dans ce programme de formation des pêcheurs. Outre ces formations en conservation avec CI, Kobaby, et AFD, Sahanala vient également leur fournir des soutiens matériels. On leur a par exemple fourni des godasses, des tsora-by. L'année dernière, on en a distribué, mais à un nombre très limité de pêcheurs. Et cette année, on a élargi le nombre de bénéficiaires.

Fait également partie du soutien de Sahanala la collecte de leurs produits. Et ce, au prix du marché. De plus, c'est la société même qui se charge de la conservation des produits. De même pour les embarcations, les pêcheurs n'ont pas à les louer pour aller pêcher dans les zones éloignées. Nous les leur fournissons.





Notre objectif est certes de vendre mais en faisant des bénéfices partagés. C'est ce qui nous différencie des autres. Le principe est que quand la société arrive à vendre le produit, elle rend une partie des bénéfices aux pêcheurs. Il y a des calculs effectués pour ressortir le montant de ces bénéfices, et 50% de ceux-ci iront aux pêcheurs. Aussi, si un pêcheur a vendu 100 kg de poulpes cette saison, une fois les bénéfices retournés au niveau local, il aura une part équivalente à ces 100 kg.

20% de ces bénéfices iront au gestionnaire de l'aire protégée. Pour le CM7 Baies, cela ira donc à CI. Et 20% iront à l'association car c'est auprès des associations que nous achetons les produits. Et les 10% iront à la fédération. C'est-à-dire la fédération de la pêche de Sahanala. En effet, dans l'organigramme de Sahanala Pêche, il y a cette fédération où sont regroupées plusieurs associations de pêcheurs. En fait, c'est une « fédération » de pêcheurs qui a fait que Sahanala pêche existe aujourd'hui. Mais les techniciens ne font que déployer leurs ressources pour trouver des débouchés pour les produits. C'est donc ce qui fait Sahanala Pêche. Ce sont des pêcheurs qui se sont fédérés et qui ont demandé à Sahanala et ses techniciens de faire de ce rêve une réalité.

**Bleen : Si nous comprenons bien, il n'y a aucun bénéfice qui va à Sahanala ?**

**ATP :** Si, Sahanala, en tant que société commerciale, vend ces produits. Donc en vendant, elle fait des bénéfices. Et ce sont ces bénéfices qu'elle répartit entre les différentes parties prenantes à la chaîne.

**Bleen : Vous avez fait un test pendant un an. Là, vous entrez vraiment dans la phase d'exploitation. Compte tenu de vos objectifs en termes de production, comment voyez-vous l'évolution de la reproduction des espèces, notamment dans ce Corridor Marin des 7 Baies ? Est-ce que l'on s'inscrit vraiment dans la durabilité ?**

**ATP:** Bien évidemment, il y a eu des études préalables qui nous ont permis de mettre en place ces unités de production. Notamment des analyses émanant des pêcheurs qu'on appelle capture par effort de pêche. En effet, depuis 2016, nous faisons ces études tous les jours, tous les mois et tous les ans. Et c'est ce qui nous a permis de déduire la quantité de produit que





nous pouvons obtenir dans la zone. Cependant, ce résultat est tributaire de la conservation. Il faut que ça soit régulé, qu'il y ait des périodes de clôture. Par exemple, pour la pêche aux poulpes, il y a deux clôtures par an. C'est fermé du 1<sup>er</sup> janvier au 30 mars, et du 1<sup>er</sup> juin au 30 juillet. Grâce à cela, une journée d'ouverture dans cette zone des 7 Baies permet d'obtenir 30 tonnes de poulpes. Ce qu'on se répartit entre 4 sociétés.

Il y a donc concurrence entre sociétés. Et c'est ce qui améliore le niveau de vie des pêcheurs. En effet, auparavant, les collecteurs prenaient les poulpes à 3000 Ar – 5000 Ar le kilo. Et depuis notre arrivée, c'est monté à 10 000 Ar.

Maintenant, comment pensons-nous que cela pourrait durer ? Cela va durer car nous travaillons avec Conservation International, la Direction régionale de la pêche et de l'économie bleue ainsi que toutes les autres parties prenantes, pour faire en sorte que cette pêche soit durable.

**Bleen : Ce partage de bénéfice a-t-il été appliqué depuis l'année dernière ?**

**ATP:** Là, on est en plein dans la commercialisation. Donc ce sera appliqué cette année. Les pêcheurs attendent déjà la mise en œuvre de ce partage et ce sera fait cette année.

**Bleen : Vos projections en termes de production sont-elles basées sur ces évaluations quotidiennes ?**

**ATP:** En effet, c'est à partir de ces calculs des efforts de pêche que nous pouvons projeter de produire 350 tonnes cette année. Et nous analysons ces prises chaque fin d'année pour pouvoir établir notre business plan pour l'année suivante. On ne peut pas directement dire qu'on va faire 500 tonnes en 2025. Il nous faut nous baser sur les captures. De plus, la capacité de notre usine à Vohémar, tous produits confondus, est de 1000 tonnes par an. C'est une usine qui tourne toute l'année.



## **Karina Zarazafy (Madagascar) ; Abeilles, garantes d'un avenir mielleux ... et durable ; Bleem Média, 21 mai 2024.**

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://www.bleenmada.com/abeille-garante-dun-avenir-mielleux-et-durable/>

L'apiculture développée dans le cadre de la conservation de la Nouvelle Aire Protégée Ambohitra'Antsingy Montagne des Français, dans le Nord de Madagascar est un exemple concret d'un partenariat win-win entre la nature et l'homme. Car sauver les abeilles, c'est se sauver nous-mêmes.



56

***Les abeilles se retrouvent parmi les espèces menacées d'extinction. L'apiculture, en plus d'être une activité dite génératrice de revenus, s'avère ainsi être un geste de secours envers ces espèces dont dépendent grandement la survie des écosystèmes.***





Etant passée de 2 à 21 ruches, Antonine Rasoazanaka, habitante de la commune rurale d'Antanamitarana à Antsiranana, ambitionne de vivre exclusivement de l'apiculture. « *Cela fait maintenant trois ans que je fais cette activité. J'ai commencé avec 2 ruches, suis passée à 5, et maintenant j'en ai 21. J'envisage d'en avoir dans les 40 à 50* » nous a-t-elle confié. Et proportionnellement au nombre de ruches en sa possession, sa production semble s'améliorer au fil du temps.

En effet, d'après ses explications, pour l'heure, elle ne récolterait qu'une fois par an. Et ce, « *en raison du manque de nourritures pour les abeilles* ». Néanmoins, afin d'en atténuer les effets, l'apicultrice cultive dans sa propriété « *pour pouvoir mieux les nourrir et augmenter la production qui, auparavant, n'était que de 16 litres l'année* ». « *Je m'occupe vraiment d'elles. Je ne les quitte presque jamais surtout quand elles pondent des œufs ... Cela a par la suite augmenté à 50 litres. Et cette année, je ne sais pas encore puisque je n'en ai pas encore récolté. Mais normalement, une ruche devrait produire 10 litres* » a-t-elle souligné.

57

Cette activité, Antonine Rasoazanaka l'a connu grâce à une initiative de l'ONG Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement ou SAGE qui gère la Nouvelle Aire Protégée (NAP) Ambohitr'Antsingy Montagne des Français. Ainsi, selon ses dires, « J'ai d'abord été pépiniériste auprès de l'ONG SAGE. Ils nous ont ensuite proposé de suivre une formation en apiculture, dans le but de nous permettre d'avoir des sources de revenus supplémentaires tout en préservant l'environnement ».

#### **« Volons au secours des abeilles, avec les jeunes »**

Selon les Nations Unies, « *les pollinisateurs ont un taux d'extinction qui est aujourd'hui de 100 à 1000 fois plus élevé que la normale* ». Ainsi « *environ 35 %* » des pollinisateurs invertébrés dont particulièrement les abeilles et les papillons, et « *environ 17 %* » des pollinisateurs vertébrés, tels que les chauves-souris, sont aujourd'hui menacés d'extinction. Ce, alors que la pollinisation constitue un processus fondamental pour la survie des écosystèmes.

Ces activités d'apiculture développées dans le cadre de la gestion de la NAP Ambohitr'Antsingy Montagne des Français à Antsiranana se joignent alors à l'urgence





mondiale de voler au secours des abeilles et autres pollinisateurs. Notamment car ces derniers « dépendent la reproduction de près de 90 % des plantes sauvages à fleurs du monde, ainsi que 75 % des cultures vivrières et 35 % des terres agricoles à l'échelle de la planète. ».

Ce jour du 20 mai est ainsi consacré par les Nations Unies à la célébration de la Journée mondiale des abeilles. Ce, dans le but d' « attirer l'attention de tous sur le rôle clé que jouent les pollinisateurs, sur les menaces auxquelles ils sont confrontés et sur leur importante contribution au développement durable ». Les abeilles sont en effet extrêmement menacées. C'est pourquoi, cette année, les Nations Unies ont choisi « Volons au secours des abeilles, avec les jeunes » comme thème. Et comme l'a souligné Daniela Rakotomamonjy, Ingénieur en Environnement, à l'heure actuelle, « La protection des abeilles est un devoir et non un choix pour chaque Malgache ».



## Lenah Bosibori (Kenya); Early warning systems saves IGAD region from another desert locust outbreak ; Africa Science News, May 22, 2024.

Tag : IGAD.

To access the article : <https://africasciencenews.org/early-warning-systems-saves-igad-region-from-another-desert-locust-outbreak/>



59

In Kenya, agriculture is a major contributor to the nation's GDP and employs a large percentage of the population, particularly in rural areas, and is vital for ensuring food and nutrition security. It is also key in reducing poverty and improving living standards of the vulnerable communities.

Despite these major contributions to the economy, transboundary pests such as Desert Locusts, Quelea Birds, Fall Armyworms, and African Armyworms pose a significant threat to agriculture.

The pests devastate crops, leading to substantial yield losses and economic setbacks resulting in food insecurity that affects vulnerable communities, hindering efforts toward sustainable agricultural development.

To address the challenges and Persistent pest outbreaks in the IGAD region, the region has successfully avoided another desert locust outbreak similar to or worse than the one experienced in 2019/2020.

The achievement according to IGAD highlights the crucial role of the Platform in coordinating early warning and early actions, resulting in significant cost savings and reduced use of synthetic pesticides, thereby minimizing negative environmental impacts.

Speaking in Nairobi during a Ministerial Meeting of the Inter-Regional Platform for Sustainable Management of Desert Locusts and Other Transboundary Pests Dr. Workneh Gebeyehu the IGAD Executive Secretary said that the IGAD region witnessed the catastrophic impact of climate change that led to unprecedented rainfall in 2019.





“Despite favorable ecological and weather conditions during the rainy season of October, November, and December 2023, the region successfully avoided another desert locust outbreak similar to or worse than the one experienced in 2019/2020,” said Dr Gebeyehu.

He adds that the rains triggered by El Niño, resulted in one of the most severe desert locust outbreaks in recent history, destroying vast tracts of our agricultural land. This crisis was a stark reminder of the imperative for a unified regional strategy.

The three day meeting brought together Director DLCO-EA, Head of MDAs from various counties, Representatives of international partners, Distinguished Ministers, Representatives of IGAD, Member States, Experts in Agriculture and Pest Management.

Further the upcoming Steering Committee and Ministerial Meetings on Transboundary Pest Management, organized by the Inter-Regional Platform for Managing Transboundary Pests will aim to address the significant threats to food security posed by transboundary pests.

They will facilitate international collaboration, align policies across borders, and enhance our understanding of the impact of climate change on pest dynamics

On his part, the Cabinet secretary, ministry of Agriculture and Livestock development said in a speech read by Jonathan Mueke the principal secretary, Ministry of Agriculture and Livestock Development, State Department for Livestock Development said that the challenges posed by pests are significant and need a multisectoral approach.

“The challenges posed by transboundary pests are significant, but by working together, we can develop and implement strategies that will protect our agriculture and secure our food systems. Your expertise and insights are invaluable to these discussions, and I am confident that our collective efforts will yield meaningful and impactful outcomes,” read part of his speech.





# Afrik 21

## **Boris Ngounou (Cameroon) ; En Afrique, la biodiversité face au déficit mondial du financement de sa conservation ; Afrik 21, 22 mai 2024.**

Tag : AFD, Assemblée générale des Nations unies, COP 28, FAO, FEM, PNUD-BIOFIN, PNUE, UE ;WCS.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/en-afrique-la-biodiversite-face-au-deficit-mondial-du-financement-de-sa-conservation/>



61

Le 10e dialogue régional africain sur le financement de la biodiversité, qui s'est tenu du 3 au 5 avril 2024 à Blantyre au Malawi, met en lumière l'urgence de mobiliser des ressources pour la conservation de la biodiversité en Afrique. Avec un besoin estimé à près de 950 milliards de dollars par an pour restaurer et protéger les écosystèmes vitaux, le financement actuel de la biodiversité reste largement insuffisant, avec seulement 121 milliards de dollars alloués annuellement.





L'Afrique, berceau de certains des écosystèmes les plus riches et diversifiés de la planète, est confrontée à des défis sans précédent en matière de protection de la biodiversité. Le premier de ces défis est celui de la disponibilité des financements. *« Au niveau mondial, nous avons catalysé 400 millions de dollars et débloqué 1 milliard de dollars de financement public à des fins de conservation. Nous collaborons avec les communautés locales, la société civile, les parcs nationaux, les entités privées et les organisations gouvernementales pour garantir le financement nécessaire à la réalisation des objectifs de biodiversité sur le terrain »*, explique Bruno Mweemba, conseiller technique de l'Initiative pour le financement de la biodiversité du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD-BIOFIN). Chaque année, le PNUD-BIOFIN organise des dialogues régionaux à travers le monde, afin d'échanger les meilleures pratiques et d'affiner les stratégies, les mécanismes et la méthodologie.

Au Malawi, par exemple, le programme BIOFIN a identifié un besoin de 93 millions de dollars pour atteindre les objectifs nationaux en matière de biodiversité pour la période 2020-2025. Grâce à des plans de financement élaborés, le pays a identifié des solutions prioritaires pour combler cet écart financier.

D'après Michael Bizwick Usi, le ministre malawien du Tourisme, de la Culture et de la Faune, la conservation a un coût énorme. Il faut de l'argent pour recruter de la ressource humaine qui protège la biodiversité, élimine les espèces exotiques envahissantes, réduit le braconnage, prévient la déforestation et maintient les services écosystémiques. Il a ajouté que *« l'augmentation des dépenses budgétaires consacrées à la conservation de la biodiversité n'est pas seulement un impératif moral, mais aussi un investissement dans notre avenir collectif. Nous devons agir rapidement et de manière décisive pour donner la priorité à la conservation de la biodiversité dans le budget national et démontrer l'engagement de notre pays à préserver la richesse de la biodiversité pour un développement économique durable »*.

Lors du 10<sup>e</sup> dialogue régional africain sur le financement de la biodiversité, les participants ont exploré diverses stratégies de financement, telles que la participation du secteur financier, les incitations positives, les investissements à impact et la réaffectation des subventions nuisibles.





Ils ont également discuté des paiements pour les services écosystémiques et des solutions de financement numérique.

### **Il existe des acteurs, malgré tout**

Malgré ces défis, plusieurs acteurs et mécanismes de financement jouent un rôle crucial dans la protection de la biodiversité en Afrique. C'est le cas du PNUD-BIOFIN. Depuis son lancement en 2012, cette initiative a aidé 41 pays à élaborer des plans de financement de la biodiversité et à mobiliser des ressources pour la conservation. En 2024, 91 pays supplémentaires se joignent à cette initiative, soutenue par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Pour ce qui est de l'Afrique, deux récentes initiatives en Ouganda et au Maroc mettant en lumière les opportunités qui s'offrent dans ce domaine crucial. D'une part, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a lancé le 10 avril 2024 à Kampala en Ouganda, un projet de 15 millions d'euros. Financé par l'Union européenne (UE), ce projet quinquennal vise à promouvoir des chaînes de valeur durables basées sur le bois, en garantissant un approvisionnement durable en bois provenant de forêts plantées, en renforçant les capacités de transformation et en améliorant l'accès à un financement abordable.

D'autre part, l'Agence française de développement (AFD) et l'Agence nationale des eaux et forêts (Anef) ont signé une lettre d'intention pour soutenir la stratégie « forêt du Maroc 2020-2023 » et les efforts de reconstruction du parc national de Toubkal situé à 70 km au sud de Marrakech. Cette collaboration prévoit un prêt de 100 millions d'euros de la part de l'AFD pour reconstruire et développer le parc.

### **L'apport considérable des gouvernements**

Les gouvernements nationaux détiennent une part importante dans les fluxes de financements destinés à la préservation de la nature. Selon le dernier rapport sur la Situation des financements pour la nature, publié novembre 2023 lors de la 28<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur le climat (COP28) par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)





et ses partenaires, les gouvernements ont fourni 82 % (soit 165 milliards de dollars) du financement, de 200 milliards de dollars mobilisés pour la biodiversité en 2022.

Et pour améliorer cette contribution du secteur public dans le financement de la biodiversité, la Banque africaine de développement (BAD) et le PNUE ont saisi l'occasion de la COP28 pour mettre sur pieds un groupe d'experts sur le financement de la biodiversité. Il fournira aux pays africains des connaissances et une assistance technique pour mobiliser davantage de financements en faveur de la biodiversité. Ce groupe d'experts offrira également aux décideurs et aux partenaires au développement une plateforme pour établir des liens, partager des connaissances, des approches, des opportunités et des solutions afin de mobiliser le financement de la biodiversité pour des voies de développement positives pour la nature en Afrique.

### **La part du secteur privé demeure insignifiante**

Le secteur privé est à la traîne dans le financement de la biodiversité en Afrique, loin derrière le secteur public. Pour le compte de l'année 2022, cette contribution était de 18 %, soit 35 milliards de dollars.

Bien que le changement climatique et la perte de la biodiversité soient étroitement liés, la plupart des entreprises se concentrent actuellement sur les enjeux climatiques, la majorité des chefs d'entreprises estiment que la biodiversité est moins prioritaire. Selon le dernier rapport du Capgemini Research Institute, actuellement, 16 % des entreprises ont déjà évalué l'impact de leur chaîne d'approvisionnement sur la biodiversité, et 20 % seulement celui de leurs activités.

### **La contribution des fondations**

Dans ce désert de financements privés, les fondations s'illustrent en premier rôle. En juin 2021, la Fondation Wyss, une organisation fondée par le philanthrope américain Hansjörg Wyss, a alloué un financement record de 108 millions de dollars à African Parks, une organisation sud-africaine de protection de la nature qui assure la gestion déléguée de





15 parcs nationaux en Afrique. La subvention répartie sur cinq ans vise à soutenir près de la moitié des budgets annuels de neuf parcs gérés par African Parks en Angola, au Bénin, au Malawi, au Mozambique, au Rwanda et au Zimbabwe.

Pas plus de trois mois plus tard, African Parks annoncera une promesse d'un nouveau financement de 100 millions de dollars en faveur de la conservation de la faune sauvage en Afrique. Les fonds seront une fois de plus alloués par une fondation. Il s'agit de la Fondation Rob et Melani Walton, administré par le milliardaire américain Rob Walton, fondateur du géant de la grande distribution Walmart, et sa femme Melani Lowman-Walton.

Le Bezos Earth Fund fait également partie des fondations qui s'illustrent dans le financement de la biodiversité en Afrique. En décembre 2021, la fondation du milliardaire américain Jeff Bezos, patron d'Amazon, le géant mondial du commerce en ligne, a accordé 40 millions de dollars à la Wildlife Conservation Society (WCS), une organisation non gouvernementale (ONG) américaine dont l'objectif est la préservation de la nature dans le monde et particulièrement en Afrique. Le financement du Bezos Earth Fund cible les actions de conservation menées en partenariat avec les gouvernements, les communautés locales et les autres organisations de conservation de la nature, dans la région du bassin du Congo.

Le Bezos Earth Fund fait partie des 9 bailleurs de fonds privés ayant pris un engagement de 5 milliards de dollars pour protéger et conserver 30 % de la planète d'ici à 2030. Également connu sous le nom de « 30x30 », cet objectif a été débattu le 30 septembre 2020, dans le cadre de la 75e période de sessions ordinaires de l'Assemblée générale des Nations unies. Il ambitionne de convertir 30 % de la planète en zones protégées à l'horizon 2030.





# Afrik 21

**Boris Ngounou (Cameroon) ; Anuradha Mittal : « des peuples autochtones sacrifiés au nom de la conservation ! » ; Afrik 21, 22 mai 2024.**

Tag : Banque mondiale, Cadre mondial pour la biodiversité, COP 15 biodiversité.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/anuradha-mittal-des-peuples-autochtones-sacrifies-au-nom-de-la-conservation/>



66

Suite aux révélations alarmantes de l'Oakland Institute sur les abus perpétrés dans le cadre du projet d'extension du parc national de Ruaha en Tanzanie, la Banque mondiale a annoncé la suspension d'un financement de 150 millions de dollars. Dans un entretien exclusif avec Anuradha Mittal, Directrice exécutive de The Oakland Institute, Afrik21 plonge au cœur des enjeux de conservation de la biodiversité en Tanzanie. La responsable révèle les défis majeurs auxquels sont confrontées les communautés autochtones, ainsi que les lacunes de la Banque mondiale dans sa réponse aux violations des droits humains.

**Afrik21 : Pouvez-vous nous donner un aperçu de la situation actuelle en Tanzanie concernant la conservation de la biodiversité et les droits des peuples autochtones ?**





**Anuradha Mittal** : Le gouvernement tanzanien étend les zones « protégées » pour renforcer les activités des sociétés de safari et de chasse au trophée dans le but d’attirer cinq millions de touristes et de générer 6 milliards de dollars de revenus annuels dans le secteur d’ici à 2025. Confrontées à des expulsions forcées, à de graves violations des droits de l’homme et à des restrictions de moyens de subsistance, ce sont les communautés autochtones et locales qui supportent le coût de cette expansion et qui sont chassées de leurs terres ancestrales. Ces efforts ne visent pas à préserver la biodiversité ou à protéger l’environnement, mais sont promus uniquement pour augmenter les revenus du tourisme.

**Quels sont les principaux objectifs de votre organisation concernant ces problèmes en Tanzanie et dans d’autres parties de l’Afrique ?**

L’Institut d’Oakland répond aux demandes des communautés touchées dont les droits à la terre et à la vie sont menacés. En Tanzanie, depuis plusieurs années, nous soutenons les luttes des communautés maasaï de Loliondo et de la zone de conservation de Ngorongoro (NCA), ainsi que des petits agriculteurs et des pasteurs vivant près du parc national de Ruaha. Dans chaque cas, ces communautés sont confrontées à des violations des droits de l’Homme, à des expulsions et à des restrictions de moyens de subsistance sous prétexte de « protéger » l’environnement. Malgré avoir préservé la terre pour préserver la biodiversité et assurer la santé des écosystèmes, les communautés autochtones font face à la faim, à la pauvreté, à la perte des moyens de subsistance, au déplacement et à la violence. Nous œuvrons pour que le gouvernement respecte ses obligations légales – consacrées dans les lois nationales et les normes internationales des droits de l’homme – et que les droits de ces communautés soient respectés.

**Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées ces communautés en raison de ces projets de conservation ?**

Les projets de « conservation » en Tanzanie dévastent les communautés autochtones à travers le pays. En octobre 2023, le gouvernement a annoncé qu’il étendait les limites du parc national de Ruaha. Les nouvelles limites engloberont désormais au moins 23 villages





légalement enregistrés – forçant l’expulsion de plus de 21 000 personnes qui n’ont pas donné leur consentement libre, préalable et éclairé à la décision et qui n’ont pas été indemnisées ou n’ont pas reçu de terres alternatives. Des milliers de personnes supplémentaires vivant dans des sous-villages sont désormais considérées comme faisant partie de la zone du parc national de Ruaha et seront également expulsées.

L’électricité a été coupée dans de nombreux villages, les maisons ont été marquées pour la démolition et les enfants ont cessé de fréquenter des écoles qui ont désespérément besoin de réparations. Ces communautés sont confrontées à des restrictions de moyens de subsistance paralysantes – limitant les zones où le bétail peut paître et où les cultures peuvent être plantées – qui alimentent la pauvreté et la faim. Les rangers paramilitaires du parc national de Tanzanie (TANAPA) patrouillent dans les villages légalement enregistrés, saisissant le bétail par milliers sous le faux prétexte qu’il se trouve dans le parc et les mettant aux enchères. Ces saisies ont financièrement ruiné d’innombrables familles. Les tentatives des villageois pour protéger leur bétail ou leur équipement agricole ont régulièrement été accueillies par une force écrasante des rangers du TANAPA. De nombreux meurtres, viols et passages à tabac perpétrés par ces rangers sont bien documentés. Les villageois vivent dans la peur et leur vie reste en suspens en raison de l’expansion du parc.

Ces abus et expulsions ne se limitent pas au parc national de Ruaha, mais se produisent dans tout le pays.

**Quel rôle les institutions internationales, telles que la Banque mondiale, devraient-elles jouer dans la promotion de la conservation de la biodiversité tout en respectant les droits des peuples autochtones ?**

La Banque mondiale ne devrait pas financer un projet visant à promouvoir le tourisme en Tanzanie – un pays notoire pour avoir régulièrement piétiné les droits fonciers des autochtones. La longue histoire des expulsions illégales et des abus pour créer des parcs en Tanzanie a été bien documentée au fil des ans et aurait dû être connue de la Banque avant de s’associer au gouvernement et de fournir des centaines de millions de dollars.





## **Comment évalueriez-vous la réponse de la Banque mondiale aux violations des droits de l'Homme documentées dans le projet REGROW en Tanzanie ?**

La suspension du financement du projet REGROW était depuis longtemps nécessaire. Le projet a été lancé en 2017 et la Banque a omis de faire preuve de diligence raisonnable. Lorsqu'elle a été informée que le gouvernement tanzanien ignorait complètement les propres garanties de la Banque, celle-ci a rejeté la responsabilité et ignoré des preuves accablantes pendant une année entière. En réponse à notre lettre initiale envoyée en avril 2023, la Banque a nié tout acte répréhensible et n'a pas pris de mesures pour mettre fin aux violations des droits de l'homme et aux expulsions qu'elle finançait directement. L'Institut a ensuite déposé une demande d'inspection auprès du panel d'inspection indépendant de la Banque en juin 2023 au nom des villageois du district de Mbarali. En novembre 2023, le conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé la recommandation du panel d'inspection de lancer une enquête axée sur les actions des rangers du TANAPA. L'enquête est en cours et se conclura avant fin 2024.

69

Malgré les appels répétés des villageois touchés pour geler le financement du projet depuis avril 2023, des millions de dollars ont continué à être versés par la Banque. Au moins 125 millions de dollars sur les 150 millions de dollars du budget total ont été versés avant la suspension, dont 60 millions de dollars depuis le dépôt de la plainte en juin 2023. En plus de permettre à des plans d'expulsion de se poursuivre, le manque de réaction immédiate de la Banque a entraîné de graves préjudices pour les communautés locales. Les versements continus du projet ont permis au TANAPA de continuer à commettre des meurtres et des saisies de bétail ces derniers mois.

Les procédures de la Banque pour le dépôt de plaintes sont excessivement bureaucratiques, nécessitant des quantités massives de temps et de ressources que les communautés locales n'ont pas. Il subsiste un déséquilibre énorme de pouvoir entre les villageois touchés par ce projet et les décideurs de la Banque mondiale. Cela devrait être un appel au réveil pour les dirigeants de la Banque à Washington, D.C. – vous ne pouvez pas continuer à ignorer les voix





du peuple sur le terrain qui lutte pour survivre en raison de vos prétendus projets de « développement ».

### **Quelles mesures spécifiques les gouvernements et les organisations internationales ont-ils prises pour remédier à ces violations ?**

La condamnation internationale n'a jusqu'à présent pas réussi à arrêter les abus continuels du gouvernement. Les pays donateurs n'ont pas conditionné leur soutien aux efforts de développement touristique de la Tanzanie au respect des droits de l'homme. Les États-Unis sont le plus grand donateur bilatéral de la Tanzanie et ont joué un rôle déterminant dans la conception de la stratégie agressive du pays pour étendre l'industrie touristique aux dépens des communautés autochtones. Malgré les avertissements répétés, les États-Unis n'ont pas pris de mesures significatives pour remédier à leur rôle dans ces abus. Le rapport de l'Institut d'Oakland, « Retirer le rideau : Comment les États-Unis poussent la guerre de la Tanzanie contre les Autochtones »,

70

### **Comment envisagez-vous l'avenir de la conservation de la biodiversité en Tanzanie et dans d'autres parties de l'Afrique, en tenant compte des défis actuels ?**

À une époque où les actions humaines menacent plus d'un million d'espèces d'extinction mondiale – un nombre plus grand que jamais auparavant – des mesures doivent être prises pour réduire la perte de biodiversité. Cependant, les efforts actuels visant à étendre les zones protégées au détriment des peuples autochtones représentent une voie dangereuse. En décembre 2022, le Cadre mondial pour la biodiversité (GBF) de Kunming-Montréal a été adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP15). Un objectif majeur du GBF est de placer 30 % de la planète dans des zones protégées d'ici à 2030. Bien que le Cadre contienne des dispositions reconnaissant les droits des peuples autochtones, il ne va pas assez loin et risque de devenir la plus grande appropriation de terres de l'histoire. Cette crainte est légitimée par des études montrant que l'atteinte de l'objectif de 30x30 pourrait directement déplacer et déposséder 300 millions de personnes.





Englobant 22 % de la surface terrestre mondiale, les territoires traditionnels des peuples autochtones coïncident avec des zones qui abritent 80 % de la biodiversité de la planète, démontrant ainsi que les peuples autochtones assurent une conservation efficace et durable. Pour protéger la biodiversité, la colonisation des terres autochtones au nom de la conservation doit prendre fin.

## Afrik 21

**Boris Ngounou (Cameroon) ; Sénégal : les raisons derrière la réforme du secteur de la pêche ; Afrik 21, 22 mai 2024.**

71

Tag : UE.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/senegal-les-raisons-derriere-la-reforme-du-secteur-de-la-peche/>



Face à une crise persistante dans le secteur de la pêche, le nouveau président sénégalais Bassirou Diomaye Faye lance une série d'initiatives visant à protéger la pêche artisanale et à

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue des Savoises 15, 1205 Genève- Suisse

<http://www.africa21.org> / [info@africa21.org](mailto:info@africa21.org)

Statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, accréditée à l'OMC, auprès du PNUE, Observateur à la CNUCED





garantir une exploitation durable des ressources marines. Deux jours après la publication de la liste des bateaux agréés à pêcher par le ministère sénégalais de la Pêche, le chef de l'État a demandé le 8 mai 2024 en conseil des ministres, un audit du secteur et une évaluation des accords de pêche avec les pays étrangers.

Le secteur de la pêche, vital pour l'économie et les moyens de subsistance au Sénégal, connaît des difficultés croissantes, notamment une diminution des stocks de poissons et des pratiques de pêche illicites. Dans ce contexte, le président Faye a pris des mesures décisives pour adresser ces défis, dont l'audit du pavillon sénégalais et l'évaluation des accords de pêche, y compris ceux avec l'Union européenne (UE).

### **Protéger la pêche artisanale et lutter contre les pratiques illicites**

L'homme fort du Sénégal reconnaît l'importance de la pêche artisanale, qui emploie plus de 600 000 Sénégalais, dans la préservation des moyens de subsistance locaux. La demande d'audit du pavillon sénégalais vise à identifier et à corriger toute irrégularité dans l'enregistrement des navires, y compris les soupçons de prête-noms. De plus, le renforcement des dispositifs de lutte contre les activités de pêche illicites est crucial pour assurer la durabilité des ressources halieutiques et protéger les intérêts des pêcheurs artisanaux.

### **Évaluation des accords de pêche avec l'Union européenne et d'autres partenaires**

Le Sénégal a plusieurs accords de pêche avec des partenaires étrangers, dont l'Union européenne. Ces accords sont actuellement en cours d'évaluation pour déterminer s'ils sont conformes aux intérêts nationaux et s'ils contribuent à la préservation des ressources halieutiques. Le président Faye insiste sur la transparence et la responsabilité dans la gestion de ces accords, soulignant l'importance de garantir que les intérêts du Sénégal sont pleinement pris en compte dans les négociations futures.

En plus des mesures de contrôle et de surveillance, le gouvernement s'engage à soutenir le développement de la pêche artisanale. Un programme d'urgence de relance de la pêche





artisanale et de développement de la pêche industrielle sera mis en place pour renforcer les capacités locales et stimuler la croissance économique dans le secteur de la pêche.

### **Perspectives pour l'avenir**

La réforme du secteur de la pêche représente une étape cruciale pour assurer la durabilité des ressources halieutiques au Sénégal. En adoptant une approche proactive et axée sur la transparence, le président sénégalais démontre son engagement envers la préservation de l'écosystème marin et le bien-être des communautés dépendantes de la pêche. Alors que le pays se prépare à renégocier ses accords de pêche, il est essentiel de placer la durabilité et la justice sociale au cœur de ces discussions pour garantir un avenir prospère pour tous les acteurs du secteur de la pêche au Sénégal.





## **Boris Ngounou (Cameroon) ; L'ONG Conservation Justice au Gabon : Préserver les Abeilles pour Sauver les Forêts et les Communautés Locales ; Environnementales, 22 mai 2024.**

Tag : UE.

Pour accéder à l'article : <https://environnementales.com/long-conservation-justice-au-gabon-preserver-les-abeilles-pour-sauver-les-forets-et-les-communautes-locales/>



74

En cette Journée Internationale dédiée aux abeilles, le 20 mai 2024, l'ONG Conservation Justice se distingue par son engagement sans faille dans la préservation de ces précieux pollinisateurs au Gabon. Au cœur de ses actions, un projet novateur vise à protéger les abeilles tout en soutenant les populations locales et en préservant les écosystèmes forestiers. Les abeilles jouent un rôle essentiel dans la survie des écosystèmes, contribuant à la reproduction des plantes sauvages à fleurs, des cultures vivrières et des terres agricoles. Face à leur déclin alarmant, Conservation Justice s'emploie à sensibiliser et à agir pour leur préservation.





Malgré un développement encore limité de l'apiculture au Gabon, Conservation Justice et ses partenaires, notamment Blessings Of The Forest (BOTF), Apiculture Service Gabon et Muyissi Environnement, ont lancé depuis deux ans des initiatives pour promouvoir cette pratique dans les provinces de la Ngounié et de l'Ogooué-Ivindo. Grâce à un soutien matériel et à des formations adaptées, les communautés locales sont impliquées dans l'élevage des abeilles, favorisant ainsi la préservation de la biodiversité tout en réduisant la pression sur les forêts. L'implication des jeunes dans la lutte pour la préservation des abeilles est cruciale. De nombreux jeunes des communautés locales ont déjà bénéficié de formations en apiculture, démontrant un intérêt croissant pour cette pratique. Ces initiatives sont rendues possibles grâce au programme de Renforcement de l'Application de la Loi sur la Faune et la Flore (RALFF), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Conservation Justice depuis 2018.

#### **Des projets apicoles au service des communautés**

Les projets apicoles initiés par Conservation Justice offrent une opportunité de développement économique pour les populations locales tout en contribuant à la préservation des abeilles. Dans un contexte où les activités humaines menacent les équilibres environnementaux, ces initiatives représentent une lueur d'espoir pour la conservation de la biodiversité et le bien-être des communautés.

En conjuguant préservation environnementale et développement communautaire, l'ONG Conservation Justice démontre l'importance cruciale de protéger les abeilles pour garantir un avenir durable pour les écosystèmes forestiers et les populations locales au Gabon. Ces actions témoignent de la nécessité urgente d'agir ensemble pour sauvegarder la biodiversité et assurer la pérennité des ressources naturelles pour les générations futures.



# VertTogo

## **Hector Nammangue (Togo) ; Le gouvernement togolais, en route vers la généralisation de la budgétisation verte ; Vert Togo, 23 mai 2024.**

Tag : FMI.

Pour accéder à l'article : <https://vert-togo.tg/le-gouvernement-togolais-en-route-vers-la-generalisation/>



76

Un atelier de formation sur la budgétisation verte a débuté ce 21 mai à Lomé, réunissant 24 ministères et institutions pour préparer l'élaboration du budget vert 2025. Cette initiative vise à intégrer davantage les aspects environnementaux et climatiques dans les finances publiques.

Prévu pour se terminer le 3 juin, cet atelier, marque une étape cruciale dans l'élaboration du budget vert pour l'année 2025. Sous la coordination du Directeur Général du Budget et des Finances, avec l'encadrement technique de Madame Amina Bila Bambara, conseillère résidente du FMI auprès du ministre de l'Économie et des Finances, cette formation vise à renforcer les capacités des acteurs concernés par ce processus innovant.





Madame Amina Billa Bambara a souligné l'importance de cette activité : « Une telle activité se justifie par le fait qu'il y a des étapes dans l'élaboration du budget vert qu'il faut respecter. La première de ces étapes commence aujourd'hui avec la formation de l'ensemble des acteurs principaux en charge de l'élaboration du budget vert dans 24 ministères et institutions»

Elle a ajouté que l'accent serait mis sur le renforcement des capacités à travers des cas pratiques, permettant ainsi aux ministères de commencer à élaborer leur budget vert dès les premières phases de la formation.

La cérémonie d'ouverture de cette session de formation a été présidée par M. APEZOUNKE Assou, Directeur des Finances Adjoint à la Direction Générale du Budget et des Finances. Il a rappelé les multiples conséquences des changements climatiques sur l'économie togolaise, entraînant un dysfonctionnement de l'économie et une perte de valeur du produit intérieur brut. Cette réforme budgétaire, selon lui, répond à la vision du Président de la République pour lutter contre les effets liés aux changements climatiques et à la protection de l'environnement.

« On s'est rendu compte que tous les secteurs de développement sont vulnérables aux impacts et effets du changement climatique. En plus, il y a les questions de dégradation de l'environnement qui sont, d'une part, liées aux changements climatiques et, d'autre part, à d'autres facteurs au niveau de tous les secteurs, » a expliqué Mme Méry YAOU, Directrice de l'environnement. Elle a précisé que le ministère de l'Économie et des Finances, avec l'appui du ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières ainsi que celui de la Planification, s'est engagé dans le processus de budgétisation verte depuis l'année dernière. La part du ministère de l'environnement, spécifiquement, est d'apporter des informations sur les impacts des changements climatiques et de la protection de l'environnement dans les différents secteurs. Pour Mme KOUHOUE S. Akouvi, point focal national de la budgétisation verte au Togo, la première édition de la réforme sur la gestion des finances publique verte à travers la budgétisation verte a commencé avec neuf ministères pilotes identifiés en fonction de leurs vulnérabilités aux changements climatiques et leur potentiel d'atténuation.





Mme KOUHOUE S. Akouvi, point focal national de la budgétisation verte au Togo

« Pour cette édition, quinze (15) autres ministères et institutions intègrent le processus. La méthodologie consistera, après la formation des acteurs impliqués dans le processus, à faire des exercices de marquage climat et environnement, en vue de déterminer la part du budget de l'Etat consacrer à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de l'environnement. Cette initiative témoigne de l'engagement et de la détermination des autorités togolaises à traduire dans les faits les ambitions exprimées dans la politique nationale de développement en anticipant sur les situations désagréables et déplorables dues aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement. »

Il faut noter que plus de 70 points focaux des ministères et institutions seront formés sur les bases des changements climatiques, la protection de l'environnement, et la méthodologie de budgétisation verte. Les modules de formation permettront aux participants d'être bien équipés pour analyser l'impact environnemental des dépenses publiques et élaborer le budget vert 2025. Cette initiative est essentielle pour une gestion financière plus transparente et durable au Togo.



## **Boris Ngounou (Cameroon); La SADC en quête de 5,5 Md\$ pour la résilience à la sécheresse en Afrique australe ; Afrik 21, 24 mai 2024.**

Tag : FAO, OCHA, SADC.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/la-sadc-en-quete-de-55-md-pour-la-resilience-a-la-secheresse-en-afrique-australe/>



79

Alors que la sécheresse sévit en Afrique australe, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) lance un appel de fonds sans précédent de 5,5 milliards de dollars pour venir en aide à plus de 61 millions de personnes touchées par la crise. Cette initiative, lancée par le président de l'Angola et président de la SADC, João Manuel Gonçalves Lourenço, vise à atténuer les effets dévastateurs de la sécheresse et des inondations qui frappent la région. La sécheresse exceptionnelle qui sévit en Afrique australe a atteint des proportions alarmantes, avec des températures record causées par le phénomène climatique El Niño. Le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe ont déjà déclaré l'état de catastrophe nationale, tandis que les récoltes sont au plus bas, menaçant la sécurité alimentaire de millions de personnes.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), près de 16 millions de personnes souffrent de la faim, tandis que la moitié des récoltes de maïs, aliment





de base de la région, ont été perdues. De plus, le faible niveau d'eau des barrages hydrauliques entraîne des pénuries d'électricité, affectant gravement les secteurs économiques tels que l'exploitation minière.

Face à cette crise humanitaire, la SADC a lancé un appel de fonds de 5,5 milliards de dollars pour soutenir les populations touchées. Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a promis une contribution de 33 millions de dollars, tandis que la FAO s'engage à hauteur de 10 millions de dollars.

Cette initiative, développée en collaboration avec des partenaires régionaux et internationaux, vise à renforcer les ressources nationales des États membres touchés et à mobiliser des fonds supplémentaires pour répondre aux besoins urgents des populations vulnérables.

La crise climatique en Afrique australe souligne l'urgence d'agir pour atténuer les effets du changement climatique et renforcer la résilience des populations les plus affectées. L'appel de fonds de la SADC est un pas important dans cette direction, mais une action collective et coordonnée à l'échelle mondiale est nécessaire pour faire face à cette crise croissante et protéger les populations vulnérables contre ses effets dévastateurs.





## Habib Yembering Diallo (Guinée) ; Réchauffement climatique : Les Guinéens étouffent ; Le lynx, 25 mai 2024.

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://lelynx.net/2024/05/rechauffement-climatique-les-guineens-etouffent/>



Depuis quelques années, les scientifiques du monde entier tirent sur la sonnette d'alarme sur le réchauffement climatique et ses corolaires qui menacent l'existence des habitants du petit village planétaire. Ce qui semblait être une catastrophe potentielle et même virtuelle annoncée par des pays lointains devient chaque jour une réalité.

Fleuves et rivières, qui n'ont, jusqu'ici, jamais tari, deviennent ici et là secs. Des feux mystérieux qui ravagent tout sur leur passage aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine depuis quelques temps. Une température qui grimpe à un niveau record. Bref, la Guinée n'avait jamais été confrontée à une chaleur aussi suffocante que durant mars, avril et mai de cette année. La vague de chaleur a touché tout le pays.



Même des préfectures comme Dalaba ou Mali, qualifiées autrefois de la Normandie de la Guinée pour leur fraîcheur, sont désormais frappées de plein fouet. Obligeant leurs habitants à utiliser, pour la première fois dans l'histoire de ces contrées, des ventilateurs ou des climatiseurs dans les centres urbains où il y a l'électricité. D'autres n'ont pas le choix que de dormir à la belle étoile à cause de la canicule. D'autres encore ouvrent portes et fenêtres pour aérer l'intérieur de leurs bâtiments devenus un enfer sur terre.

Selon tous les témoignages recueillis sur le terrain, la chaleur de cette année est sans précédent. Entre midi et 17h, on ne peut pas se laver avec une eau exposée sous le soleil. A la question de savoir quelles sont les raisons de cette chaleur insupportable, trois fléaux sont pointés du doigt : la coupe du bois pour la construction, l'utilisation de briques à terre cuite et les montagnes décoiffées de leurs bois, pour obtenir le charbon.

Les deux premiers cas sont des facteurs liés à la construction de bâtiments modernes qui poussent comme des champignons partout en lieu et place des cases rondes. Ce qui implique l'utilisation du bois à tous les niveaux de la construction. Les briques constituent une part importante de matériaux de construction.

S'agissant du charbon, celui-ci est encore utilisé par l'écrasante majorité des ménages. Malgré la sensibilisation et les mesures d'accompagnement prises par le gouvernement pour l'utilisation du gaz, ce produit est encore perçu comme un luxe qui n'est pas à la portée du citoyen lambda. Ainsi, la nature continue à subir des agressions tous azimuts. Compromettant dangereusement l'existence de l'homme sur terre.

Or, malgré cette situation grave, nombre de citoyens ne savent pas que le réchauffement climatique est le fait de l'homme. Et que chaque citoyen a une part de responsabilité dans cette calamité qui nous menace. S'il fait aussi chaud dans les montagnes du Fouta ou en Forêt que dans la Savane, c'est qu'il y a un danger qui nous guette. Ce danger s'appelle la sécheresse et avancée du désert.

L'origine du mal est connue. Le diagnostic est fait. La thérapie est également connue. L'homme est à la fois la cause et le remède contre ce mal. A lui de choisir. Ménager son environnement qui lui rend l'ascenseur ou bien le détruire et périr.



**Wassila Ould Hamouda (Algérie) ; Des énergies renouvelables à l'efficacité énergétique, le chemin vers le développement durable : Transports : Les tracteurs et bus passent au GPL/c ; Horizons, 26 mai 2024.**

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://www.horizons.dz/?p=124632>



83

Après les véhicules, c'est autour des tracteurs et des bus d'entreprendre leur conversion du mazout ou diesel au GPL/C, a fait savoir le DG de l'Aprue, Merouane Chabane.

Un taux de subvention de 25% est dédié à la conversion de la flotte captive au dual fuel. Chabane a fait observer que «60 à 70% du parc automobile roule en essence, mais en termes de consommation, mais le mazout est le plus consommé (60%) parce que le transport routier et les véhicules lourds prennent le dessus». «Le GPL/c, c'est une solution transitoire pour aller





vers des transports un peu plus propres», a-t-il ajouté, soulignant que la transition énergétique est avant tout une transition écologique.

### **Un million de véhicules ont basculé vers le GPL/c**

Le même responsable a fait savoir que depuis le lancement du processus, il y a un million de véhicules qui ont basculé vers le GPL/c. «L'année passé, en l'espace de quatre mois seulement, 120.000 véhicules ont fait leur conversion», a-t-il dit, mettent en avant l'engouement affiché pour ce genre d'énergie. Toutefois, il a indiqué qu'avec le marché qui devient mature, les taux de subvention vont connaître une révision à la baisse. «Le marché prend le relais», a-t-il dit, rappelant que le taux d'aide est passé de 60 à 50 et ensuite 40%. La subvention est fixée à 30% pour l'exercice en cours.

«Nous maintenons les subventions pour pérenniser le système», a-t-il dit. Il a informé que le nombre des installateurs avoisine les 1.000. Dans le cadre de l'efficacité énergétique, l'État accorde une subvention de 20% pour la promotion de la mobilité électrique en encourageant l'usage des véhicules électriques et 20% autres pour les frais d'investissement sur l'installation des bornes individuelles de rechargement. Il a informé que près de 1000 bornes sont en train d'être installées par l'opérateur public, Sonelgaz en l'occurrence. «Nous devons préparer l'écosystème en termes de formation, de maintenance et de reconversion pour pouvoir inciter les consommateurs à choisir ce genre de véhicule», a-t-il ajouté.



**Wassila Ould Hamouda (Algérie) ; Des énergies renouvelables à l'efficacité énergétique, le chemin vers le développement durable : Remplacement des climatiseurs énergivores : Une subvention de l'État de 50% au profit des ménages ; Horizons, 26 mai 2024.**

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://www.horizons.dz/?p=124633>



85

**La consommation de l'électricité augmente en été. Comme ce dernier s'annonce très chaud, le recours aux climatiseurs est inéluctable.**

Pour cette année, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) a mis en place un programme pour la substitution des climatiseurs énergivores par d'autres plus performants favorisant l'économie de l'énergie. Le programme comprend trois axes. D'abord, les ménages. Ces derniers bénéficieront d'une subvention de





l'État de 50% pour les frais de fourniture et d'installation en procédant au remplacement de leur climatiseur énergivore. La procédure est toute simple. Le citoyen intéressé peut s'inscrire sur la plateforme numérique de l'Aprue pour pouvoir bénéficier en fonction du quota disponible pour cette année, a indiqué le DG de l'Aprue, Merouane Chabane, dans un entretien accordé à Horizons.

### **La climatisation à gaz centralisé dans les grands ensembles intégrés**

Il a fait savoir qu'un sous-traitant du fabricant procédera à l'installation du nouveau climatiseur et devra récupérer l'ancien pour le recycler. «Si le prix du nouveau climatiseur est de 100.000 DA par exemple, le citoyen bénéficiaire de l'aide de l'État n'aura donc à payer que 50.000 DA», a-t-il expliqué, soulignant qu'il s'agit d'une mesure incitative pour encourager les consommateurs à adopter des meilleures pratiques en matière d'efficacité énergétique. «Pour le climatiseur individuel, le projet est en phase pilote et va augmenter en taille», a-t-il dit. Le deuxième axe du programme a trait à l'installation d'un système de climatisation à gaz centralisé dans les grands ensembles intégrés (bâtiment, hôpital, banque, entreprise...). L'État accorde jusqu'à 20% de l'investissement dans ce projet qui permet, en amont, de réduire jusqu'à 30% de la consommation de gaz. Enfin, le troisième projet pilote vise à mettre en place un système urbain de chaleur et de froid, alimenté par une centrale solaire.



**Wassila Ould Hamouda (Algérie) ; Des énergies renouvelables à l'efficacité énergétique, le chemin vers le développement durable : Merouane Chabane, directeur général de l'Aprue : «Objectif : réduire la consommation d'énergie de 10 à 15% d'ici à 2035»; Horizons, 26 mai 2024.**

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://www.horizons.dz/?p=124634>



87

**Le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), Merouane Chabane, met en avant, dans cet entretien, les conditions pour la réussite de la transition énergétique, soulignant que le renouvelable constitue un élément-clé dans le développement durable. Selon lui, l'efficacité énergétique et la transition énergétique vont de pair.**





**Entretien réalisé par Wassila Ould Hamouda**

**Les pouvoirs publics ambitionnent de basculer vers les énergies renouvelables. Quel est le rôle de l'Aprue dans l'élaboration du modèle énergétique national?**

D'abord, il faut préciser que la transition énergétique est plus une transition de la manière que nous avons de consommer l'énergie que de la manière de la produire. Même cette énergie sera de plus en plus nouvelle ou renouvelable. L'énergie a une dimension cumulative. L'histoire montre que les matières premières ne se substituent pas. Il s'agit donc de changer de paradigme de sorte à réviser totalement notre modèle consumériste pour passer à un modèle de consommation utile, adaptée aux réels besoins.

La projection de l'Aprue est de pouvoir profiter de notre énorme potentiel d'économie d'énergie évalué à près de 50% de notre consommation actuelle, sans pour autant affecter les services que fournit cette énergie, ni globalement, le confort des citoyens.

Les solutions disponibles immédiatement, qui plus est, sont rentables : l'efficacité énergétique notamment dans les secteurs les plus énergivores et la lutte contre le gaspillage énergétique qui concerne aussi bien les citoyens que les industriels et les donneurs d'ordre au niveau des administrations centrales et locales. Tout le monde va impacter cette réduction de consommation inutile de façon assez appréciable.

Donc, il y a un objectif de réduction qui est affiché par le gouvernement. C'est de réduire de 10 à 15% cette consommation d'ici à 2030, voire 2035. En 2022, la consommation de l'énergie en production primaire était de plus de 165,4 millions de tonnes équivalent pétrole. La consommation finale était de 53,1 millions de TEP. Donc, avec l'objectif tracé, nous pourrions réduire 6 millions de TEP d'ici 2030-2035. C'est quand même très important. Force est de constater qu'entre la consommation de la production primaire et la production finale, il y a beaucoup de pertes en cours de route.

Notre ressource primaire est globalement issue de gaz naturel. Pour pouvoir l'utiliser soit pour alimenter les usines de transformation ou directement le consommateur, cela passe par des





conduites. Mais globalement, si on doit l'utiliser en électricité, on doit les transformer dans des centrales électriques de l'opérateur national, et là, les rendements sont de pratiquement 40%. Cela veut dire qu'il y a 60% de perte d'énergie. Autrement dit, plus on intègre d'énergie renouvelable, plus on améliore le rendement du système.

**Comment, justement, l'Agence intègre-t-elle les énergies renouvelables dans ses programmes pour promouvoir l'efficacité énergétique ?**

Il s'agit de deux notions complémentaires. Les programmes d'efficacité énergétique viennent généralement en amont des projets de développement des énergies renouvelables, ceci afin de produire de l'énergie réellement utile aux besoins prévus, ce qui permet en fin de compte de dimensionner d'une façon optimale les systèmes d'énergies renouvelables, et donc de préserver les matières premières et les espaces nécessaires à leur construction. D'où la notion de maîtrise de l'énergie que nous préférons utiliser et qui consiste à intégrer dans un projet durable les solutions d'efficacité et la sobriété énergétique, et également d'énergies renouvelables. Nous travaillons sur ce triptyque. C'est ce que nous appelons la maîtrise de l'énergie. Ceci permet un développement un peu plus pérenne et plus durable des projets.

89

**Cela étant dit, la réussite de la transition énergétique est liée aux changements des comportements des consommateurs ?**

Effectivement. Actuellement, nous sommes dans un système consumériste, un système occidental. Nous devons revenir à nos ancrages religieux et culturels, à la consommation utile et rationnelle. Avant, l'esprit algérien était économe. Or, actuellement, nous entrons de plain-pied dans un système de consommation souvent inutile. Donc, pour réussir la transition, il faut changer le comportement général de nos concitoyens : marcher un peu plus, favoriser les transports en commun, manger saison, lorsque c'est nécessaire. Une consommation inutile engendre une facture très lourde pour l'État, alors que ses dépenses devront être orientées vers la santé et l'amélioration du système économique, etc.

Les donneurs d'ordres devront travailler sur les aménagements urbains. Pourquoi construire un site de logements à 50 km du lieu de travail quand on a la possibilité de faire de la mixité





fonctionnelle, de travailler sur le transport urbain et sur la qualité des bâtiments en intégrant l'isolation thermique et des équipements plus performants. Il est aussi important de travailler sur la végétalisation. Les industriels devront pour leur part ne plus produire des produits qui ne sont pas performants. C'est comme le cas des climatiseurs. Certains fabricants déclarent leur production performante alors qu'elle est énergivore.

### **Faut-il renforcer le contrôle ?**

Il y a des réglementations qui sont en vigueur depuis quelques années. Il y a même une étiquette énergétique qui est obligatoire pour un ensemble de produits électro domestiques pour pouvoir matérialiser le niveau de performance. Mais cela reste déclaratif. C'est le fabricant qui justifie le produit par lui-même. Nous travaillons actuellement sur la mise en œuvre de mesures coercitives et sur l'installation des laboratoires d'efficacité énergétique, localement, pour pouvoir contrôler par échantillonnage un certain nombre de produits. Nous œuvrons pour que la réglementation devienne un peu plus coercitive pour pénaliser ceux qui fabriquent localement des produits peu performants mais également ceux qui importent des produits énergivores.

Nous avons fait beaucoup de réunions avec les fabricants notamment de climatiseurs. Ils sont favorables à cette démarche qui permet d'avoir une compétitivité juste. Nous travaillons également pour inciter les gens à acheter des produits plus performants et de rééquilibrer le marché par rapport à l'informel. Cette année, l'État va prendre en charge l'achat ou l'acquisition par un citoyen particulier d'un climatiseur performant de plus de 50%, à condition que celui qui va le lui fournir récupère l'ancien climatiseur qui n'est pas performant. C'est une façon d'inciter les gens à acheter de meilleurs produits. C'est des mesures incitatives qui vont permettre, par la suite, de rendre moins compétitifs des produits moins performants proposés à bas prix.

**Avec l'approche de l'été, la demande en électricité augmente automatiquement. Faut-il accélérer la cadence pour aller vers le mix énergétique en vue de répondre à cette demande?**





La croissance de la demande d'énergie est tout à fait normale dans notre pays, même avec un taux d'accroissement annuel moyen qui avoisine les 5% et qui devrait doubler dans 10 ans. Le pays est dans une dynamique de relance économique ambitieuse, hors et avec les hydrocarbures, et sa population croît à raison d'un million par an. La croissance est corrélée avec la demande de l'énergie. L'objectif est de décupler la croissance par rapport à la demande de l'énergie. C'est-à-dire être plus efficace dans la consommation en intégrant l'efficacité énergétique et le renouvelable dans notre démarche de croissance économique.

Ce qui n'est pas normal par contre, c'est la consommation passive de l'énergie, qui ne crée pas de la richesse et qui nous impose un rythme d'investissements annuels insoutenables, pour satisfaire ce genre de besoin, tant dans la production d'énergie que dans le renforcement des réseaux devant la transiter. C'est là où il faudrait intervenir pour combattre le gaspillage énergétique.

À noter que le pic de demande se concentre, depuis une dizaine d'années, sur une période très réduite de l'été, au mois de juillet-août tirée par l'introduction massive des systèmes de climatisation souvent peu performants, ce qui complique encore plus l'équation.

Actuellement, le système de production transport intégré permet de satisfaire ces besoins, mais à terme, cela deviendra de plus en plus difficile. Aussi, intégrer de plus en plus de productions renouvelables, centralisées et décentralisées, permet certainement de soulager en partie la demande. Mais ceci ne règle pas le problème. La nuit par exemple, il n'y a pas de renouvelable et les moyens de stockage sont de plus en plus coûteux. D'où l'importance du mix énergétique ou le mix équilibré.

Nous avons une production naturelle qui est plus propre au charbon et elle nous permet de transiter de manière assez souple et fluide vers des processus plus durables. Mais pour certaines industries, comme le ciment et l'acier, le renouvelable ne pourra jamais satisfaire leurs besoins. Il faudrait donc trouver un juste équilibre entre la consommation de gaz naturel pour pouvoir le préserver en partie et respecter nos contrats à l'export et réduire la consommation interne liée au gaspillage et non pas celle qui est productive.





D'un autre côté, il faudrait intégrer plus de renouvelable. Cela permettra de soulager la consommation du fossile et de réduire la facture. Pour assurer l'équilibre, il va falloir intégrer l'économie d'énergie. Nous devons travailler en profondeur sur la performance des équipements utilisés, sur la nature des bâtis construits et à construire, sur le reciblage des subventions vers les personnes et non vers le produit...

### **Comment impliquer les collectivités locales et les citoyens dans cette démarche d'efficacité énergétique. Faut-il renforcer davantage la sensibilisation?**

Les collectivités locales doivent de plus en plus disposer de données périodiques relatives à leurs différentes consommations d'énergie dans un système de tableau de bord pour pouvoir cibler les postes les plus énergivores et aussi de profiter du potentiel des ENR dans leur territoire. L'Aprue a mis en place tout un programme de sensibilisation et de communication pour impliquer tout le monde par rapport aux enjeux. En plus des formations qui sont prises en charge par l'État que ce soit en matière d'audit énergétique ou de management de l'énergie, nous avons formé des «hommes» énergie au niveau des communes.

Actuellement, nous en sommes à la troisième session de formation. Nous sommes en train de renforcer les moyens de communication et nous profitons des réseaux sociaux comme la visioconférence pour toucher le maximum de personnes.

### **Peut-on avoir un aperçu sur le portefeuille de projets de l'Aprue ?**

Cette année, nous sommes en train de présenter le nouveau programme national de maîtrise de l'énergie 2024-2028 adapté au contexte énergétique national et mondial. Il consiste d'abord à travailler sur des aspects technologiques et techniques et sur d'autres liés à la mobilisation, à la sensibilisation et à la formation. Concernant les projets pour 2024, les secteurs les plus énergivores et les plus émetteurs de gaz à effet de serre ont été prioritaires. Il s'agit du bâtiment, des transports, notamment routier, et de l'industrie.

Dans le secteur du bâtiment (résidentiel ou tertiaire), l'Aprue, dans le cadre du budget incitatif destiné au financement des aides au profit des bénéficiaires, intervient dans des projets de





réhabilitation thermique des toitures des bâtiments par l'application d'une peinture réfléchissante, anti-chauffeur. Cela permet de réduire la température jusqu'à de 5 jusqu'à 10 degrés, donc de réduire la consommation de fonctionnement des climatiseurs qui sont à l'intérieur. Nous intervenons également dans l'installation des équipements performants chaleur et des équipements électriques (climatiseurs performants), pour la fourniture et installation lumineuse LED pour les collectivités locales.

Concernant le secteur des transports, les projets inscrits ont pour but d'améliorer l'efficacité énergétique du parc véhicule, à travers la conversion de véhicules au GPL/c avec un taux d'aide de la flotte captive au dual-fuel, ainsi que la promotion de la mobilité électrique à travers la promotion des véhicules électriques et l'installation des bornes individuelles de recharge. Dans le secteur industriel, le programme vise à amener les industriels à plus de sobriété dans leur consommation énergétique, améliorer leur compétitivité en réduisant les charges liées à l'énergie, de favoriser la pénétration des technologies efficaces et de réduire l'impact du secteur industriel sur l'environnement. L'Aprue est aussi partenaire sur plusieurs projets de recherche et de développement avec des universités algériennes.



**Wassila Ould Hamouda (Algérie) ; Des énergies renouvelables à l'efficacité énergétique, le chemin vers le développement durable : Innovation et efficacité pour un avenir vert; Horizons, 26 mai 2024.**

Tag : Accord de Paris.

Pour accéder à l'article : <https://www.horizons.dz/?p=124635>



94

**L'Algérie, à l'instar des autres pays dans le monde, s'engage résolument vers des solutions durables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et promouvoir une utilisation plus responsable des ressources fossiles, à l'heure où les effets du changement climatique se font de plus en plus ressentir.**

En effet, la transition et l'efficacité énergétiques sont au cœur des préoccupations mondiales pour répondre aux défis climatiques et environnementaux. Ils constituent des leviers cruciaux





pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Les efforts de l'Algérie s'inscrivent pleinement dans cette optique notamment de l'ODD 7 qui vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

### **Changer de comportement dans l'utilisation des énergies**

De plus, l'amélioration de l'efficacité énergétique qui est au centre de la stratégie nationale contribue à l'ODD 13 qui appelle à des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts. Plus d'un s'accorde à dire que la transition énergétique implique, avant tout, un changement de comportement par rapport à l'utilisation des énergies.

Le mot d'ordre mondial étant de diminuer l'empreinte carbone et de limiter l'augmentation des températures mondiales à 1,5°C, objectif central de l'Accord de Paris. Cependant, il ne s'agit pas seulement des impératifs environnementaux mais aussi des opportunités économiques et sociales. Il est surtout question d'assurer la sécurité énergétique.

95

### **Durée d'ensoleillement en Algérie, plus de 2 000 à 3 900 heures par an**

Disposant d'une abondance de ressources naturelles et d'un potentiel immense dans le domaine des énergies renouvelables avec une durée d'ensoleillement sur la quasi-totalité du territoire national dépassant les 2.000 heures annuellement et peut atteindre les 3.900 heures dans les Hauts-Plateaux et le Sahara, l'Algérie est déterminée à développer les énergies renouvelables traçant une stratégie nationale permettant une exploitation efficace et durable.

«L'Algérie s'engage résolument dans une nouvelle ère énergétique durable. Elle conçoit la transition énergétique comme un processus évolutif vers un mix énergétique diversifié et équilibré. L'objectif est de répondre à la demande croissante de manière durable, économique et sécurisée, tout en réduisant les impacts environnementaux», pour reprendre les déclarations du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.





Pour ce faire, un modèle énergétique national est en cours de finalisation en collaboration avec tous les secteurs concernés pour la rationalisation de la demande. «L'objectif est de concevoir une vision prospective de différents scénarios futurs possibles, y compris ceux liés à la transition énergétique», a souligné Arkab. L'étude des résultats de ce modèle énergétique permettra de mettre en place une feuille de route à moyen et long terme, dont les objectifs sont d'assurer la sécurité énergétique, en déterminant l'approche la plus appropriée pour une transition énergétique durable.

### **En quoi consiste le modèle énergétique algérien ?**

Ce dernier prévoit la diversification du mix énergétique et l'optimisation de l'utilisation du gaz naturel. Ceci à travers d'abord le développement du programme des énergies renouvelables qui vise à atteindre une capacité totale de 15.000 MW à l'horizon 2035, dont 3.000 MW (1.000 MW dans le cadre du projet Solar) sont déjà lancés, notamment dans la réalisation de centrales solaires dans les wilayas d'El Meghaïer, Touggourt et Biskra respectivement d'une capacité de 200, 150 et 80 MW, en vertu des accords signés, le 14 mars dernier, entre la Sonelgaz et plusieurs opérateurs nationaux et étrangers.

Une démarche qui promet de stimuler l'essor de l'industrie photovoltaïque. Dans le sillage de la diversification, l'Algérie a amorcé le processus de développement de l'hydrogène vert avec l'ambition de réaliser 40 TWH à l'horizon 2050. Le secteur prévoit également l'introduction de l'électronucléaire civil pour la production de l'électricité une fois les conditions techniques et technologiques réunies. «Le pays entend poursuivre son rôle de fournisseur gazier majeur sur la scène internationale. Pour cela, l'Algérie continuera à miser sur ses capacités gazières avec une production-clé de plus de 110 milliards de mètres cubes», insiste Arkab.

### **Le financement des projets des énergies renouvelables**

Pour ce qui est du financement des projets des énergies renouvelables, il convient de souligner que le mécanisme retenu pour le programme actuel consiste en un financement local sous forme de prêt assuré par la Banque nationale d'Algérie. A noter que le coût global de la première phase qui consiste en la réalisation d'un peu plus de 3.000MW est estimé à





413 milliards de dinars (3 milliards de dollars). Pour le reste du programme, le ministre avait annoncé que le mode de financement devrait principalement reposer sur le développement des projets en IPP (independent power producer) avec des acteurs et opérateurs privés qui assurent le montage, le financement et l'exploitation des centrales.

Des financements d'appoint auprès des établissements financiers algériens peuvent aussi être considérés. «A terme, nous disposerons d'un cadre propice, combinant mécanismes de financement publics et privés, et l'Algérie disposerait des moyens nécessaires pour concrétiser son ambitieux programme de développement des énergies durables», souligne le ministre Arkab.

### **Avis d'experts algériens**

Des observateurs nationaux experts en la matière mettent en avant les avancées réalisées dans le cadre de cette transition à laquelle les pouvoirs publics accordent une importance capitale, d'autant qu'elle a été au menu de plusieurs réunions du Conseil des ministres.

Le président du Green Energy Cluster Algeria, Mehdi Bendimerad, explique à Horizons que le premier pas est franchi. «Ces projets représentent le démarrage de la transition énergétique. C'est un bon début. Cette dynamique va impulser toute une panoplie d'entreprises qui vont s'insérer dans le développement, notamment les industriels pour les panneaux photovoltaïques, pour les câbles, pour les structures porteuses, pour tout ce qui est assistance et services dont va avoir besoin l'industrie photovoltaïque.»

L'expert en énergie renouvelable Tawfik Hasni considère que la réussite de la transition énergétique passe impérativement par la réalisation d'une évaluation de toutes les alternatives énergétiques. Il a souhaité le développement du solaire thermique pour satisfaire, à long terme, les besoins énergétiques du pays.



**Wassila Ould Hamouda (Algérie) ; Des énergies renouvelables à l'efficacité énergétique, le chemin vers le développement durable : Hydrogène vert : Un vecteur stratégique; Horizons, 26 mai 2024.**

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://www.horizons.dz/?p=124626>



98

**Le développement de l'hydrogène vert est placé parmi les priorités du gouvernement. L'objectif visé est de mieux positionner l'Algérie sur l'échiquier énergétique, notamment en matière de production de l'hydrogène et de devenir un leader régional et international, notamment dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) et en Europe.**

Dr Sellami Rabah , Directeur Hydrogène et Énergies alternatives au Commissariat des Énergies Renouvelables et à l'Éfficacité Énergétique (CEREFÉ) souligne qu'une feuille de route est mise en place pour aboutir à cet objectif. S'inscrivant dans le cadre d'une stratégie nationale, la feuille de route mise en œuvre par une commission installée par le ministère de l'Énergie et





des Mines, impliquant tous les acteurs économiques intervenants dans le domaine, comporte deux axes à savoir le développement de l'hydrogène propre (vert) et renouvelable (bleu) pour l'ingérer dans le modèle énergétique nationale. « Le développement de l'hydrogène constitue un vecteur stratégique de la transition énergétique », indique Sellami. Selon lui, l'Algérie dispose d'importants atouts qui lui permettent d'exécuter son plan d'action.

### **Le développement de l'hydrogène se fera progressivement**

Le potentiel en énergie solaire auquel s'ajoute un réseau électrique étendu, un vaste réseau de transport de gaz, de grandes réserves d'eaux et une expertise d'exploitation sur toute la chaîne de valeur énergétique permet à l'Algérie de consolider son statut d'acteur fiable et sûr. Dans ce sillage, il convient de rappeler les ambitions des pouvoirs publics qui travaillent à bras-le-corps pour que l'Algérie devienne un hub énergétique majeur. Plusieurs projets pilotes visant à maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur de la production d'hydrogène sont prévus en vertu de cette stratégie, indique notre interlocuteur.

En plus claire, il a expliqué que le développement de l'hydrogène se fera progressivement. Il a ainsi évoqué trois phases de réalisation. La première s'étale de 2023 à 2030. Celle-ci concerne le lancement de la filière de l'hydrogène et elle comporte de nombreuses actions essentielles. La première concerne la mise en place du cadre réglementaire et normatif adapté afin de permettre aux acteurs de se lancer dans des projets d'hydrogène. C'est un domaine très particulier et nécessite des mesures particulières surtout sur le plan de sécurité en matière de manipulation de cette substance », précise le directeur de l'hydrogène au CEREFÉ.

### **Tisser des partenariats avec des pays avancés en technologie d'hydrogène**

Durant cette phase, l'accent est également mis sur le renforcement de la ressource humaine en matière de formation et de l'enseignement « pour préparer des compétences pour prendre en charge, dans l'avenir, des projets et des activités dans l'hydrogène ». Des projets pilotes ont été également lancés afin de tester les technologies et les adapter aux conditions nationales en matière d'environnement et du climat, dit-il. « L'autre aspect important inscrit





sur la feuille de route est l'intégration nationale industrielle sur toute la chaîne de valeur pour développer la fabrication des composants et des intrants qui seront utilisés sur toute la chaîne de valeur».

Le développement du partenariat avec les pays qui ont de l'expérience et de l'avance dans le domaine de la technologie d'hydrogène constitue un des axes principaux de cette phase. Il convient de rappeler les déclarations récentes du ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab qui a annoncé la réalisation en partenariat avec les sociétés allemandes de deux projets pilotes de production d'hydrogène vert sur les sites de Sonatrach à Arzew (50 MW) et de celui de Hassi Messaoud (4 MW) pour tester la technique du transport de l'hydrogène.

### **Discussion de partenariat dans le projet South corridor H2**

Le ministre Arkab avait même évoqué l'amorce de discussion avec des partenaires européens pour la mise en place du South corridor H2, « un projet ambitieux pour le transport de l'hydrogène de l'Algérie vers l'Allemagne via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche en utilisant les gazoducs existant et de nouvelles interconnexions ». À ce sujet, Sellami souligne que la discussion avec la partie allemande se déroule sur plusieurs segments de la chaîne de valeur de la production de l'hydrogène, citant à titre d'exemple la production de l'ammoniaque vert.

« Les résultats de la première phase nous serviront pour se lancer dans la prochaine étape qui va de 2030 jusqu'à 2040 et qui concerne la partie industrielle du projet », ajoute-t-il avant d'enchaîner « durant cette phase, des projets de grandes capacités vont être lancés, permettant une augmentation des capacités de production nationale d'une manière graduelle jusqu'à atteindre une capacité de production à l'horizon 2040 de 1 million de tonne d'hydrogène propre et renouvelable par année ».





### 3e étape, l'export d'hydrogène

Enfin la troisième phase, qui va de 2040 jusqu'à 2050, devra connaître une extension des capacités de production et le développement du marché d'exportation de l'hydrogène. De part sa proximité avec l'Europe, le marché européen est le plus visé, indique-t-il. « En matière de proximité avec l'Europe, l'Algérie jouit d'un atout incomparable. Nous avons une infrastructure qui est en place en matière de pipeline qui traverse la Méditerranée pour approvisionner l'Europe en gaz naturel.

Ces infrastructures devront être utilisées à l'avenir, moyennant des adaptations à transporter l'hydrogène vers ce marché qui annonce, à l'horizon 2030, un besoin de 10 millions de tonnes d'hydrogène vert ». Sellami fait observer que « le marché européen exprime un besoin de 20 millions de tonnes. A défaut de pouvoir produire toutes ces quantités, la moitié sera importée des régions limitrophes de l'Europe. L'Algérie est la région la plus attractive en matière de proximité, à même d'offrir de l'hydrogène à des prix compétitifs. Elle a une position très avantageuse par rapport aux autres pays ».

**101**





**MONGABAY**  
INSPIRATION ET NOUVELLES DE LA NATURE

## **Rivonala Razafison (Madagascar) ; L'exploitation des drones pour préserver la biodiversité à Madagascar ; Mongabay ; 27 mai 2024.**

Tag : CITES, Convention de Ramsar, OACI.

Pour accéder à l'article : <https://fr.mongabay.com/2024/05/lexploitation-des-drones-pour-preserver-la-biodiversite-a-madagascar/>

- Pour la première fois, le comptage aérien d'une espèce de lémuriers de Madagascar à l'aide de drones est réalisé en 2021. L'idée, soutenue par les Britanniques, s'est vite étendue sur la conservation en général.
- Persuadé du potentiel de la technologie des drones au profit de la conservation, le gouvernement malgache recommande vivement à tous les intervenants dans ce domaine l'usage de ces appareils volants. La prise en compte de l'innovation est inscrite dans les nouveaux contrats de transfert de gestion des ressources naturelles renouvelables.
- Le potentiel réel des drones sur la protection et la restauration de l'environnement ne fait plus de doute et les expériences sur le terrain sont probantes. La Grande île est même sur le point d'exporter en Afrique son expertise en la matière.
- La nouvelle réglementation aéronautique du pays, conformément aux normes internationales, est sortie en février dernier pour mettre fin à l'interdiction formelle de l'exploitation des drones. D'ici à février 2025, date d'entrée en vigueur de ladite réglementation, tous les usagers sans exception, y compris les environnementalistes, doivent se conformer à la nouvelle donne.

**102**

ANTANANARIVO, Madagascar — Les populations riveraines du Lac Alaotra, le cœur de la plus vaste zone humide en Afrique (120 000 ha), selon la Convention de Ramsar, sont horrifiées. A leur grande surprise, des habitants ont vu s'agiter dans le ciel, entre 3 et 5 heures du matin,





des points rouges lumineux. La peur au ventre, ils ont cru avoir affaire à des fantômes errant en l'air. Ces apparitions inhabituelles ont été considérées comme la manifestation des esprits protecteurs des animaux sauvages vivant dans les marécages du lac et en proie à des menaces croissantes.

Le *bandro* (*Haplemur alaotrensis*), une espèce de lémurien en danger critique, appartient à la biodiversité locale pour laquelle l'antenne à malgache de l'ONG britannique Durrell Wildlife Conservation Trust (DWCT), a mis en œuvre, depuis 1996, un programme de conservation avec les communautés de base ou COBA. Malgré les mesures de protection, le nombre de spécimens de l'espèce phare d'Alaotra décroît sans cesse en raison du déclin des écosystèmes du bassin, accéléré par les pressions toujours grandissantes. L'idée est donc venue de compter les individus restants à l'aide de drones.

Grâce à un projet soutenu par le gouvernement britannique, quatre jeunes environmentalistes malgaches ont, en 2020, suivi durant six mois un programme de formation sur l'exploitation des drones à l'université de Liverpool, au Royaume-Uni. De retour au pays, ils ont mis en application les nouvelles connaissances acquises. Comme les lémuriens du Lac Alaotra ne sortent de leurs cachots dans les forêts de roseaux pour se nourrir des plantes qu'entre 3 heures et 5 heures du matin, les survols, afin de procéder à leur comptage aérien au moyen des drones, ont été calés à cette plage horaire qui coïncide aussi avec la sortie des défricheurs de roseaux.

Les apparitions bizarres qui ont affolé les populations sont les dispositifs lumineux de ces appareils volants. L'anecdote date de 2021, à la fin de la deuxième vague de la COVID-19 à Madagascar. D'autres espèces de mammifères présents sur le même habitat naturel ont aussi pu être identifiées durant les survols. « Les données recueillies ont permis d'étendre la recherche sur d'autres espèces, c'est-à-dire d'inviter d'autres partenaires et chercheurs à se concentrer sur elles », raconte Hasina Andriatsitohaina, Coordonateur du projet Drones chez DWCT.





Une démonstration de vol et de survol à proximité du bureau de l'association Mitsinjo à Andasibe Moramanga animée par Christin Nasoavina le 11 avril 2024. Image de Rivonala Razafison.

Cet informaticien de formation, Expert en télécoms et passionné d'intelligence artificielle, fait figure de pape de l'exploitation des drones au service de la conservation sur l'île. Il a mis au point, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD), un drone planteur d'arbres, aujourd'hui breveté au pays. L'engin, avec 60 kg de masse totale au décollage, est capable de restaurer un hectare de mangroves en un quart d'heure. Une telle tâche nécessite un millier d'hommes si elle est faite manuellement. En voilà déjà un exploit de ces moyens technologiques pour les écosystèmes.

« Le premier test a été réalisé en 2021 sur 200 ha à Boanamary, Mahajanga (dans le nord-ouest, ndlr), avec 65 % de taux de germination. Il s'agit de semer des graines et non de larguer des propagules », a-t-il fait savoir lors d'un atelier dédié aux drones au service de la conservation, tenu à Antananarivo le 3 mai pour marquer aussi la Journée mondiale des drones célébrée le lendemain. En février dernier, le même drone planteur a été utilisé pour restaurer 50 ha de mangroves à Morondava, sur le littoral centre-ouest. D'après Andriatsitohaina, les pays comme le Mozambique, la Côte-d'Ivoire et la Guinée-Bissau sont actuellement intéressés à importer l'expertise malgache dans le même domaine.



L'anecdote dans l'Alaotra promet de se multiplier à l'échelle du pays. L'exploitation des drones par les protecteurs de l'environnement relève désormais de la recommandation gouvernementale. Les nouveaux contrats de gestion des ressources naturelles renouvelables (TGRNR), prennent en compte les nouveautés technologiques, en particulier les drones pour la conservation. « Le gouvernement est persuadé de la pertinence de l'exploitation de ces engins pour le bien de la nature. Tous les intervenants dans ce domaine doivent avoir désormais un plan d'utilisation des drones », a affirmé le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Max Andonirina Fontaine, en mai, à Antananarivo, lors de l'atelier dédié aux drones au service de la biodiversité à Madagascar.



Atelier sur l'usage des drones ayant réuni à Antananarivo des conservationnistes le 3 mai 2024 en présence du ministre malgache de l'Environnement et du Développement durable Max Andonirina Fontaine.

Image de Rivonala Razafison.

Quasiment tous les projets de conservation à Madagascar – dont la biodiversité, subit de fortes pressions comme la destruction de l'habitat naturel, le trafic illicite, la chasse, les feux etc. – intègrent désormais l'usage des drones. Des organisations sont convaincues de leur efficacité et de leur efficacité pour le reboisement, la cartographie, la photographie aérienne, le suivi écologique, voire même la répression des délits ou crimes environnementaux dument constatés. « J'ai vu des projets à fort impact basés sur les drones. J'ai même pu suivre en live la poursuite des braconniers par les gendarmes. Si on veut résoudre les problèmes, surtout





liés à l'environnement, on a besoin d'un ensemble de solutions. Les drones en font partie », déclare Andonirina Fontaine.

Christin Nasoavina, Guide et Président de l'association Mitsinjo à Andasibe Moramanga, sur les hautes terres orientales, n'a pas attendu les consignes de l'Etat pour mettre la main à la pâte. Il est le premier et le seul à initier, depuis 2021, la patrouille aérienne par drone en appui à la patrouille terrestre. L'autodidacte, qui a aussi bénéficié des conseils des visiteurs internationaux, a réussi à faire voler un drone qu'il a acheté dans la capitale. « J'ai la possibilité de surveiller à distance ce qui se passe en pleine forêt. Un survol de 2 à 3 minutes vous transporte virtuellement à des endroits de 5 à 10 heures de marche du point de pilotage », déclare-t-il. Les caméras embarquées de haute précision permettent de collecter en très peu de temps de grosses quantités de données de haute qualité, y compris l'identification claire des individus en flagrant délit, même la nuit grâce aux caméras thermiques.

L'innovation présente des avantages. Les drones jouent le rôle de balises. En devançant les agents de patrouille, ils empêchent ceux-ci de manipuler les renseignements sur le terrain. « En constatant des pressions comme la coupe des arbres ou la chasse des animaux à l'intérieur des aires protégées, en réalité, des agents se laissent corrompre en négociant avec les auteurs des délits ou crimes environnementaux. Puisque les drones ont été dépêchés préalablement pour collecter des preuves, aucune manœuvre frauduleuse n'est plus possible pour les agents déployés », explique à Mongabay Rado Lalaina Randrianjaka, Coordonateur de projet de l'association Fitama à Andasibe. Cette année, l'entité projette d'acquérir deux drones pour



renforcer la patrouille de jour comme de nuit.



Vue aérienne des paysages d'Andasibe Moramanga réalisées par drones. Image de Christin Nasoavina

Ces engins volants ont un effet dissuasif incontestable. Leur passage dans le ciel suffit à faire fuir des destructeurs de l'environnement. Leurs usagers se rendent compte de la baisse significative des pressions sur les zones couvertes par les survols. « Nous effectuons des patrouilles en drones à Andohaëla dans le sud, à Ankarafantsika dans le nord-ouest et à Marojejy dans le nord. L'impact est palpable bien que difficile à quantifier. Les gens ont peur dès que les drones partent en vol », affirme Ollier Andrianambinina, Chef de département communication et système d'information chez « Madagascar National Parks » (MNP) formé aussi à Liverpool en 2020.

Andriatsitohaina émet la même observation au sujet des forêts de Kirindy, dans le sud-ouest et d'Antimena Menabe, dans le centre-ouest du pays. D'après lui, l'opportunité de l'utilisation de ces moyens technologiques est avérée. De temps à autre, les drones en patrouille sont équipés de dispositifs permettant de visionner leurs survols en vidéoprojecteur au sol avec la communauté.

Classés aéronefs non habités, les drones ne doivent pas voler au-delà de 120 m de hauteur par rapport au sol. « La fréquence des survols inhibe le courage des téméraires de s'introduire





dans les forêts. A la vue des drones en survol la nuit, les occupants des campements clandestins déguerpissent et ne reviennent plus. Les coupes d'arbres baissent ainsi et les surfaces défrichées diminuent », affirme l'expert.

Le manque de ressources humaines par rapport à l'étendue des surfaces à contrôler constitue l'un des problèmes majeurs de la conservation à Madagascar. Une étude publiée en avril dans Conservation Science and Practice décortique cette problématique de manque de ressources humaines et ses échos sur la conservation sur l'île. Comme par coïncidence, le 1er mai dernier, la police thaïlandaise, avec l'aide de l'United States Fish and Wildlife Service aux Etats-Unis, a intercepté sur le sol thaï, 48 lémuriers et 1 076 tortues terrestres endémiques de Madagascar, toutes en danger critique et inscrites à l'annexe II de la CITES. Ces animaux malgaches auraient probablement été collectés dans le sud et le sud-ouest de l'île. Cinq jours plus tard, les douanes malgaches ont interpellé à l'aéroport international d'Antananarivo Ivato un ressortissant israélien avec plus d'une trentaine de reptiles endémiques du pays.

108

Largement rapportés par la presse nationale, ces récents trafics illicites transnationaux, parmi tant d'autres, qui ont soulevé l'indignation générale des Malgaches et des défenseurs de la nature en particulier, illustrent, une fois de plus, le besoin impérieux de renforcer le système de surveillance des aires protégées ainsi que des frontières de l'île. Normalement, les alertes reçues donnent lieu à des vérifications rapides sur le terrain. Mais le manque de ressources retarde toute réponse immédiate. Pour le cas d'Andasibe, par exemple, seuls 18 agents de parc s'occupent d'Analamazaotra (890 ha) et de Mantadia (13 600 ha). « Humainement parlant, ils ne seront jamais en mesure d'avoir l'œil sur l'intégralité de ces deux parcs. Il existe des coins qu'ils ne verront jamais. En revanche, ils pourront s'y prendre s'ils sont équipés de drones », explique Randrianjaka. Nasoavina, de son côté, fait de son mieux pour former les défenseurs locaux de la nature à l'utilisation de ces appareils.

Par-delà l'instantanéité des interventions, les drones offrent une garantie sécuritaire pour les acteurs. L'île compte 2 129 TGRNR représentant 3 396 554 ha de forêts, mangroves, rivières et autres ressources naturelles si son réseau national d'aires protégées couvre une surface totale de plus de 9 millions d'hectares répartis en quelque 150 aires protégées, dont 125 ont déjà





obtenu leur statut définitif. Leur surveillance impose un défi immense à leurs défenseurs qui courent beaucoup de risques dans l'exercice de leur métier. Entre autres, le MEDD a déploré l'agression, dont a été victime un de ses fonctionnaires qui a reçu un coup de coupe-coupe lors d'une traque de défricheurs à Mananara Avaratra, sur le littoral nord-est, fin avril.

Pour les forces de l'ordre appelées en renfort, le recours au service des drones est indispensable. « Parfois, elles ont besoin d'évaluer au préalable la situation sur les lieux d'infractions à l'intérieur de la forêt avant toute intervention », indique Nasoavina. Les drones aussi sauvent littéralement des vies. Les expériences sont probantes pour leur assistance en matière de lutte contre les feux, très fréquents sur toute l'étendue du territoire durant la saison sèche, d'août à novembre-décembre. Les données collectées à l'aide de drones aident à anticiper avec précision les comportements et l'extension probable des feux déclarés et de réagir en conséquence.

La baie de Baly dans l'ouest a été la proie des flammes en octobre 2022 et l'armée avait été mobilisée pour éteindre l'incendie. L'intensité de la chaleur, les directions du vent et le relief ont compliqué l'opération d'extinction. A un moment donné, les fumées épaisses piégeaient des personnes dans des endroits dangereux. « Nous avons équipé le drone avec un haut-parleur pour les guider à trouver les issues de secours d'urgence. Le risque de pertes humaines et de blessures avait été ainsi évité », rapporte Andriatsitohaina. A l'époque, le sinistre est maîtrisé en une semaine, alors que l'intervention d'une telle envergure s'étale sur plus de trois semaines auparavant.





Christin Nasoavina en pleine démonstration de vol et de survol à proximité du bureau de l'association Mitsinjo à Andasibe Moramanga le 11 avril 2024. Image de Rivonala Razafison.

Les drones au service de la conservation et de l'environnement à Madagascar sont utilisés de diverses façons. Outre la surveillance des zones forestières, la détection des feux, la restauration des mangroves, le reboisement massif avec un objectif de 75 000 ha par an et le suivi du reboisement pour évaluer les réussites et les échecs, sont autant de pistes en cours d'exploration. L'analyse de la situation des couvertures et de l'état de l'intégrité de la végétation l'est aussi. « Les drones sont des outils précieux de la conservation. Ils aident à orienter les planifications, les stratégies et les actions de gestion environnementale grâce aux données obtenues en temps réel », dit à Mongabay Jean Hervé Bakarizafy, Directeur des aires protégées, des ressources naturelles renouvelables et des écosystèmes au MEDD.

Ce dernier a tout même un souci à se faire. L'usage abusif de ces appareils compromettrait, à son avis, l'implication effective de la communauté suivant le principe de la gestion locale sécurisée introduite depuis les années 1990 dans la politique environnementale à Madagascar. Beaucoup soutiennent plutôt la notion de complémentarité. « L'exclusion des humains est un argument qui ne tient pas la route. Les drones sont au top du suivi aérien. Ils sont pourtant incapables de suivi écologique dans le sous-bois, d'inspecter ce qui se trame sous la canopée, de réaliser des transects... », indique Randrianjaka.



En revanche, dans le cadre de sa recherche doctorale à la Liverpool John Moores University au Royaume-Uni, Andriatsitohaina développe de nouveaux standards basés sur l'exploitation des drones, couplée avec un algorithme en cours de mise au point, pour identifier et classer les espèces, animales et végétales. Pour les animaux, cette technique innovante permettra à l'avenir de distinguer les femelles des mâles, des petits des adultes..., d'avoir des précisions sur la taille des populations, de mesurer la taille des individus...

Dr Sarobidy Rakotonarivo, Research Leader in environmental socio-economics à l'Ecole supérieure des sciences agronomiques à l'université d'Antananarivo, reconnaît l'opportunité de l'exploitation des drones pour la conservation même si elle dit ne pas être experte en la matière malgré ses nombreuses années consacrées à l'étude de la conservation sur les conditions socioéconomiques des communautés. « Ce n'est pas seulement aujourd'hui que nous utilisons les technologies pour la conservation. Il existe des considérations éthiques à prendre en compte. La communauté s'adonne à des activités culturelles et cultuelles à l'intérieur de la forêt. L'usage des drones pourrait alors avoir des impacts sur sa vie », dit-elle à Mongabay.

111



Drone planteur et utilisé pour le suivi du reboisement à Madagascar. Image de MEDD.





Il importe, selon elle, de bien comprendre les raisons poussant les gens à détruire la forêt. On a beau vanter les services écosystémiques de celle-ci. Mais la restriction d'accès et d'utilisation inhérente à la conservation crée d'importants impacts négatifs qui doivent être compensés suivant le principe de sauvegarde sociale. « Pourtant, près de 90 % des aires protégées à Madagascar ne prennent pas trop en considération ces impacts en imposant purement et simplement la conservation, d'où le résultat tel que nous le savons », observe-t-elle. Elle ajoute : « Beaucoup d'études montrent que la destruction et l'exploitation abusive des ressources ne sont pas tellement l'œuvre de la communauté riveraine mais sont en lien direct avec des contextes sociopolitiques lointains, ailleurs et dans d'autres pays ».

De l'avis de Rakotonarivo, la prise en compte de tous ces aspects conditionnerait la réussite de la conservation associant l'exploitation des drones. Dans le cas contraire, l'initiative pourrait contribuer à l'exacerbation des conditions précaires de la communauté. « Bien que l'approche puisse avoir des effets tangibles sur le court terme, elle pourrait ne pas être durable tant que la communauté vivant dans et autour de la forêt n'est pas impliquée dans la gestion des ressources et que ses droits ne sont pas respectés », prévient la scientifique.

Quoi qu'il en soit, en raison de la percée de la technologie des drones, Madagascar a décidé d'ouvrir à partir de 2025 son espace aérien à leur exploitation par le public. Ces engins sont désormais placés sous l'autorité du nouveau règlement aéronautique du pays, appelé « RAM 10 000 », rendu public le 8 février 2024 et qui entre en vigueur l'année prochaine à la même date. D'ici à là, tous les exploitants de drones, y compris les environnementalistes sans exception, doivent régulariser leur situation vis-à-vis de la nouvelle réglementation qui considère les drones comme des systèmes d'aéronef au même titre que les avions conformément aux normes édictées par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

L'Aviation civile de Madagascar (ACM) multiplie depuis quelques temps les séances d'information et de sensibilisation pour l'exploitation responsable des drones. La *Madagascar Conservation Drone Community* est également fondée en février pour le même motif. En outre, la DWCT, avec toujours l'appui du gouvernement britannique et en collaboration avec





d'autres partenaires comme le MNP, a formé, pour le moment, 120 personnes, sur l'usage des drones de manière responsable au profit de la nature à Madagascar. Environ 450 autres personnes sont inscrites au programme jusqu'au 31 décembre.



## **Victor Moturi (Kenya); Reviving sweetness: overcoming challenges in Kenya's honey production ; RFI, May 27, 2024.**

Tag: WFP.

**113**

To access the report : <https://web.facebook.com/RFIsw/videos/1182391506115655>

In recent years, honey production has declined in Africa, with environmental experts attributing this to climate change caused by pollution, which affects bees that are crucial for this process.

However, farmers in Kenya have started initiatives focusing on organic farming as well as planting indigenous plants to enhance natural resources and biodiversity, thus attracting more bees and increasing honey production.

So far more than 300,000 farmers are now practicing Apiculture in lower Eastern part of Kenya.

According to the World Food Programme (WFP), Kenya has the potential to produce 100,000 tons of honey annually and employ thousands of women, men, and youth. However, due to climate change, Kenya has not been able to meet this target.





# BurundiECO

Media - Event - Marketing

## **Benjamin Kuriyo (Burundi); Lac Tanganyika : Que faire pour endiguer la montée des eaux ? Burundi Eco, 27 mai 2024.**

Tag: -.

Pour accéder à l'article : <https://burundi-eco.com/lac-tanganyika-que-faire-pour-endiguer-la-montee-des-eaux/amp/>

L'ampleur des conséquences socio-économiques et humanitaires dues à la montée des eaux du lac Tanganyika n'est plus à démontrer. D'énormes dégâts humains, matériels et infrastructurels sont à déplorer. Dans son article intitulé : « Comprendre la montée des eaux du Lac Tanganyika & Mitigations des risques », l'expert international en Santé Publique et environnementaliste Dr Ekongo Lofalanga Jean Rémy, livre son analyse sur les causes des récentes inondations le long du littoral du lac. Il suggère aux autorités des quatre pays riverains de préparer une riposte musclée pour atténuer les effets sur les populations.

114



Dr Ekongo Lofalanga est un expert international en santé publique, en socio- anthropologie de la santé et en ONE HEALTH.





Le lac Tanganyika est bordé par quatre pays, en l'occurrence la République Démocratique du Congo, le Burundi, la Tanzanie et la Zambie. C'est le deuxième plus grand lac du continent africain après le lac Victoria, avec une superficie de 32 900 km<sup>2</sup> et une profondeur maximale de 1,4 km.

Sur le plan halieutique, le lac Tanganyika abrite au moins 1 500 espèces de poissons et crustacés dont environ 600 espèces endémiques. Des millions de personnes dépendent du lac pour le transport, la sécurité alimentaire et la subsistance. C'est un élément essentiel du couloir de transport et du commerce entre l'Afrique Centrale et Orientale. Quatre grands ports, à savoir : le port de Kalemie en RDC, celui de Kigoma en Tanzanie, celui de Bujumbura au Burundi et celui de Mpulungu en Zambie contribuent au désenclavement de la sous-région. Le flux des marchandises transite via ces infrastructures portuaires. Ce qui facilite les échanges commerciaux entre les quatre pays.

### **Le Tanganyika avec son seul exutoire**

En 1878, un phénomène tectonique et géologique provoqua l'effondrement d'une portion de la rive du lac Tanganyika au niveau actuel de la ville de Kalemie dans la province éponyme du lac. Ce qui donna naissance à la rivière Lukuga qui charrie une partie des eaux du lac pour se jeter dans la Lualaba, partie supérieure du majestueux fleuve Congo qui débouche sur l'océan Atlantique. Sinon, auparavant, le lac était endoréique, c'est-à-dire fermé et avait toujours un niveau d'eau stagnante.

Les recherches scientifiques révèlent que le lac Tanganyika occupait un grand espace. Ainsi, toute la région de la plaine de l'Imbo qui va de Nyanza-Lac (frontière avec la Tanzanie) en passant par Bujumbura jusqu'à la localité de Rugombo (frontière avec Rwanda par le poste frontalier de Ruhwa) et qui se prolonge en RDC par la plaine de la Ruzizi était dans les eaux du lac. Cet espace a été libéré suite au vidage des eaux du lac Tanganyika via son seul exutoire naturel créé en 1878 consécutif aux phénomènes tectoniques et géologiques.

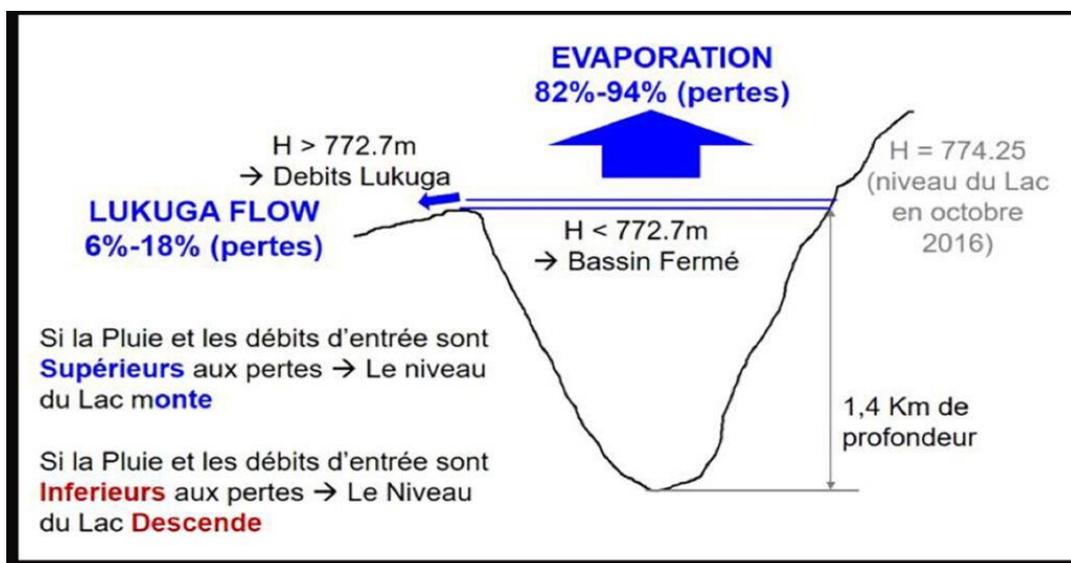


## Quid du fonctionnement de l'exutoire ?

Jusqu'à présent, la rivière Lukuga joue un rôle capital dans l'évacuation de 6-18 % des eaux du lac Tanganyika. Pratiquement, elle évacue les eaux des deux bassins versants de la région médiane des Grands Lacs africains : le bassin versant du lac Tanganyika et celui du lac Kivu via la rivière Ruzizi. Le bassin versant du lac Kivu creuse et serpente dans la partie de la chaîne de montagne Mitumba qui se trouve à la frontière entre la province du Sud-Kivu en RDC et le Rwanda pour aller se jeter à son embouchure au Nord du lac Tanganyika entre les villes de Bujumbura (Burundi) et d'Uvira (RDC).

Les écoulements de la Lukuga représentent entre 6 et 18% des pertes du lac, le reste étant dû à l'évaporation de la grande surface du lac. Les écoulements de la Lukuga dépendent des niveaux d'eau du Lac : plus le niveau d'eau du lac est élevé et plus importants sont les écoulements de la Lukuga. Lorsque le niveau d'eau du lac avoisine le niveau de l'exutoire de la Lukuga, les écoulements deviennent très minimes et s'arrêtent lorsque le niveau d'eau dans le lac est en dessous du seuil de la Lukuga.

116



## La ville de Bujumbura de plus en plus vulnérable

Dans la ville de Bujumbura, l'ancienne rive du lac Tanganyika lorsqu'il était encore endoréique avant 1878, se situerait sur le boulevard anciennement appelé « Reine Astrida » avant l'indépendance, puis Mwambutsa IV après l'indépendance en 1962 et ensuite « du 28





novembre » en 1966 (Première République), et actuellement rebaptisé du nom de Mwezi Gisabo.

Depuis la RN1, au niveau de la station touristique d'observation du siège de Harroy, on peut se rendre compte de la vulnérabilité de la ville de Bujumbura. Les quartiers tels que Kajaga, Ngagara, Kamenge, Kigobe, Carama, les zones de Mutimbuzi et Gihanga se situeraient sur le prolongement naturel du lit du lac Tanganyika... Imaginez l'ampleur des dégâts humains et matériels ainsi que d'autres conséquences socio-économiques dans l'éventualité du retour du lac dans sa forme endoréique qui serait due aux phénomènes tectoniques et géologiques au niveau de la grande faille du Rift africain ! alerte l'auteur.

### **Pourquoi la montée des eaux du lac Tanganyika ?**

La montée des eaux du lac Tanganyika est un phénomène complexe qui a des répercussions significatives sur les communautés riveraines. Les causes de cette montée sont multiples, incluant des fortes pluies persistantes suivies d'inondations, de glissements de terrain et de vents violents font monter progressivement les eaux du lac Tanganyika à des niveaux alarmants et dangereux. De plus, des actions anthropiques telles que le déversement de déchets dans le lac et les constructions anarchiques sur son littoral, contribuent également à l'aggravation de la situation.

Le lac Tanganyika est devenu un véritable dépotoir des déchets plastiques dont l'accumulation pollue ses eaux et le passage de ces déchets plastiques au niveau de la rivière Lukuga peut constituer une des causes de son obstruction partielle et du ralentissement de son débit.

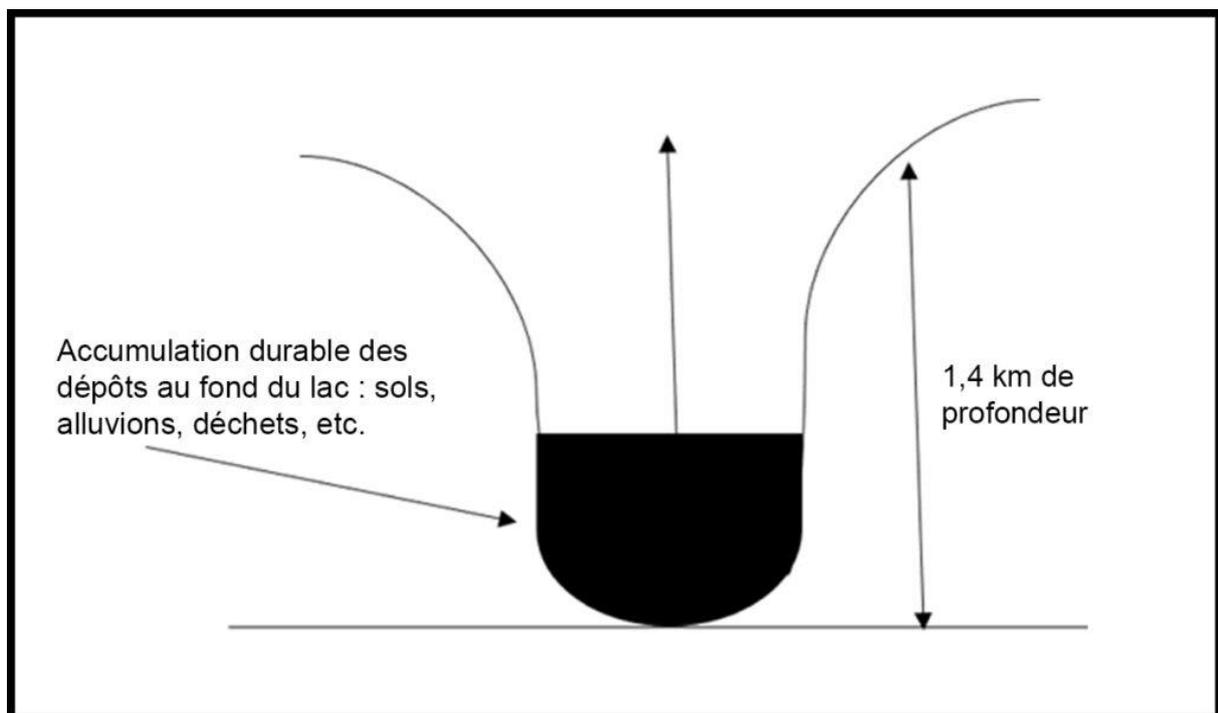
La déforestation dénude le sol et entraîne des érosions et des éboulements qu'une fois charriés vers le lac Tanganyika, entraînent un excès de dépôt d'alluvions dans le lit du lac. Ce qui peut avoir un effet, si minime soit-il, sur la montée des eaux du lac.

La rivière Lukuga étant le seul exutoire du lac Tanganyika, tout changement dans le lit de cette rivière peut potentiellement affecter le niveau des eaux du lac. Cependant, les informations disponibles indiquent que la montée des eaux du lac Tanganyika depuis 2016 serait



principalement attribuée à des phénomènes naturels extrêmes tels que de fortes pluies persistantes entraînant des inondations, des glissements de terrain et des vents violents.

En effet, les sols charriés par les pluies torrentielles à partir des littoraux déforestés ainsi que ceux issus des éboulements des berges des rivières qui se jettent dans le lac se déposent au fond du lac en se compactant d'années en années. Ce qui contribue autant soit peu à la montée des eaux du lac tel que le montre la figure 2 ci-dessous.



Accumulation des dépôts au fond du lac Tanganyika : une des causes de la montée des eaux du lac. © Ekongo Lofalanga.

### Des conséquences dramatiques liées à la montée des eaux du lac

Le lac Tanganyika enregistre des variations saisonnières et annuelles d'environ 70 cm d'amplitude, avec un niveau bas en octobre et un niveau haut en mai. Cependant, depuis le 19ème siècle, le lac a connu des fluctuations plus importantes avec une variation de 11 mètres, atteignant un niveau maximal de 783,6 m en 1878 et un niveau minimal de 772,5 m en 1902.

La dernière montée significative du niveau du lac datait des années 1964-1965 avec un niveau de 776,5 mètres. Cependant, depuis 2019, le niveau du lac progresse avec des pics élevés





observés au cours de cette année. Dans un premier temps, les pluies diluviennes sèment le chaos (inondations) qui affecte les moyens de subsistance des habitants riverains du lac Tanganyika et dans toute la sous-région. Dans un second temps, les eaux engloutissent des infrastructures côtières telles que des routes entières, des marchés, des écoles, des églises, des immeubles, des habitations, etc.

La montée des eaux du lac Tanganyika entraîne plusieurs conséquences graves. Les inondations restent la principale cause des déplacements des populations. Plus de 52.000 personnes ont été affectées par les inondations avec de nombreux cas de déplacements internes au Burundi.

En outre, la montée des eaux du lac Tanganyika provoque des perturbations économiques. Les opérations de manutention des bateaux sont largement affectées au port de Bujumbura. Ce qui se répercute sur le volume des échanges régionaux. Les récentes inondations accentuent également les risques sanitaires. En effet, l'eau stagnante peut augmenter le risque de maladies transmises par l'eau comme le choléra et la bilharziose et augmenter les étendues des gîtes larvaires du paludisme. Les populations des zones inondées sont exposées à tous les dangers surtout avec la présence de faune dangereuse tels que les hippopotames et les crocodiles qui constitue un risque supplémentaire pour les habitants.

Ces conséquences soulignent l'urgence d'une réponse intergouvernementale intégrée et coordonnée avec des mesures préventives efficaces pour assurer la mitigation multisectorielle des risques et l'atténuation des impacts futurs de tels événements catastrophiques.



## De la riposte à la montée récurrente des eaux



Les populations des zones inondées sont exposées à tous les dangers surtout avec la présence de faune dangereuse.

L'Autorité du Lac Tanganyika (ALT) est la seule organisation intergouvernementale qui s'occupe de la mise en œuvre de la convention sur la gestion durable du lac Tanganyika ratifié en 2005. Elle a été créée pour promouvoir la coopération entre les quatre pays riverains dans la gestion et la conservation de l'écosystème du lac. Ainsi, il existe plusieurs initiatives et projets d'adaptation pour faire face aux inondations causées par la montée des eaux du lac Tanganyika. Ce sont notamment: le projet Lake Tanganyika Water Management (LATAWAMA) et le Projet d'appui au programme régional d'aménagement intégré du lac Tanganyika (PRODAB).

Ces projets visent non seulement à répondre aux besoins immédiats des populations touchées mais aussi à mettre en place des stratégies à long terme pour la gestion des ressources en eau et la prévention des catastrophes naturelles. Ils sont essentiels pour renforcer la résilience des communautés riveraines face aux impacts négatifs de la montée des eaux du lac Tanganyika qui est fortement liée au changement et au réchauffement climatiques.

Cependant, la mise en œuvre de ces projets se heurte à divers obstacles. Ce sont notamment les financements qui sont souvent insuffisants et limités. Ce qui entrave la capacité à répondre aux besoins immédiats des plus vulnérables et à mettre en place des mesures de prévention à long terme. L'auteur souligne également le manque de coordination entre les différents acteurs, l'accès limité aux zones touchées en raison de l'état des infrastructures ou du relief





ainsi que le changement climatique renforcé par le phénomène El Nino qui exacerbe les conditions météorologiques extrêmes.

### **Une approche multisectorielle**

L'approche multisectorielle, multidisciplinaire, intégrée et coordonnée ainsi que des efforts concertés sont indispensables pour réussir les projets d'adaptation et la résilience des communautés face aux inondations catastrophiques. L'implication des communautés locales dans les projets d'adaptation autour du lac Tanganyika est aussi cruciale.

Ces efforts de collaboration entre les partenaires au développement, les autorités des quatre pays riverains et les communautés locales sont essentiels pour créer des solutions durables et adaptées aux défis posés par les inondations et le changement climatique.

### **Des actions à mener pour réguler les eaux du lac**

Pour résoudre le problème de la montée récurrente des eaux du lac Tanganyika, plusieurs solutions peuvent être envisagées. L'auteur propose la réalisation d'une étude d'envergure régionale sur la variation du niveau du lac pour une compréhension approfondie de ses causes. Il s'agit d'une des recommandations formulées par la mission d'experts dépêchée à Kalemie en RDC. Les études jouent un rôle crucial dans la compréhension et la préservation de l'écosystème unique du lac Tanganyika et dans la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles de la région.

L'autre solution proposée est la restauration et le maintien des zones humides pour absorber l'excès d'eau. Cela exige la mise en œuvre des politiques régionales de reforestation à grande échelle dans les régions des bassins versants du lac Tanganyika et du lac Kivu dans les quatre pays riverains du lac Tanganyika.

L'auteur suggère une approche purement collaborative entre les pays de la région pour gérer efficacement les défis environnementaux et climatiques liés au lac Tanganyika. La construction des barrages de régulation sur les rivières qui se jettent dans le lac Tanganyika aura un quadruple intérêt : les barrages vont contrôler à la fois le débit d'eau entrant dans le lac et produire de l'électricité « verte ». De plus, les bassins de retenues d'eau apporteront de





l'eau douce pour les populations et seront utilisées pour des irrigations hydroagricoles. Les bétails peuvent y trouver des abreuvoirs sûrs dans toutes les saisons. Cependant, il est essentiel de bien étudier l'impact environnemental et social de tels projets avant de les mettre en œuvre.

Ces mesures nécessitent une collaboration transfrontalière et un financement adéquat pour être mises en œuvre efficacement. Il est également crucial de renforcer les systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes pour minimiser les impacts sur les populations vulnérables.

### **Entreprendre des travaux de dragage sur la rivière Lukuga**

La capacité limitée de la Lukuga à évacuer l'eau peut être due à plusieurs facteurs, notamment, le rétrécissement du lit en raison de l'accumulation du sable, des sédiments, des alluvions et de toutes sortes de déchets d'origine anthropique notamment des déchets plastiques charriés par lac en provenance du bassin versant autour de la ville de Kalemie en RDC.

Le curage et l'élargissement du lit de la rivière Lukuga sont effectivement considérés comme des solutions potentielles pour gérer la montée des eaux du lac Tanganyika. Ces mesures pourraient aider à augmenter la capacité d'écoulement de la rivière et ainsi réduire le niveau de l'eau dans le lac. Cependant, il est important de noter que la situation est complexe et implique plusieurs facteurs, y compris les précipitations abondantes dues aux phénomènes globaux comme El Niño et les spécificités locales.

Ces mesures doivent être accompagnées d'un financement adéquat et d'une coordination entre les quatre pays concernés pour être efficaces. Il est également crucial de mettre en place des plans de contingence multisectorielle d'urgence afin de répondre aux besoins immédiats des populations affectées. Il est donc essentiel de considérer une approche intégrée qui prend en compte à la fois les interventions techniques et la gestion environnementale pour résoudre le problème de manière durable.





## **Boris Ngounou (Cameroon) ; Trafic d'ivoire : ouverture d'un Procès Historique à Libreville ; Environnementales, 27 mai 2024.**

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://environnementales.com/trafic-divoire-ouverture-dun-proces-historique-a-libreville/>



L23

Le Tribunal spécial de Libreville ouvrira le 31 mai 2024, une audience correctionnelle pour juger plusieurs individus impliqués dans un réseau international de trafic d'ivoire reliant le Gabon, le Cameroun et le Nigeria. Retour sur une affaire complexe qui met en lumière les défis de la lutte contre le braconnage en Afrique centrale.





L'affaire de trafic international d'ivoire, qui a secoué plusieurs pays d'Afrique centrale, connaîtra un tournant décisif avec l'ouverture d'une audience correctionnelle au Tribunal spécial de Libreville le 31 mai 2024. Il y a dix mois, des arrestations majeures ont eu lieu à Lambaréné et Makokou, orchestrées par les Antennes provinciales de la Police Judiciaire, les Directions provinciales des Eaux et Forêts, et la Direction de la lutte contre le braconnage, avec le soutien de l'ONG Conservation Justice.

### **Les principaux accusés**

Parmi les personnes arrêtées figurent Ngangni Ibrahim Gaël, Evouna Guy Bertrand, et Tonga Assouman, accompagnés de sept autres présumés complices. Ces individus sont soupçonnés d'être des membres clés d'un réseau sophistiqué de trafic d'ivoire opérant entre le Gabon, le Cameroun et le Nigeria. L'affaire a pris une dimension internationale avec l'arrestation, en février 2024, de Mohamadou Ibrahim au Nigeria, présenté comme le cerveau de ce réseau.

Mohamadou Ibrahim, déjà condamné au Cameroun en 2020 pour possession de 600 kilogrammes d'ivoire, avait été libéré après seulement quatre mois de prison. En août 2023, les arrestations de Lambaréné et Makokou ont révélé l'ampleur du réseau : 21 défenses d'éléphants et 4 morceaux d'ivoire, totalisant 131 kilogrammes, ont été saisis, ainsi que des munitions. Mohamadou Ibrahim a été arrêté à Mfum, Nigeria, avec 52 défenses d'ivoire pesant près de 200 kilogrammes, un pistolet et des munitions.

Les autorités gabonaises ont découvert que ce réseau utilisait des véhicules modifiés avec des compartiments secrets pour transporter l'ivoire. Les régions du Moyen-Ogooué, de l'Ogooué-Ivindo, de la Nyanga, de la Ngounié, du Haut-Ogooué, du Woleu-Ntem et de l'Estuaire étaient particulièrement touchées par ces activités illégales.

Les prévenus encourent une peine pouvant aller jusqu'à 10 ans d'emprisonnement selon les articles 390 et 396 du Code pénal gabonais. La gravité des accusations, soutenues par des preuves de participation à une bande organisée, pourrait doubler ces peines.

### **Défis internationaux**

L'arrestation de Mohamadou Ibrahim au Nigeria met en lumière les enjeux de la coopération transfrontalière dans la lutte contre le trafic d'ivoire. Il est à espérer que les autorités nigérianes seront plus sévères dans leurs condamnations pour dissuader de futures infractions.



Ce procès à Libreville pourrait marquer un tournant dans la lutte contre le trafic d'ivoire en Afrique centrale. La justice gabonaise, ainsi que celles du Cameroun et du Nigeria, sont appelées à prendre des mesures décisives pour stopper ce commerce illégal et protéger les éléphants menacés par le braconnage.



## **Fousseni Diagola (Mali) ; Mali : une nouvelle centrale solaire pour briser la crise énergétique ; Sahel Tribune.com, 28 mai 2024.**

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://saheltribune.com/mali-une-nouvelle-centrale-solaire-pour-briser-la-crise-energetique/>

125





Face à une crise énergétique qui paralyse le pays, le Mali mise sur les énergies renouvelables pour retrouver son autonomie. Le lancement des travaux de la centrale solaire de Safo, le 28 mai 2024 par le président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, d'une capacité de 100 mégawatts, témoigne de la détermination des autorités de la transition à résoudre ce problème crucial. Ce projet, réalisé en partenariat avec la Chine, illustre les efforts soutenus pour offrir un avenir énergétique durable aux Maliens.

Le Mali poursuit son engagement vers l'indépendance énergétique avec le lancement des travaux de la deuxième centrale solaire d'une capacité de 100 mégawatts-crête, implantée sur plus de 200 hectares à Safo. Cette initiative, pilotée par les autorités de la transition, marque un tournant crucial dans la lutte contre la pénurie d'énergie qui paralyse le pays.

### **Une vieille coopération qui ne cesse de se renforcer**

Lors de la cérémonie de lancement, Kiro Traoré, maire de la commune rurale de Safo, a exprimé sa gratitude envers le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta. *« Nous remercions le Président de la Transition pour cette belle initiative à l'endroit de notre commune. Nous ferons tout ce qui est à notre pouvoir pour la défense des intérêts de la Transition et du Mali »*, a-t-il déclaré. Traoré a souligné que ce projet, qui semblait autrefois utopique, est devenu une réalité grâce aux efforts du gouvernement, apportant espoir et opportunités aux habitants de Safo et de Dialacorodji, notamment en termes de création d'emplois pour les jeunes.

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Mali, Chen Zhihong, a salué cette initiative, la qualifiant de symbole fort de la coopération sino-malienne. *« C'est avec un grand honneur que je participe ce matin à la cérémonie du lancement de la construction de la nouvelle centrale solaire ici à Safo »*, a-t-il déclaré. Il a également mis en avant l'importance de cette collaboration qui renforce les liens entre les deux pays et ouvre des perspectives de développement mutuel. *« La coopération entre les deux parties dans le domaine de l'énergie solaire créera un exemple de coopération gagnant-gagnant et ouvrira de larges perspectives. »*





Les relations sino-maliennes, ancrées dans plus de six décennies de coopération, ont déjà porté des fruits notables dans divers secteurs, allant de l'infrastructure à la santé. Des projets emblématiques comme le troisième Pont de Bamako, l'Hôpital du Mali et la Cité universitaire de Kabala témoignent de cette collaboration fructueuse.

### **Augmentation de la fourniture d'énergie**

Mme Bintou Camara, Ministre de l'Énergie et de l'Eau, a souligné que la construction de cette centrale solaire s'inscrit dans un vaste projet de développement énergétique, visant à transformer le système énergétique national en privilégiant les énergies renouvelables. « *La construction de centrales solaires répond surtout à votre [Président de la Transition] vision qui consiste en la réussite de la transformation du système énergétique national* », a-t-elle affirmé. Ce projet ambitieux comprend un champ solaire d'une puissance de 100 MWc, un système de stockage d'énergie solaire de 50 MW/50 MWh, ainsi que diverses infrastructures de soutien.

Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a rappelé l'importance de ces initiatives pour le développement durable du Mali. « *La nouvelle centrale de Safo, avec une capacité de 100 MW, va non seulement permettre la création d'emplois directs et indirects, mais surtout augmenter la fourniture d'énergie pour nos concitoyens* », a-t-il déclaré. Il a également souligné la nécessité de continuer à innover dans le secteur énergétique, essentiel pour le développement endogène du pays.

### **Un contexte mondial de crise énergétique**

La crise énergétique ne se limite pas au Mali. D'autres pays, notamment le Tchad, la Guinée, et le Niger, font également face à des défis similaires. Au Tchad, la crise énergétique a été exacerbée par des délestages prolongés, tandis qu'en Guinée, une explosion au principal dépôt pétrolier a provoqué des coupures d'électricité généralisées. Le Niger, malgré la reprise de son interconnexion avec le Nigeria, continue de subir des perturbations majeures dans la fourniture d'électricité.





Ces exemples montrent que la crise énergétique est un problème mondial, aggravé par les changements climatiques et la gestion parfois inefficace des ressources énergétiques. Cependant, le Mali se distingue par sa détermination à trouver des solutions durables.

### **Perspectives et espoir pour l'avenir**

Le projet de la centrale solaire de Safo, tout comme celui de Sanankoroba, représente un pas significatif vers l'autonomie énergétique du Mali. Ces initiatives témoignent de la volonté des autorités maliennes de transformer la crise en opportunité, en mettant l'accent sur les énergies renouvelables.

La coopération internationale joue un rôle clé dans cette transition. Le soutien de partenaires comme la Chine et la Russie est crucial pour la réalisation de ces projets. « *La Chine et le Mali se sont toujours soutenus mutuellement sur des questions d'intérêt mutuel majeur* », a rappelé Chen Zhihong, soulignant l'importance de la confiance politique et de la coopération technique entre les deux nations.

Le Mali, sous la direction du Colonel Assimi Goïta, montre une volonté claire de surmonter la crise énergétique. Les initiatives en cours, soutenues par des partenariats internationaux solides, ouvrent la voie à un avenir plus lumineux et durable. La centrale solaire de Safo est plus qu'un simple projet énergétique ; elle est le symbole d'une nation résiliente, déterminée à éclairer son avenir.





**Sharon Ambani Tamba (Kenya) ; Regenerative agriculture ; Tuchanuane Episode 1, Imani Radio, May 28, 2024.**

Tag : UNECA.

To listen the report : [https://soundcloud.com/sharon-ambani-tamba/tuchanuane-episode-1?ref=clipboard&p=a&c=1&si=98e45981fe7c4a71ae0613952de6381a&utm\\_source=clipboard&utm\\_medium=text&utm\\_campaign=social\\_sharing](https://soundcloud.com/sharon-ambani-tamba/tuchanuane-episode-1?ref=clipboard&p=a&c=1&si=98e45981fe7c4a71ae0613952de6381a&utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing)

In today's episode, let's talk about sustainable food production methods. Sustainable Development Goal 2 is about zero hunger. It calls for the creation of a world free of hunger by 2030. However, the continuous increase in population, among other factors such as climate change, causes a stretch in the availability of resources, resulting in hunger and food insecurity.

Data from the Sustainable Development Goal Report 2023 indicates that about 9.2% (equivalent to about 735 million people globally) were in a state of chronic hunger in 2022. In addition, an estimated 2.4 billion people faced moderate to severe hunger in the same year, an escalation from 391 million in 2019. Further data reveals that 2 billion people do not have regular access to safe, nutritious, and sufficient food. Among the most affected are children, with 148 million of them having stunted growth due to poor feeding. The figures indicate the need to put more effort into measures that can help achieve Sdg 2 by the set timeline. This raises a question: what are some of these measures?

The agricultural sector plays a crucial role in the attainment of food security. However, it has faced various challenges, such as climate change, pests and diseases, and land degradation, among other factors. These factors have hurt the quality of food production, leading to food insecurity.





As stated by Antonio Pedro, the Deputy Executive Secretary of the Economic Commission for Africa (ECA), Nature-based solutions present a unique way to accelerate the implementation of the SDGs while contributing to the conservation of the world's rich biodiversity, promoting ecological connectivity, and enhancing climate resilience. Among these solutions is regenerative agriculture.

Let's listen to my conversation with an advocate for this agricultural practice.



130

**Cécile Goudou (Bénin) ; Réglez pour que l'environnement ne paie pas vos factures; Les filets de l'environnement, ORTB, 28 mai 2024.**

Tag : -.

Pour accéder au reportage : [https://soundcloud.com/cecilegoudou2017/reglez-pour-que-lenvironnement-ne-paie-pas-vos-factures-chronique-les-filets-de-lenvironnement?si=0d0782087abd4b9ba30590370fefda83&utm\\_source=clipboard&utm\\_medium=text&utm\\_campaign=social\\_sharing](https://soundcloud.com/cecilegoudou2017/reglez-pour-que-lenvironnement-ne-paie-pas-vos-factures-chronique-les-filets-de-lenvironnement?si=0d0782087abd4b9ba30590370fefda83&utm_source=clipboard&utm_medium=text&utm_campaign=social_sharing)

Chaque mois l'environnement reçoit en pleine figure, des milliers de tampons et serviettes hygiéniques. Pourtant il existe des serviettes réutilisables sans matière plastique non biodégradables et sans polluants chimiques. Mesdames, réglez sans que l'environnement n'en fasse les frais.





# Afrik 21

## **Boris Ngounou (Cameroon); « Sauver les zones humides d’Afrique : un combat crucial pour la biodiversité » ; Afrik 21, 28 mai 2024.**

Tag : Convention de Ramsar, Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, FEM.

Pour accéder à l’article : <https://www.afrik21.africa/sauver-les-zones-humides-dafrique-un-combat-crucial-pour-la-biodiversite/>



131

Face à la perte rapide de biodiversité en Afrique, la protection des zones humides émerge comme une priorité essentielle. Musonda Mumba, secrétaire général de la Convention sur les zones humides, appelle à une collaboration internationale et locale pour préserver ces écosystèmes vitaux. De la Gambie au Mozambique, des initiatives inspirantes montrent la voie vers une gestion durable et participative, indispensable pour l'avenir écologique du continent.

La biodiversité africaine, essentielle pour l'économie et la résilience climatique du continent, est en grave déclin. Selon Musonda Mumba, secrétaire général de la Convention sur les zones humides, la perte de biodiversité en Afrique pourrait s'accélérer sous l'effet du changement climatique, avec des projections alarmantes indiquant que plus de la moitié des espèces





d'oiseaux et de mammifères africains pourraient disparaître d'ici la fin du siècle. Cette perte menace également la productivité des lacs et la diversité des espèces végétales.

Dans un article publié le 21 mai 2024 sur le site de l'Organisation des Nations unies (ONU), l'experte en zones humides, explique le rôle de ces écosystèmes dans la préservation de la biodiversité. Elles abritent une vaste gamme de flores et de faunes, fournissent de l'eau douce et de la nourriture, créent des emplois, et protègent les communautés locales contre les inondations et les tempêtes. Cependant, ces écosystèmes sont détruits à un rythme inquiétant.

### **Efforts de conservation à différents niveaux**

De nombreux pays africains ont pris des mesures pour contrer cette crise en élaborant des stratégies et des plans d'action nationaux pour la biodiversité. Ces efforts visent à atteindre les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Bien que des progrès globaux soient difficiles à mesurer, des succès notables ont été réalisés dans la restauration des espèces menacées et la gestion des zones humides protégées.

Des initiatives internationales, telles que la Convention de Ramsar sur les zones humides, jouent un rôle clé. Par exemple, la collaboration transfrontalière entre la Gambie et le Sénégal a conduit à la protection du site Ramsar de Niimi-Saloum, crucial pour la biodiversité régionale. Au Gabon, des projets financés par la Banque mondiale ont renforcé la conservation dans les parcs et les zones humides boisées, réduisant les activités illégales comme la pêche et le braconnage.

En Afrique du Sud, une subvention du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a amélioré la gestion de la zone humide d'iSimangaliso, créant des emplois et formant les leaders locaux à une gestion efficace des ressources. Le Mozambique, via le programme MozBio, a protégé divers habitats, y compris les récifs coralliens et les parcs nationaux, mobilisant des milliers de participants locaux pour la conservation.





## Le rôle des communautés locales

Les communautés locales sont des acteurs indispensables dans la préservation des zones humides. En Angola, l'écologiste Fernanda Samuel, grâce à son travail avec l'organisation non gouvernementale (ONG) Otchiva, a inspiré une génération de jeunes à s'engager dans la conservation. En Ouganda, les initiatives de deux femmes locales dans le bassin de la rivière Achwa montrent l'importance de la gestion communautaire des ressources. À Madagascar, la communauté dirigée par Justin Rakotomanahira a transformé 56 hectares de terres arides en un havre de biodiversité, démontrant le pouvoir de l'action locale.

La protection des zones humides est essentielle pour freiner la perte de biodiversité en Afrique. Les efforts doivent être concertés, impliquant les gouvernements, les ONG, les institutions internationales et surtout les communautés locales. Les initiatives locales, soutenues par des cadres internationaux comme la Convention sur les zones humides, montrent que la collaboration à tous les niveaux peut inverser les tendances destructrices et préserver le patrimoine naturel du continent.

Musonda Mumba, avec plus de 25 ans d'expérience en gestion de l'environnement, insiste sur la nécessité d'une gouvernance adaptative et de la valorisation des savoirs locaux. Selon elle, la collaboration étroite entre les experts locaux, les autorités gouvernementales et les organisations internationales est cruciale pour la gestion durable et la protection des zones humides.





# Afrik 21

**Boris Ngounou (Cameroon); Cameroun : la chaleur tue « 50 à 60 personnes par jour dans le Grand Nord ; Afrik 21, 29 mai 2024.**

Tag : -.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/cameroun-la-chaleur-tue-50-a-60-personnes-par-jour-dans-le-grand-nord/>



134

Les régions septentrionales du Cameroun sont confrontées à une crise humanitaire due à une vague de chaleur extrême qui provoque une surmortalité importante. La société civile alerte sur les conséquences de ce phénomène et appelle à une action urgente des autorités.

Le Cameroun fait face à une situation alarmante alors qu'une vague de chaleur extrême ravage le nord du pays. Les grandes villes telles que Maroua et Garoua sont particulièrement touchées, enregistrant entre 50 et 60 décès par jour en raison des températures record. Dans une lettre ouverte publiée le 27 mai 2024 dans le quotidien privé Le Jour, Abdoulaye Harissou,





ancien président de la Chambre des notaires du Cameroun, interpelle le ministre de la Santé publique, Manaouda Malachie, sur le silence des autorités face à cette catastrophe.

Abdoulaye Harissou dénonce un « *silence assourdissant* » des autorités locales et nationales face à cette crise. « *À part les chefs traditionnels et les imams, qui ont donné des instructions de prière pour que la pluie tombe, aucune autorité – ni gouvernementale, ni régionale, ni même locale – n’a pris ce problème au sérieux* », affirme-t-il. Il souligne que des mesures d’urgence telles que la distribution d’eau par camions-citernes, la mobilisation des services de secours et la gratuité des soins pour les populations vulnérables auraient dû être mises en place.

### **Des chiffres alarmants**

À Maroua et à Garoua, deux grandes villes situées respectivement dans les régions de l’Extrême nord et du Nord, au moins 50 à 60 personnes ont été enterrées par jour, victimes de cette canicule. Cette surmortalité catastrophique résulte de l’incapacité à gérer les effets de la chaleur extrême, aggravée par des problèmes chroniques d’accès à l’eau et de soins médicaux.

Le climatologue de l’Observatoire national sur les changements climatiques (Onacc), René Ramses Meyong, souligne que cette vague de chaleur est exceptionnelle par son intensité, sa durée et sa distribution géographique. Des températures record de 47 °C ont été enregistrées dans l’Extrême-nord, alors que des régions habituellement plus fraîches, comme l’Ouest et le Nord-ouest, connaissent également des températures élevées.

Les conséquences de cette canicule vont bien au-delà de la santé humaine. L’Onacc alerte sur les risques pour l’agriculture et l’élevage. Les précipitations irrégulières et les longues séquences de chaleur entraînent une évapotranspiration rapide des sols, asséchant la végétation et augmentant le risque de feux de brousse. Le bétail souffre du manque de points d’eau et de pâturages, tandis que l’agriculture, majoritairement pluviale, est particulièrement vulnérable.





### Un appel à l'action

Cette crise climatique met en lumière l'urgence de la situation et la nécessité d'une réponse coordonnée et rapide. Le gouvernement camerounais, ainsi que les autorités locales, sont appelés à prendre des mesures immédiates pour atténuer les effets de cette canicule et protéger les populations vulnérables. Abdoulaye Harissou, propose une sensibilisation accrue, une meilleure gestion des ressources en eau et une assistance médicale renforcée.

La crise actuelle au nord du Cameroun illustre tragiquement les effets du changement climatique sur les communautés les plus vulnérables. Une action rapide et efficace est essentielle pour prévenir de nouvelles pertes humaines et sécuriser les moyens de subsistance des habitants de la région.





# Afrik 21

**Boris Ngounou (Cameroon); La DBSA lance un fonds pionnier pour sauver la biodiversité en Afrique australe ; Afrik 21, 30 mai 2024.**

Tag : DBSA, FEM.

Pour accéder à l'article : <https://www.afrik21.africa/la-dbsa-lance-un-fonds-pionnier-pour-sauver-la-biodiversite-en-afrique-australe/>



L37

En réponse à la dégradation alarmante des écosystèmes, la Banque de développement d'Afrique australe (DBSA) crée son premier fonds dédié à la biodiversité, avec un capital d'amorçage de 50 millions de rands sud-africains, soit 2,7 millions de dollars.

La Banque de développement d'Afrique australe (DBSA) franchit une étape majeure dans la préservation de l'environnement en créant son tout premier fonds dédié à la biodiversité. Ce fonds, soutenu par un capital d'amorçage de 50 millions de rands sud-africain (environ 2,7





millions de dollars) provenant du Fonds vert de la DBSA, vise à attirer des investissements supplémentaires pour protéger les écosystèmes fragiles de la région.

Le Fonds vert de la DBSA, doté de 1,1 milliard de rands par le département de l'Environnement du gouvernement sud-africain, sera la première source de financement de ce nouveau fonds pour la biodiversité. Cette initiative marque un engagement significatif de la part de la DBSA pour combler le déficit de financement dans le domaine de la préservation de la biodiversité, souvent éclipsé par les fonds climatiques axés sur la lutte contre le réchauffement climatique.

### **Une stratégie de financement ambitieuse**

Pour renforcer la capacité financière du fonds, la DBSA prévoit de solliciter le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres investisseurs privés. Le FEM, avec ses 186 pays membres, a déjà alloué 8,6 milliards de dollars au cours des 18 dernières années pour des projets visant à combattre la perte de biodiversité et la dégradation des terres. En attirant des financements supplémentaires de la part de ce fonds et d'autres investisseurs, la DBSA espère créer une dynamique durable et significative pour la conservation de la biodiversité en Afrique australe.

Afin de faciliter l'engagement des investisseurs dans cette nouvelle initiative, la DBSA a publié un livre blanc ce mois-ci. Ce document stratégique fournit des directives sur l'intégration des préoccupations liées à la biodiversité dans les décisions d'investissement. Michael Hillary, responsable des opérations de financement de la DBSA, estime que : « *Le fonds est l'une des premières véritables grandes étapes pour faire avancer ces choses. À la fin de cette année, nous commencerons à obtenir un peu plus de traction. Les fonds de patrimoine reconnaissent à quel point les fonds pour la biodiversité sont essentiels.* »

### **Une réponse aux défis environnementaux**

La création de ce fonds intervient dans un contexte où les investissements dans la préservation de la biodiversité ont été relativement lents à décoller par rapport aux fonds



climatiques. En Afrique australe, la déforestation, la perte d'habitats naturels et la dégradation des terres menacent de nombreuses espèces et écosystèmes. Le fonds pour la biodiversité de la DBSA représente une réponse proactive à ces défis, visant à mobiliser des ressources significatives pour des projets de conservation sur le terrain.

En attirant des financements publics et privés, la DBSA espère non seulement protéger les écosystèmes, mais aussi sensibiliser la communauté internationale à l'importance de la biodiversité. Les efforts de la DBSA pour créer ce fonds s'inscrivent dans une démarche plus large visant à promouvoir une gestion durable des ressources naturelles et à lutter contre les effets néfastes du changement climatique.



### **Habib Yembering Diallo (Guinée) ; Environnement : Dix questions « climatiques » au Pr. Mamadou Lamarana Diallo ; Le Lynx, 31 mai 2024.**

Tag : Accord de Paris, PNUD/FEM, Sommet de Rio.

Pour accéder à l'article : <https://lelynx.net/2024/05/environnement-dix-questions-climatiques-au-pr-mamadou-lamarana-diallo/>

En cette fin de la saison sèche, l'environnement est mis à rude épreuve. Des fleuves et des rivières, qui ne tarissaient jamais ne contiennent plus aucune goutte d'eau. Les forêts, autrefois imperméables, sont nues. On ne parle plus de feux de brousse mais de feux tout court. Même la capitale brûle. Des préfectures comme Dalaba et Mali, jusqu'ici connues pour leur fraîcheur glaciale, sont confrontées à une vague de chaleur sans précédent. Bref, notre existence sur terre est plus que menacée.

Pour connaître les causes et les conséquences de ce changement climatique, votre hebdomadaire satirique Le Lynx a rencontré le Pr Mamadou Lamarana Diallo, enseignant-chercheur au CERESCO Centre de Recherche Scientifique de Conakry-Rogbanè ( Taouyah). M. Diallo est ex-coordonateur du projet PNUD/FEM sur les changements climatiques, chef de département des énergies du CERESCOR et secrétaire scientifique de ce centre.



140

**Le Lynx : Pr Diallo, de l'avis de beaucoup, cette année nous assistons à une vague de chaleur sans précédent...**

**Pr Mamadou Lamarana Diallo :** Une vague de chaleur est définie selon certains critères. On parle de vague de chaleur quand la température reste au-dessus de la moyenne pendant plus de trois jours. Imaginons qu'à Conakry, la moyenne annuelle soit de 27 degrés Celsius. Si pendant trois jours consécutifs la température reste au-delà des 27 C, alors on parle de vague de chaleur. La vague de chaleur est une manifestation des événements extrêmes. Ceux-là sont de plus en plus fréquents et dévastateurs. La vague de chaleur de cette année est sans précédent non seulement en Guinée mais aussi partout dans le monde. Les premiers mois de cette année ont battu tous les records selon les scientifiques.





### **Quelle est la région de la Guinée la plus touchée ?**

La Guinée a connu une hausse de température effective ces dernières années. De l'avis des experts, la région nord du pays connaît un gradient de température plus élevé. Les villes de Kankan, Siguiri et Koundara ont enregistré les températures les plus élevées. Cependant, des préfectures habituellement à climat doux ont connu des extrêmes. Des cours d'eau jadis pérennes ont tari. Des nuits plus chaudes et des journées plus sèches ont été enregistrées partout dans tout le pays.

### **Quelles sont les causes endogènes de cette chaleur ?**

Les causes de l'élévation de température sont les perturbations climatiques que connaît la planète entière. Sur le plan interne, les comportements néfastes sur l'environnement entraînent la destruction des écosystèmes. Les microclimats créés par les arbres entretenus dans les villes et villages sont indispensables pour un cadre de vie décent. Les habitudes de destruction de l'environnement par les actions anthropiques (destruction des berges par la confection des briques cuites le long des cours d'eau, la production de sel dans la mangrove, le fumage de poissons, la production de bois d'œuvre, etc.) sont autant de facteurs qui détruisent le couvert végétal et accélèrent l'élévation des températures. Conakry et plus loin la zone côtière est aussi sous l'influence de la forte humidité due à la proximité de la mer. Cette atmosphère rend invivable toute élévation de températures. L'utilisation des énergies fossiles à outrance pour la production d'énergie, notamment dans le transport terrestre est aussi responsable de fortes émissions de gaz à effet de serre.

### **Quelles sont les causes exogènes ?**

Les causes exogènes sont principalement les changements climatiques dus principalement aux actions anthropiques. Le climat mondial a changé et l'atmosphère n'a pas de frontière. Les gaz à effet de serre sont indexés à juste raison comme responsables du dérèglement climatique. La destruction des formations forestières comme l'Amazonie, des forêts du Bassin du Congo, etc. sont aussi responsables d'importantes émissions de gaz à effet de serre. L'élévation de la





température de surface des océans favorisent la libération dans l'atmosphère d'importantes gaz à effet de serre préalablement enfouis dans les océans, etc.

### **Quelles pourraient être les conséquences à court, moyen et long terme si rien n'est fait ?**

Même si aujourd'hui, nous arrêtons tout ce que nous indexons comme cause du dérèglement climatique, autrement dit, si tous les pays du monde cessent d'utiliser les énergies fossiles, arrêtent la coupe de bois, etc., les effets des gaz à effet de serre, notamment le CO<sub>2</sub>, contenus dans l'atmosphère continueront à réchauffer la planète, encore pendant des années.

### **Est-il possible d'inverser la tendance actuelle ? Si oui, en quoi faisant concrètement ?**

Il n'y a pas de bouton pour revenir en arrière. D'où les efforts doivent être multipliés pour atténuer les émissions des gaz à effet de serre, renforcer les puits de carbone et adapter nos systèmes économiques aux impacts du changement climatique.

Dans le cadre de la convention sur le climat, des engagements sont pris. Les pays développés se sont engagés à réduire de manière drastique leurs émissions de gaz à effet de serre à un niveau qui ne perturbe pas les écosystèmes. Ils se sont engagés à mettre à disposition des pays en développement des ressources pour que ceux-ci puissent se développer durablement en rendant leurs économies résilientes au climat. Tous les pays sont engagés dans le cadre de l'Accord de Paris à fournir des efforts. Des documents (contributions déterminées au niveau national – CDN) de stratégie ont été élaborés et soumis à la Convention. Si chacun fait un peu la cause commune peut être atteinte c'est-à-dire rendre la planète vivable. Cependant les efforts actuels n'augurent rien de positif. Les pays en développement et l'Afrique en particulier sont très vulnérables au climat, leurs moyens de subsistance dépendent fortement du climat.

### **Comment concilier le nécessaire coupe de bois pour les besoins domestiques et l'indispensable protection de l'environnement ?**





La coupe de bois pour les besoins domestiques ne peut être compensée que par un reboisement intense, un entretien des formations forestières existantes, ... Vous vous souvenez de ces grands arbres que les vieilles générations ont connus dans nos villages (baobab, caïécédrat, koura, lingué, ...), ils ont tous disparu du fait de deux activités anthropiques : le bois d'œuvre pour les constructions des maisons, les feux de brousse et ses corollaires dévastateurs pour la biodiversité. Chaque année, ce sont des superficies de plus en plus grandes qui sont reboisées par le ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, les sociétés minières, l'initiative présidentielle. Mais quel est le rythme de régénération ? Quel est le suivi ? Quels sont les acquis en matière d'espaces restaurés durables ? Si les efforts de la jeune génération qui dirige le ministère de l'Environnement et du développement durable sont soutenus, il y a grand espoir que la coupe de bois soit inférieure à la régénération naturelle assistée et au reboisement.

**Devant l'utilisation abusive du charbon, le gouvernement encourage le recours au gaz. Est-ce une solution ?**

143

L'usage du gaz a deux impacts positifs sur l'environnement et le cadre de vie notamment des ménages : la réduction drastique de la coupe de bois et la maîtrise de la combustion dans la cuisson des aliments. Cependant, le gaz butane est aussi un produit pétrolier dont la combustion entraîne des émissions de gaz à effet de serre. Le gaz butane a quand même été retenu comme mesure d'atténuation des émissions des gaz à effet de serre comparativement aux émissions dues au bois et à ses dérivés. Il faut retenir quand même que le gaz carbonique émis lors de la combustion du bois est équivalent à celui que la plante a absorbé durant sa croissance. C'est cette situation qui fait que dans les inventaires des gaz à effet de serre dans le secteur de l'Energie (ménages), les émissions dues à la biomasse sont données pour mémoire. Aussi, en plus du gaz carbonique, la combustion du bois génère du méthane environ 25 fois plus réchauffant que le gaz carbonique.

**Les sommets sur le climat se succèdent. Les recommandations de ces sommets sont-elles appliquées ? Si oui, quel est l'impact sur le terrain, notamment en Afrique ?**





Une convention, la plus importante du fait des préoccupations qui y sont débattues, sur les changements climatiques, a été signée en 1992 au sommet de Rio. Elle a été ratifiée par la Guinée depuis mai 1993. Les conférences des parties se succèdent et des résultats sont engrangés à chaque rencontre pour sortir faire plaisir au pays organisateur. C'est plus une boutade, les résolutions ne sont pas respectées. Par exemple, le Fonds d'adaptation a été mis en place depuis 2009 à Copenhague avec pour but de réunir les cent milliards de dollars nécessaires annuellement pour faire face aux besoins des pays en développement. A ce jour, le quart n'est pas atteint. L'argent est disponible dans les multiples fonds dédiés au climat, mais les procédures voire l'insuffisance des capacités empêchent d'en tirer profit. Notre cher pays, malgré les besoins, n'a pu mobiliser que quelques financements de moins d'une dizaine de projets.

### **Si rien n'est fait, que prévoient les climatologues pour les années à venir ?**

Vagues de chaleur, sécheresses, inondations, invasions de criquets, prolifération des vecteurs de maladies, acidification des sols, baisse de la productivité agricole, stress hydrique. La liste est longue et les conséquences de plus en plus graves. L'humanité est en train de s'auto-détruire à un rythme accéléré en mettant en péril ses bases de vie. Les générations futures risquent d'hériter une planète invivable et d'ici-là nous nous continuerons à subir les conséquences. Les températures continueront à grimper en réchauffant les océans, les terres arables deviendront arides, les savanes seront désertiques, les forêts deviendront des savanes, etc. Que le Dieu nous en garde. Respectons notre environnement pour notre survie et celle des générations futures.

**144**



## René Barhakaziga (RDC) ; RDC/ Sud-Kivu : La GIZ soutient le projet apiculture en territoire de Kabare ; Agence environnement plus, 31 mai 2024.

Tag : GIZ.

Pour accéder à l'article : <https://afriquenvironnementplus.info/rdc-sud-kivu-la-giz-soutient-le-projet-apiculture-en-territoire-de-kabare/>



L'agence de coopération allemande, la GIZ en collaboration avec le Projet Asali Chemchemu ya Afya s'engagent à apporter une contribution à l'économie des ménages des apiculteurs dans le territoire de Kabare pour encourager ces familles à développer efficacement le projet d'élevage des abeilles en vue d'assurer leur protection.

La remise de ces ruches a eu lieu le jeudi 30 mai 2024 à Cirunga, chef-lieu du territoire de Kabare, en présence des plusieurs apiculteurs et les membres de la délégation de ces deux organisations.

C'est dans ce cadre que la GIZ et le Projet Asali Chemchemu ya Afya ont remis à plusieurs dizaines d'apiculteurs des ruches modernes répondants aux normes de cette activité.

Selon Hypocrate MARUME, responsable de l'organisation PACAF / RDC, ce projet vise à : « renforcer la chaîne de valeur du miel et aussi contribuer à l'économie des ménages pour



diversifier les sources des revenus afin de lutter contre le déboisement massif et la coupe des bois dans le groupement de Cirunga ».

En plus des ruches, les bénéficiaires ont reçu également des kits apicoles, avant de procéder à l'installation de ces ruches dans le village de Mulwa.

Hypocrate MARUME, de se part, a exhorté à ces derniers de bien gérer ces ruches et de rester confiant à une production de meilleure qualité et quantité lors de la saison de récolte prochaine.

La GIZ souhaite que le niveau de revenu économique de ces familles qui sont aux alentours du Parc National de Kahuzi Biega soit amélioré et cela pourra aider à ces communautés d'assurer la protection et la conservation ce patrimoine mondial.

Ce projet est une réponse urgente à la demande des communautés riveraines du Parc National de Kahuzi Biega (PNKB).

A noter que les années antérieures, ces apiculteurs faisaient recours aux ruches artisanales fabriquées localement dont la durée d'utilisation était d'une année.

Actuellement, avec de nouvelles ruches fabriquées à base des planches moderne, les apiculteurs espèrent améliorer et accroître leurs productions du miel dans cette région.

Rappelant que le territoire de Kabare est situé sur la partie Ouest du Lac Kivu et limités par ce parc qui fait aujourd'hui objet des menaces de déboisement par certains citoyens congolais.

